

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité - Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

MEUBLES FURRER
 La maison pour fiancés et acheteurs de meubles!
 Sion Av. de Tourbillon 027/23 33 93
 Centre des meubles
 Viège Route cantonale 028/46 11 12

6^e journée

PROCÈS SAVRO

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Que justice soit faite!

C'est fini! Hier matin, après les répliques et les ultimes déclarations des inculpés, le président Franzé a prononcé la phrase habituelle: « Les débats sont clos. Le jugement sera communiqué par écrit aux parties. »

C'est fini! Depuis le 5 mars, sur la base des 111 dossiers alignés chaque matin sur deux travées de la salle du Grand Conseil, des 80 pages de quatre actes d'accusation et du mémoire mathématique et juridique de la partie civile, le procureur a requis les peines que l'on sait et les avocats de la défense ont plaidé avec un talent unanimement reconnu. Tout a été dit et même redit, même parfois ce qui n'avait pas à être dit!...

Maintenant, en leur âme et conscience, les trois juges du tribunal d'arrondissement de Sion, MM. André Franzé, Paul-Albert Berclaz et Jean-Jérôme Crittin, vont délibérer et prononcer la sentence.

Quel sera l'écart entre le maximum de la peine requis par le procureur et la quotité que décideront les juges? Il serait oiseux de se livrer à des hypothèses sur ce point. Libre à chacun, cependant, de tirer ses conclusions de la réplique du représentant du Ministère public et du deuxième tour de parole de la défense. C'est dans ce sens que nous tenterons de situer les positions finales.

«Un Ministère public qui réplique coule à pic»

Ayant prononcé cette phrase, M. Pierre Antonioli se contenta donc de mises au point concernant le travail de la police de sûreté et les droits de la défense

strictement respectés par le juge instructeur Franzé.

Il s'inscrivit en faux contre ceux qui ont prétendu que les pots-de-vin étaient « monnaie

Par Gérald Rudaz

courante » à l'Etat du Valais ainsi que contre le dénigrement de notre code de procédure pénale, qui demeure absolument conforme au droit suisse. « A bon juge, bonne justice »: cela a été le cas tout au long de ce procès.

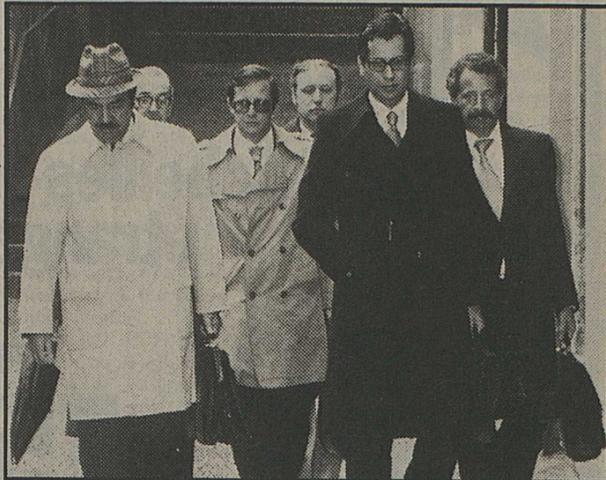
Ceci dit, M. Antonioli s'attaqua au fond des affaires en cause.

Celle de la double facturation est claire. Seul Vernay plaide non coupable, jusqu'à la limite d'une dénonciation calomnieuse envers deux au moins de ses collaborateurs dont l'innocence a été totalement reconnue par l'enquête.

Le tribunal appréciera.

Dans l'affaire de la suppression de titres, Filippini a reconnu jeudi être celui qui a donné l'ordre. Cet aveu, bien que tardif, décharge évidemment tous les autres inculpés qui ne peuvent être retenus, au surplus, que pour complicité.

Dans les deux autres affaires (SPN et Klaus), tout le problème est de savoir si le commerce organisé était licite ou s'il était entaché, au départ déjà, de délits qui le transforment en escroquerie. Pour le procureur,



Maintenant, en leur âme et conscience, les trois juges vont délibérer et prononcer la sentence. De gauche à droite, au premier plan: MM. Paul-Albert Berclaz, André Franzé (président) et Jean-Jérôme Crittin.

Suite page 3

Répliques sans déclic!

La matinée de hier était attendue... Seconde parole au procureur, aux avocats de la défense, parole enfin aux prévenus. Bref, bien des paroles imprévisibles pour d'éventuelles surprises...

Or, tout se déroula comme si tout s'était déjà déroulé! Et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire...

Le procureur fut bref, les avocats furent concis, les accusés furent dignes (car il

importe également de le souligner). Aussi serai-je très court, à mon tour...

Par Roger Germanier

Presque personne n'accusa... les accusés. Et les principaux inculpés de ce procès se gardèrent de toute dénonciation qui aurait pris l'allure d'une dérobade réciproque.

Jean Vernay, Maurice Pasquinoli, André Filippini ont finalement tout endossé... sans ne rien endosser de particulier ou de trop précis. C'est pourquoi, je dis: répliques sans déclic... car nul ne saura quel est le coupable de cet engrenage infernal qui paraît être de l'escroquerie et de la corruption (si j'excepte

Suite page 3

LES ORANGES ET LES POMMES EN GUERRE
LE VALAIS RÉAGIT

L'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, plus communément appelée « Office central », entend réagir face à l'entrave faite à l'écoulement des produits du pays par certaines importations étrangères. Cette entrave devient réellement « intolérable », déclare cet office, qui proposera, à la prochaine assemblée générale de la Fruit-Union Suisse, une taxe volontaire frappant chaque kilo importé dans le domaine des produits actuellement concurrentiels (oranges surtout).

Ce sont surtout les oranges, vendues actuellement moins d'un franc le kilo, qui sont mises en cause.

Voir page 23

Quand la neige fleurit!

Frêles annonciatrices du printemps, elles s'ouvrent sur la neige et leur cœur d'or réchauffe le nôtre... que les pluies avaient un peu rafraîchi.

Photo Gérard Salamin



COMPTES 1978 DE LA CONFÉDÉRATION

LE DÉFICIT «RÉDUIT» D'UN DEMI-MILLIARD

Le soulagement du malade

Heureuse surprise que celle qui nous vient de Berne cette année-ci. Le déficit comptable de la Confédération pour l'année 1978 s'inscrit, avec 720 millions, exactement à la moitié de celui de 1977 et à près de 500 millions en dessous de celui qui avait été budgété.

Et en plus, l'amélioration enregistrée est à chercher es-

sentielle dans la compression des dépenses, qui s'est opérée sans porter atteinte à l'acquis social, ni au détriment de la défense nationale. C'est là un autre sujet de satisfaction.

L'écart entre les recettes et les dépenses est donc de l'ordre de 5% environ, mais sans recettes fiscales nouvelles, ainsi que l'a déclaré M. Chevallaz, il devrait à nouveau s'accroître au cours des prochaines années.

La votation du 20 mai prochain prend ainsi une signification toute particulière. La TVA édulcorée à 8% aura-t-elle plus d'audience, que celle à 10% qui a été repoussée antérieurement? C'est ce que nous saurons dans un peu plus de deux mois.

Mais qu'advient-il en cas de nouveau refus. Procéderait-on à une nouvelle compression des dépenses ou alors accepterait-on tacitement un déficit chronique en attendant des jours meilleurs, comme en préconisent certains milieux politiques?

Telles sont les inconnues qui se posent pour le proche avenir.

C'est là un privilège des collectivités publiques de pouvoir s'endetter sans risque majeur, tout au moins durant un certain temps. Mais cela n'arrange en rien le fond du problème.

Le secteur privé, lui, en sait quelque chose. Dès que ses réserves sont épuisées, il n'obtient plus de crédit. Il doit alors abdiquer. Et de telles capitula-

tions ont été nombreuses au cours de ces dernières années, avec des retombées douloureuses tant pour le travail que pour le capital.

En y pensant, notre satisfaction s'estompe. Perdu moins que prévu, c'est tout de même perdu. Même l'Etat ne peut se permettre de l'admettre indéfiniment car lui aussi est acculé un jour à la faillite, qui devient alors celle de tous les citoyens.

Qui peut assurer que nous allons vers des années meilleures, plus favorables et plus

généreuses pour les bourses publiques et privées?

Personne. C'est donc le 20 mai que le peuple suisse tranchera entre l'austérité et le moindre mal. Qu'il sache cependant que ce qu'on lui donnera d'une main, on le lui reprendra de l'autre, sous une autre forme certes, mais dans une plus forte proportion.

Alors, quel choix, le frein ou l'accélérateur?

Il ne reste plus que 70 jours pour opter.

Que chacun y pense. F.C.

Voir en page 27

Tintin chez lui

Cette fois, le reflux a commencé. Les gars de la TV ont pris le ressac dans les gencives eux qui, hier encore, mobilisaient Tintin pour nettoyer le Valais.

De quoi s'agit-il? C'est officiel et vous l'aurez lu: un journaliste de la Télévision suisse, correspondant du Tessin à Genève, va se faire extradier des Etats-Unis. Pourquoi?

Etant au bout du lac de 1971 à 1974 et sa vie professionnelle lui laissant quelques loisirs - comme à tous ses confrères - il les occupa à de menues indécidités. Il fut arrêté en 1974, joua la fille de l'air et aura mis cinq ans pour revenir d'outre-Atlantique en cargo cellulaire.

Pourquoi? Il n'avait soustrait que 15 millions!

Enfin, ne soyons pas mesquins; puisque le montant fut contesté, nous conviendrons que, frais d'enquête compris, ça ira chercher dans les 4 millions.

Qu'a fait la justice genevoise de 1974 à 1979? Sans doute suivait-elle sa procédure qui lui permettrait d'être de boucler l'enquête avant qu'il n'y ait prescription? Le journaliste sans nom sera-t-il acquitté?

Ne vous inquiétez pas! Tintin-TV va s'en occuper. Et il y aura des émissions spéciales, des interviewes, des révélations. Vous saurez les noms de tous les copains à qui ce joyeux drille payait à boire. Le buildingue du boulevard Carl-Vogt va trembler.

On parie? Rembarre

DENNER

DI-11/13379

Actions

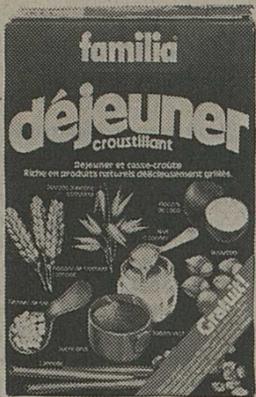
valables dès le 13.3.79

Pur **miel d'abeilles étranger**



200 g ~~1.25~~
- .75

nouveau chez DENNER:



familia
déjeuner croustillant
riche en produits naturels

300 g ~~2.60~~
2.10

Crème pour le café



stérilisée

le contenu fermé
reste irréprochable
pendant 3 mois

bouteille de
2 dl

~~-.90~~
- .75

de nos caves



Gran Verdad
1976
Vino Tinto de la
Mancha

Mise en bouteille dans
la région de production



70 cl ~~3.20~~
2.60



Hefo

Ravioli aux œufs

à la sauce tomate
prêts à l'emploi 860 g

~~2.70~~ **2.20**

Cannelloni al sugo

prêts à l'emploi 870 g

~~4.30~~ **3.60**

Triangoli

à la sauce tomate
prêts à l'emploi 420 g

~~2.10~~ **1.70**

lavada douce

Revitalisant textile



Expertisé
et approuvé par
l'Institut Suisse
de Recherches
Ménagères ISRM

4 kg ~~5.50~~

4.50

Les mots ne suffisent pas pour la décrire:
essayez-la! Opel Manta 2000 Special.



Moteur S de 2,0 litres, 100 CV-DIN (74 kW).
Jantes sport, avec pneus radiaux
à ceinture d'acier. Phares halogènes.
Pare-brise en verre feuilleté. Intérieur de luxe
Sécurité Opel.
Opel Manta: Belle. Puissante. Racée.

Fr. 14'075.-

MANTA

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres.
Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Sion Garage de l'Ouest; Martigny J.-J. Casanova; Aigle Garage des Mosses
et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; Bex Garage J.-J. Chérix; Chesières Garage d'Orsay S.A.; Chippis Garage de
Chippis; Fully Garage Carron; Leysin Garage Gassmann; Saint-Maurice Pierre Addiks; Veyras-sur-Sierre Autoval S.A.; Villeneuve
Garage du Simplon

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Pont-de-la-Morge
Restaurant
Tél. 027/36 13 76
Au Comte Vert

Bordure route cantonale

engagerait

une serveuse
connaissant les deux services

Faire offre par écrit ou se présenter.

Technobal, 1860 Aigle
Entreprise de décolletage et mé-
canique industrielle cherche pour
entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens-régleurs
mécaniciens
de précision
régleurs-décolleteurs
décolleteurs

en possession d'un certificat de
capacité ou de formation équiva-
lente.

Faire offres manuscrites ou tél. à
M. F. Jordi, 025/26 27 15

Proclim S.A., Monthey, cherche

6 monteurs
ou équivalents
Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre contact par téléphone au
025/71 25 97 (bureau)
025/71 37 53 (privé) 36-5273

Garage Olympic
Sion
cherche

un apprenti vendeur

Entrée début ou courant août 79.

Tél. 027/23 35 82

36-2832

On cherche, pour entrée tout de
suite ou à convenir

**un laveur-
graisseur**

Semaine de cinq jours.

Garage 13 Etoiles
Monthey

Tél. 025/4 10 39

36-2848

Tea-room Beaulieu, bâtiment La
Channe, Sierre, cherche

une serveuse

Bonne présentation.
Horaire de 8 heures.

Tél. 027/55 48 03, A. Caloz
36-1367

On cherche tout de suite ou date à
convenir

serveuse

semaine de 5 jours, nourrie, logée
Café Guillaume Tell, Aigle

Tél. 025/2 24 52
Dès le 12 mars 025/26 24 52

Pour le rayon du Valais,
nous engageons, pour le
printemps 1979

représentant
en alimentation générale

Préférence sera donnée à person-
ne expérimentée, dynamique, si
possible bilingue.
Age idéal: 28-à 40 ans.

Faire offre écrite avec références
et curriculum vitae avec photo
sous chiffre P 36-900973 à Publi-
citas, 1951 Sion.

Procès Savro 6^e et dernière journée

Suite de la première page

le dossier prouve à l'évidence l'escroquerie, c'est-à-dire que sans la corruption de Pasquinoli et de Vernay, un tel commerce n'aurait pas pu s'effectuer. Dès lors, foin de considérations sur le libéralisme économique : celui qui est de règle dans notre pays ne saurait aller jusqu'à justifier l'escroquerie !

Dans le cas du faux témoignage retenu contre Henchoz, le procureur déclara avoir revu le dossier et n'avoir rien trouvé d'irrégulier dans la déclaration de ce témoin. Il maintint donc le chef de faux témoignage.

Cas Klaus : si le tribunal décidait d'une peine pouvant être assortie du sursis, le procureur

ne ferait pas recours. Pas plus d'ailleurs que s'il prononçait l'acquiescement de ces « courroies de transmission » qu'ont été Clapasson ou Pannatier, ou simplement une amende.

De plus, le procureur a laissé à l'appréciation du tribunal le cas de la déduction de la préventive pour Vernay, Pasquinoli et Filippini ainsi que l'éventualité du sursis dont pourrait bénéficier Klaus. Il a admis l'effet largement atténuant de l'aveu de Filippini dans l'affaire de la suppression de titres en faveur de tous les autres inculpés dans cette affaire, mais il a maintenu ses conclusions dans tous les autres cas.

M^e Francis Thurre : « puisque l'on s'arrangeait pour le partage »...

Attaqué à fond par la défense, M^e Francis Thurre, représentant de l'Etat du Valais, partie civile, consacra sa réplique à prouver qu'il y avait bel et bien association dans les affaires SPN et Klaus, ne serait-ce que par le fait que les inculpés ont reconnu « s'être arrangés pour partager les bénéfices ». M^e Thurre démontra d'abord que ces bénéfices n'étaient pas ceux d'un commerce régulier, mais

le produit d'une escroquerie et, ensuite, qu'ils atteignaient bien le montant total indiqué à titre de prétentions civiles. L'avocat de l'Etat se battit encore avec ténacité contre la demande de renvoi au for civil et demanda que le tribunal statue « ex aequo et bono » sur sa demande d'indemnité afin d'éviter un autre procès qu'il juge inutile au vu des chiffres inattaquables déposés en cause.

Répliques sans déclin !

Suite de la première page

« l'affairisme », qui ne saurait servir d'excuses.

Hier matin, donc, le procureur général Pierre Antonioli ne s'attarda guère à « répliquer », puisqu'il n'avait qu'à répéter... sauf à nuancer l'un ou l'autre délit dans ces « affaires », nuance forcément entraînée par l'acceptation soudaine de responsabilités en cours de procès. Toutefois, je tiens à rapporter ici ces propos du procureur, qui ne s'est jamais écarté d'une pénible évidence « bien triste libéralisme qui voudrait tolérer l'escroquerie et la corruption »... Sans commentaires. Car, escroqueries, il y eut... et corruptions aussi ! Sans l'ombre d'un doute...

Quant à désigner quel fut le plus escroc, ou quel fut le plus corrompu des trois prévenus semblablement suspects (Vernay, Pasquinoli, Filippini)... diable qui le devinera un jour !

Jean Vernay déclare : « l'affirme encore une fois que je n'ai jamais retourné des bons à l'entreprise Savro. Dans toute cette affaire, j'ai été trompé... »

Son avocat de « l'impossible » ou de « l'implaçable », M^e François-Joseph Bagnoud, soutient de son côté qu'il n'a jamais jeté la suspicion sur un membre quelconque du service que dirigeait Jean Vernay ! En somme et en conclusion, il y a eu double facturation, certes... mais celle-ci serait presque due à l'intervention d'un malin inexistant (sauf dans la comptabilité). Preuve par circonflexe...

Maurice Pasquinoli, à qui la rumeur des coulisses prêtait des velléités de confidences et d'aveux susceptibles de provoquer mille troubles, se contenta de déclarer : « Je ne veux pas me disculper »... puis expose son état de santé qui n'aurait

plus à s'inquiéter des indulgences de la justice.

André Filippini, lui, regrette « le mal » qu'il a « causé » à tous ceux de son entreprise... et, comme tous les autres prévenus, s'en remet à la sérénité de la justice.

En ces colonnes, je ne parlerai pas des autres accusés (pas même de Philippe Henchoz) puisque peu ou guère ou rien ne leur saurait être reproché. Je ne citerai pas d'autres noms puisque justice ne doit pas être synonyme de « vengeance »... Plus, je cacherais ma perplexité, puisque je n'ai pas à me substituer au tribunal, à trop accabler encore des familles déjà suffisamment consternées... Répliques sans déclin ?... Oui, parce que les escroqueries paraissent incontestables, parce que les escrocs sont innombrables... sauf qu'ils se trouvaient évidemment dans la salle et devant le tribunal.

A ce propos, je me permets une ultime réflexion : il arrive que la justice et l'arithmétique ne puissent sortir de la règle de trois... avec ou sans déclin dans les répliques.

Roger Germanier



Le juge Jean-Jérôme Crittin, attentif à la réplique du procureur Pierre Antonioli.

Que justice soit faite !

Les répliques de la défense

M^e FRANÇOIS-JOSEPH BAGNOUD déclara que le procureur, inattentif lors des plaidoies, avait relevé dans sa réplique des affirmations jamais prononcées pour la défense de Vernay, dont celle d'une mise en cause de collaborateurs du service de l'entretien des routes. « J'ai dit que ce service était perméable, c'est tout ! Ou est la dénonciation frisant la calomnie ? » M^e Bagnoud soutint que Vernay, dans le fractionnement des factures et l'appel d'offres, n'avait fait que se conformer à une pratique constante de l'Etat et même, par ses commandes à des commerces valaisans, à une décision formelle de celui-ci. « Où est la violation des devoirs de fonction ? »

Et où est sa culpabilité dans l'affaire des bons qui ne repose que sur des accusations de Filippini et sur ce fameux « V » qu'on dit vouloir signifier Vernay alors qu'il peut tout aussi bien être l'abrégié de « Vu » ou de « Visé » ?

Quant à la fortune de Vernay, M^e Bagnoud l'éta la face au tribunal, justifiant toutes les sommes sauf 75 000 francs que Vernay attribue à ses économies de 40 mois. Qu'il pouvait réaliser, gagnant plus de 6000 francs par mois et menant un train de vie très modeste. Au point que son épouse en est réduite à faire des nettoyages en ville pour gagner 400 à 500 francs par mois...

M^e JEAN-CHARLES HAENNI rappela avoir dit en première parole que Pasquinoli avait commis de graves fautes et

qu'il méritait une sanction exemplaire étant donné la position occupée par celui-ci à l'Etat, sans pour autant être un chef de service, comme on le dit à tort. Puis, par quelques exemples précis, M^e Haenni démontra que dans la plupart des cas, le rôle de Pasquinoli avait été profitable à l'Etat (motos, bornes lumineuses) et qu'ainsi on ne pouvait lui reprocher d'avoir violé les devoirs de sa charge. Enfin, l'avocat dépeignit l'état de santé déplorable de Pasquinoli, le calvaire que doit gravir cet homme devenu invalide à 100 %, pour demander la clémence du tribunal, compte tenu des grands et réels services rendus par l'officier de police avant de se laisser entraîner dans la corruption.

M^e MICHEL NANÇOZ, très brièvement et très sobrement, s'attacha à souligner un fait capital : la corruption n'implique pas nécessairement l'escroquerie. Dans le cas de la SPN dans lequel Filippini est impliqué, la corruption existe. Mais pas l'escroquerie, car les autres conditions de réalisation de ce délit manquent totalement. M^e NançoZ s'excuse ensuite d'avoir dû accuser Vernay dans sa plaidoirie. « C'est la deuxième fois de ma carrière que je suis contraint à une telle attitude. Le dossier m'y obligeait. »

Et de conclure : « Il ne faut jamais désespérer d'un homme. Vous y penserez, Messieurs de la Cour, en jugeant André Filippini. »

M^e JACQUES ALLET ramena à ses justes proportions le

faux reproché à Klaus en 1969 (machine à café livrée au service de l'entretien des routes) et questionna : « Qui connaissait le marchand de peinture de Puidoux ? Qui connaissait l'homme par qui se nouèrent des relations en Italie ? Qui connaissait les fournisseurs de papiers, de symboles lumineux ? Répondez et vous laisserez Klaus dans le vrai rôle qu'il a joué après s'être laissé entraîner dans le tourbillon Pasquinoli - Vernay. »

M^e LOUIS DALLÈVES prit note que le procureur, après l'aveu de Filippini, ne tenait plus les autres inculpés dans l'affaire de la suppression de titres que pour des « courroies de transmission ». Comme une « courroie de transmission » n'a ni conscience ni volonté - conditions nécessaires pour devenir complice - c'est donc l'acquiescement pur et simple qui s'impose, sur ce chef, pour Henchoz comme pour tous les autres.

Sur le cas du faux témoignage, M^e Dallèves répliqua qu'il ne s'agissait pas, comme l'a affirmé le procureur, d'une irrégularité dans la déclaration de Henchoz à la police, mais du fait que, devant le juge, ce témoin n'avait pas été informé, comme le veut le code de procédure pénale, de son droit de refuser de témoigner. Donc le témoignage est nul et il ne peut y avoir de faux témoignage.

M^e FRANÇOIS PFEFFERLÉ prit acte des déclarations du procureur en ce qui concerne le cas de la suppression de titres,

tout comme M^e ROGER MOUTHER, pour qui Clapasson n'est fautif que d'être rentré trop tôt de vacances et M^e ALOYS COPT, qui ne manqua pas de relever la possibilité d'acquiescement offerte par le Ministère public à Pannatier. Cet avocat revint sur la procédure pénale, en précisant sa pensée quant aux droits de la défense qu'il avait exposés en première parole. Trois avocats, M^e Epiney, M^e Zen Ruffinen et M^e Gaist ont renoncé à répliquer.

Renvoi au for civil : tous contre un

Tous les avocats ayant utilisé leur droit à la deuxième parole se sont élevés contre les conclusions de la partie civile. L'argumentation de M^e Bagnoud et de M^e Dallèves résume bien la situation. Les chiffres sont contestés, des litiges sont en suspens. Il faut donc une procédure contradictoire pour les établir. D'autre part, les dommages indiqués (ces fameux 681 716 francs) n'en sont pas ! Le dommage, c'est la diminution du patrimoine. Or, l'Etat n'a pas engagé un fonctionnaire de plus, ni payé une seule heure supplémentaire à des fins d'enquête. Il a subi des inconvénients, certes, mais aucun dommage au sens du droit. C'est donc le renvoi au for civil qui s'impose puisque la contestation existe tant sur le bien fondé des prétentions que sur le montant des prétentions.

DÉCLARATION DES ACCUSÉS

La sensation n'était pas au rendez-vous !

Pour beaucoup, ce procès Savro ramené à sa juste mesure dès l'ouverture des débats, aura été une déception. Ceux qui venaient y chercher de la sensation n'y auront trouvé que la réalité. Une lamentable réalité, celle de toutes les affaires de droit commun qui occupent nos tribunaux. Mais jusqu'au bout, l'espoir d'un coup de tonnerre est resté dans les esprits de ceux pour qui le procès n'avait de sens que s'il devenait spectacle. On attendait des déclarations fracassantes, des révélations à tout faire sauter d'un accusé comme Pasquinoli, auquel on attribuait l'intention de parler pendant au moins deux heures.

Or, rien de tout ceci ne s'est produit. Le calme et la dignité n'ont cessé de régner dans la salle. Le public s'est montré à la hauteur de cette sérénité avec laquelle il convient de juger et de condamner, dans un pays où le droit n'est ni le talion, ni la vendetta. Les accusés, eux aussi, ont su se montrer dignes en reconnaissant leurs fautes, en manifestant leur repentir, en se comportant en coupables soumis d'avance aux peines qui leur seront infligées. Voici d'ailleurs leurs déclarations, reprises au mieux de leur débit.

Jean Vernay

« Je m'en réfère aux plaidoies de mes avocats. J'affirme encore une fois que ce n'est pas moi qui a ressorti les bons rouges pour les remettre à Savro. J'ai été trompé, dans cette affaire de double facturation. J'avoue par contre avoir accepté des pots-de-vin et avoir commis des manquements à mes devoirs. Je m'en excuse et j'exprime mon profond repentir. Je demande au tribunal de me juger sur les fautes que j'ai commises, pas sur les autres. J'ai

une femme et des enfants qui souffrent cruellement. Messieurs les juges, soyez humains ! »

Maurice Pasquinoli

« En ouvrant les débats, Monsieur le président, vous avez fait appel au calme et à la dignité. Vous avez été suivi. Je ne veux pas m'écarter de ce climat en me transformant en accusateur. Je ne serai pas « l'homme à sensation » de ce procès. Je demande pardon pour les fautes que j'ai commises. Je témoigne ma reconnaissance au juge Franzé pour les mesures qu'il a prises envers moi en raison de mon état de santé. Je remercie vivement les médecins, le personnel infirmier et tous ceux dont le dévouement s'est manifesté envers moi. Je remercie M^e Jean-Charles Haenni de m'avoir assisté et travaillé avec acharnement à ma défense. Je dis merci aussi à mes anciens agents de la circulation et aux jeunes policiers qui m'ont témoigné de la sympathie et ont aidé à se déplacer l'infirmier que je suis devenu. Il faut croire que je ne leur ai pas fait froid dans le dos ! Pendant 35 jours, je suis resté immobilisé en prison, dans « l'aquarium » du sous-sol de Champ-Dollon. J'ai perdu 25 kg, j'ai subi 16 mois de traitements douloureux, j'en suis au stade de l'impotence et du fauteuil roulant. Monsieur le juge, ce que je vous ai dit sur mon lit de mort après mon arrestation reste toujours valable. J'ai femme et enfant qui sont au courant de mon sort. Messieurs les juges, j'accepterai votre verdict. Je voudrais simplement que l'on ne se souvienne pas seulement de mes fautes, mais du meilleur de moi-même que j'ai toujours donné à la société. »

André Filippini

« Je m'en réfère à ce que j'ai

dit lundi à l'adresse de mes collaborateurs de Savro. J'exprime tous mes regrets pour le mal que j'ai pu faire. »

André Klaus

« Je n'ai rien à ajouter à la plaidoirie de mon avocat. Je regrette ce que j'ai fait. Je fais confiance en votre justice. »

Armand Michaud

« André Filippini, lundi, a

demandé pardon à ses collaborateurs de Savro. Je le lui accorde, avec tristesse et avec mes regrets pour les fautes que j'ai commises. J'attends votre verdict avec sérénité. »

PHILIPPE HENCHOZ, MAURICE REUSE, CH.-A. CLAPASSON et FRANCIS PANNATIER n'ont pas utilisé la parole qui leur a été accordée par le président du tribunal.

Comme si quelque chose devait encore se passer...

« Les débats sont clos », venait de proclamer le président Franzé. Alors, dans la salle, dans le public, le silence s'est fait plus épais encore que pendant tout le long du procès. Comme si l'on s'estimait frustré de devoir quitter, sur une chute aussi banale, ce Casino où, pendant six jours, venait de se jouer le sort de neuf inculpés. Comme si quelque chose devait encore se passer...

Et puis, lentement, on finit par se lever, comme les accusés, entourés de leurs avocats, de leurs amis fidèles venus leur adresser un dernier message. Un procès qui se termine, c'est comme un train qui part : émotion du quai de gare, mouchoirs agités, regards perdus dans une foule anonyme...

« Que sereine justice soit rendue » : c'était le titre du NF, lundi, avant l'ouverture du procès. Ce fut la conclusion de la réplique du procureur, M. Antonioli, hier matin. Un avocat ajouta : « Que justice HUMAINE soit faite. » Ce sera aussi notre conclusion, en attendant le jugement.

★

Pendant six longues journées, nous avons tenté de

Gérald Rudaz

Voir également page 7

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, téléphone, 55 14 33.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistances sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Alesc. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturelle. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Bibliothèque Alesc. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service. - Lundi et mardi, Zimmermann, 22 10 36 et 23 20 58.

Mercredi et jeudi, de Quay, 22 10 16.

Vendredi et samedi, du Nord, 23 47 37.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Permanence femmes. - Contact, aide, information. Du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 23 42 57 ou 027/23 41 51.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés (177), dont traités (119), en hausse (14), en baisse (84), inchangés (21), cours payés (320).

Table with 2 columns: Tendances générales bancaires (plus faible), financières (plus faibles), assurances (plus faibles), industrielles (plus faibles), chimiques (plus faibles), obligations suisses (faibles), obligations étrangères (faibles).

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Pays (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie) and corresponding exchange rates.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Kaspar Frères S.A. Sion, jour et nuit, 22 12 71.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Voefray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratofiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

District d'Hérens-Conthey: Pharmacie de garde, Ardon. - M^{me} Mireille Turci, 86 11 64.

Nendaz-Station. - discothèque scotch-bar Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Exposition d'Arthur Hurni et d'Alnawab, jusqu'au 16 mars.

CSFA. - 17-18-19 mars, Haute-Route bernoise (peaux de phoque). Inscriptions le soir au 23 31 45 (E. Lambiel)

OJ du CAS-Sion. - 17-18 mars 1979, course au col de la Dent-Jaune (Dents-du-Midi). Inscriptions chez M. Michel Siegenthaler, au 22 09 63.

Martigny

C.A.S. - réunion vendredi 16, à 20 heures au motel des Sports.

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22 41 33 et 21 55 22.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22 29 5. Gilbert Pagliotti, 22 50 2. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 41 3 et 21 55 2.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26 68 0.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23 23 22.

Dépannage et accidents. - Frassa transports, 24 34 3.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 2. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

AA. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24 98 83 et 5 46 84.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21 15 55 et 5 44 61.

Le marché zurichois s'est montré de nouveau faible durant cette première séance de la semaine, sur la lancée de la veille du week-end. La montée en flèche du taux d'inflation au mois de février ainsi que la hausse des produits pétroliers ont jeté un froid sur les marchés boursiers. Les banquiers ont donné le ton et évoluent dans le sens de la baisse. Pour leur part, les financières ont perdu, dans certains cas, un terrain appréciable. Dans cet ordre d'idées, les Forbo ont tenu la vedette. Parmi les assurances et les industrielles, le climat n'est guère plus optimiste et les dégagements sont nombreux. A noter le recul des Zurich porteur, Réassurances porteur, Saurer porteur, Holzstoff porteur, des chimiques, des alimentaires ainsi que des Alusuisse porteur et des Sulzer nominatives. Cependant, dans ce dernier secteur, les écarts n'ont pas été trop importants. Parmi les certificats étrangers cotés chez nous, les anglais ont profité d'une forte demande; les autres valeurs européennes ont évolué plus ou moins sur la base des cours précédents. Les valeurs américaines sont échangées à une parité de 1 fr. 67 pour un dollar. Faiblesse du marché des obligations.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Lingot (12 875.-, 13 000.-), Plaque (1 285.-, 1 315.-), Vreneli (107.-, 117.-), Napoléon (107.-, 117.-), Souverain (102.-, 112.-), 20 dollars or (515.-, 540.-)

Fondation Pierre Gianadda, musée gallo-romain: du 1.10 au 31.5., de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 65 23 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Buttet, tél. 438 31 (71 38 31).

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 71 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 71 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, tél. 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer, tél. 23 11 60.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Action de carême

Réfléchir pour mieux agir

Celui qui fait attention aux relations entre pays pauvres et empires capitalistes et socialistes comprendra que, aujourd'hui, les injustices ne se pratiquent plus seulement d'individu à individu, ou de groupe à groupe, mais aussi de pays à pays. Et la voix de ces pays victimes de ces injustices, c'est la voix de Dieu.

Helder Camara

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Suisse (9.3.79, 12.3.79), Brigue-Viège-Zermatt (98 d, 98 d), Gornegratbahn (950 d, 950 d), Swissair port. (835, 832), Swissair nom. (800, 804), UBS (3300, 3280), SBS (391, 390), Crédit Suisse (2350, 2320), BPS (1990, 1985), Elektrowatt (2045, 2030), Holderbank port. (544, 539), Interfood port. (4175, 4150), Inter-Pan (47 d, 47), Motor-Columbus (795, 790), Oerlikon-Bührle (2510, 2490), C^e Réassurances port. (5300, 5275), Winterthur-Ass. port. (2350, 2340), Zurich-Ass. port. (12600, 12500), Brown, Boveri port. (1820, 1820), Ciba-Geigy port. (1225, 1205), Ciba-Geigy nom. (686, 685), Fischer port. (685, 680), Jelmoli (1460, 1460), Héro (3020, 3005 d), Landis & Gyr (1040, 1045), Losinger (750 d, 735), Globus port. (2400, 2375 d), Nestlé port. (3560, 2395), Nestlé nom. (2395, 3540), Sandoz port. (3975, 3925 d), Sandoz nom. (1960, 1950), Alusuisse port. (1425, 1410), Alusuisse nom. (575, 573), Sulzer nom. (2630, 2615), Allemagne (AEG 56, 56.5; BASF 125, 124.5; Bayer 126, 126; Daimler-Benz 275, 276; Commerzbank 186, 185; Deutsche Bank 253.5, 251; Dresdner Bank 204, 202; Hoechst 122, 121.5; Siemens 242.5, 242; VW 216, 214.5), USA et Canada (Alcan Alumin. 62.75, 62.75; Amax 83, 81.75; Beatrice Foods 36.5, 36 d; Burroughs 113, 111.5; Caterpillar 99.75, 99.5; Dow Chemical 45.5, 44; Mobil Oil 41.5, 41.75)

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Salade niçoise, Omelette au thon, Gâteau de riz

Le plat du jour

Omelette au thon

Pour cinq personnes: 10 œufs, 1 petite boîte de miettes de thon à l'huile, 1 bouquet de ciboulette, 1 grosse noix de beurre, sel, poivre. Cassez les œufs dans une jatte; battez-les, salez-les, poivrez-les. Lavez la ciboulette, égouttez-la, coupez-la finement et jetez-en les deux tiers dans les œufs. Ouvrez la boîte de thon et égouttez celui-ci bien à fond. Faites chauffer le beurre à la poêle et cuisez votre omelette comme vous en avez l'habitude. Aux deux tiers de sa cuisson, fourrez-la de thon; repliez-la sur elle-même et saupoudrez-la de ciboulette fraîche quelques instants avant de la faire glisser sur un plat de service chaud.

Diététique

Quelle est la valeur nutritive du riz?

Le riz est un des plus gros fournisseurs de calories: 340 pour 100 g contre 89 pour la même quantité de pommes de terre. C'est un aliment riche en glucides à digestion lente: 77 grammes pour 100 grammes. Son choix dans certains régimes amaigrissants est discutable, on comprend pourquoi. Il a pourtant un avantage sur le pain ou la pomme de terre: il rassasie très vite, 50 g de riz correspondent sur ce point à 200 g de pain ou 250 g de pommes de terre. Très facile à digérer, le riz est très souvent conseillé aux malades et aux convalescents. On doit cependant pallier ses effets constipants, par des fruits ou une compote par exemple. Pauvre en sodium, il est conseillé dans les régimes désodés. Sa teneur en vitamines dépend des traitements qu'il subit. Les vitamines B étant situées dans le pourtour du grain, le traitement qui consiste à le blanchir et le polir le prive de la majeure partie de ces vitamines. Cette pauvreté en vitamines B1 est la cause du béri-béri

Pour vivre mieux, les meilleurs médecins sont docteur Régime, docteur Calme et docteur Gaieté. Dictionnaire anglais

La conservation du camélia en fleur coupée

Comme toutes les plantes à tige ligneuse, le camélia coupé ne tient pas très longtemps et le meilleur système pour prolonger la fraîcheur des fleurs consiste à en couper la tige très court, puis à le disposer dans un vase large et bas. En outre, il faut inciser la tige dans le sens longitudinal pour faciliter l'absorption de l'eau et, par suite, l'ouverture graduelle des corolles. Si les fleurs du camélia ont une vie brève, son feuillage, par contre, peut se maintenir frais et brillant pendant deux à trois semaines, à condition toutefois que l'eau soit renouvelée chaque jour et que la tige soit fréquemment raccourcie.

Savez-vous que...

A New York, 15 000 voitures sont abandonnées chaque année dans les rues de la ville. Il est vrai qu'une vieille voiture se vend aux Etats-Unis dans les quinze francs.

Epilation électrique sans douleur et sans risque de cicatrices

INSTITUT DE BEAUTÉ Bic 9. M.-N. DAYER-CRETTAZ. Esthéticienne diplômée fédérale. Bâtiment Gonset, Elysée 17, Sion. Tél. 027/22 23 24

La tendance sur les marchés européens

AMSTERDAM: en baisse. Tous les secteurs se sont effrités sous la conduite d'AKZO et Hoogovens. BRUXELLES: en baisse. A l'exception d'Union minière et Cometra, tous les compartiments et sont dépréciés. MILAN: irrégulière. Dans un marché sélectif, seules quelques valeurs industrielles ont clôturé sur une note ferme.

Table with 3 columns: Divers (AKZO 24.75, Bull 21.5, Courtaulds 3.8 d, etc.), Bourses européennes (Air Liquide FF, Au Printemps, Rhône-Poulenc, etc.), BOURSE DE NEW YORK (Alcan 38, Burrough 66 7/8, etc.)

GRAND CONCOURS MAROCAINE SUPER HOBBY

1^{er} prix:
UN BUDGET DÉCORATION
valeur **Fr. 5000.-**
Et 50 autres "budgets décoration"
10 d'une valeur de Fr. 500.-
40 d'une valeur de Fr. 300.-

Participez au grand concours
MAROCAINE SUPER HOBBY.

Pour les heureux gagnants:
Vous serez avisé immédiatement par écrit de la valeur en espèces de votre prix. Vous aurez alors la possibilité de passer une commande de travail (ou de marchandise) au décorateur ou au magasin de votre choix, auprès duquel Marocaine Super Hobby vous ouvrira un crédit d'un montant égal au prix que vous aurez gagné.

CONDITIONS DE PARTICIPATION
Le concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 20 ans au moins. Veuillez remplir le coupon de participation, le mettre sous enveloppe affranchie (quarante centimes) et l'envoyer jusqu'au 11 avril 1979 au plus tard (date du timbre postal). Le tirage au sort aura lieu sous contrôle notarial. Les gagnants seront personnellement informés par écrit. Aucune autre correspondance ne sera échangée à propos du concours. Tout recours juridique est exclu. Les collaborateurs de B.A.T. (Suisse) SA ne sont pas autorisés à participer au concours.

COUPON DE PARTICIPATION

Question 1.
Quelles sont les caractéristiques de Marocaine Super?

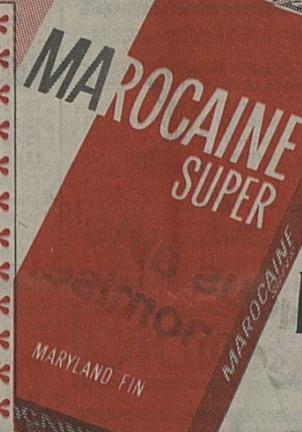
Tabac naturel Double filtre Charcoal Maryland

Question 2.
Combien de fois trouve-t-on le mot MARYLAND sur un paquet Marocaine Super?

2x 4x 6x

Mettez une croix dans les cases correspondant aux bonnes réponses. Envoyez votre coupon de participation à:
Grand Concours Marocaine Super Hobby - Case Postale 227 - 1211 Genève 4 jusqu'au 11 avril 1979 (date du timbre postal).

NOM: _____ PRÉNOM: _____
RUE: _____ N°: _____
NPL/LIEU: _____ ÂGE: _____



MAROCAINE SUPER
Maryland naturel. Double filtre Charcoal.

Condensat: 13 mg. Nicotine: 1.0 mg.



Notre meilleure recommandation!



ARCIONI SA
Pneus et pots d'échappement
Avenue Maurice-Troillet 65, Sion
Tél. 027/23 53 23

Saab 999 turbo
(modèle 1979), pratiquement neuve (approximativement 1000 km). Bleu métallisé, 3 portes, radio Blaupunkt, cause départ
Tél. 027/41 29 51 ou 41 29 47

PALETTES CFF
à vendre
Environ 80 pièces. Fr. 10.- pièce.
Départ de Lausanne.
Téléphonez au 021/22 07 08
interne 15 140.156.617

Garage de l'Ouest R. Revaz SION ☎ 22 81 41

VOUS offre cette semaine

| | | |
|---------------------|-----------|----|
| Kadett 1200 Spécial | 18 000 km | 77 |
| Kadett 1000 S | 20 000 km | 74 |
| Toyota Corolla | | |
| Lifback | 26 000 km | 77 |
| Mazda 818 station | 33 000 km | 77 |
| Peugeot 504 | 87 000 km | 71 |
| Alfetta 1800 | 74 000 km | 74 |

Le légendaire colonel **RAMON** un Valaisan chef de maquis en Ligurie

XVIII

L'Américain

Ce premier jour de juin 1944, Ramon se propulsait vivement vers la plaine de la Neva où l'appelaient une mission d'interprète sinon d'enquêteur... Lassée du chanteur-céramiste, la bande s'intéressait à présent aux performances virtuelles d'un autre allié, un aviateur américain hébergé par une famille de Cisano. Une flamme d'enthousiasme dans le clan de Leca:

- Vas lui parler, Ramon, toi qui sais l'anglais... Tu verras, quel chic type que c'est! On le prendra chez nous. Tu penses, un aviateur américain...

Si jamais une idée lui avait peu souri, c'était celle-là.

L'Icare en question s'était cassé la guibolle en tombant soi-disant en Toscane, aux environs d'Arezzo. Comment, recueilli, plâtré, véhiculé par le maquis, il avait fini par échouer en Ligurie dans un bled tel que Cisano sur Neva, était déjà énigmatique. Mais tout chez ce particulier donnait à réfléchir: quant et comment on pourrait le rapatrier et ce qu'on allait faire de lui en attendant... Ramon s'était récrié:

- Qu'il reste là où il est! On ne va pourtant pas s'encombrer d'un blessé!

Les autres avaient levé les bras au ciel: «Un blessé! Tu rigoles!

Juste un bobo, une fêlure, une foulure... Il trotte comme une chevrete.» Les choses, en italien, trottent toujours mieux au féminin.

«Et tu penses, un aviateur américain...»

Le Valaisan n'était pas au diapason. Elle le froissait, cette affinité de l'Italie pour le Nouveau Monde. Une intoxication entretenue par les gens du sud, par les Siciliens, par la mafia. Eh quoi! Un aviateur américain... Mais aux yeux des gars c'était tout un programme, le gros lot, le tramway pour le quartier du luxe et des plaisirs...

Il avait cédé.

Par un sentier forestier qui ceinturait la colline entre la cuvette basse de Cenesi et Cisano, il atteignit le bourg médiéval où la route de San Bernardo di Garesio s'étranglait encore en passant entre les arcades. Il se glissa dans une ruelle transversale qui descendait vers la rivière, échangea quelques mots avec un ferblantier nommé Morandi ou Morlandi qui soudait des chenaux, poussa un portail sous un petit pont des soupirs et se retrouva au fond d'un corridor voûté aux prises avec Cerbère:

- Chi e?

Une voix féminine, mûre et acariâtre, impérative, derrière une porte massive peinte en vert. Mieux qu'une sentinelle double! Sentant l'indigence de toute finasserie, il prononça rondement:

- Ramon!

Le mot de passe était bon. La femme ouvrit la porte. Petite et rondelette, elle n'avait guère dépassé la quarantaine. Dans l'appartement, pas trace de l'Américain... «Je vais vous l'envoyer chercher dit-elle. Il loge en haut.» Elle appela «Cesco! Cesco!»

Un récit de Bojen Olsommer

Paru un étrange petit bossu sans âge qu'elle dépêcha dans les combles, sur quoi elle étourdit Ramon de paroles. Il devait absolument rencontrer le mari, qui patronnait la SAP et qui en savait des choses! Pensez le tabacchin... L'Américain était le plus gentil garçon de la terre, petit mangeur et pas encombrant du tout. On ne le voyait pas, on ne l'entendait pas, il n'allait pas aux filles, il ne buvait pas, bref un ange. A regret, elle lui reconnut un défaut, un seul: il ne parlait pas l'italien. A sa façon de faire l'article, on l'aurait crue pressée de se débarrasser du phénomène... Quand celui-ci parut, clopin-clopant, appuyé sur une canne, Ramon le trouva si conforme à l'idée qu'on pouvait se faire d'un pilote de chasse américain abattu par la Flak et recueilli par le maquis après un atterrissage malencontreux en parachute derrière les lignes allemandes, qu'il en conçut de forts soupçons. - Un grand benêt de rouquin, cheveux en brosse, la jambe emprisonnée dans un tuyau de plâtre à l'extrémité duquel émergeait un étrier de fer... Le Valaisan considéra cet appareil avec méfiance. Il considéra l'individu lui-même avec méfiance.

Il savait assez d'anglais pour l'interroger sur les circonstances de sa culbute, sur son grade et son incorporation, ses antécédents, sa famille, et tout cela lui semblait régulier... Trop régulier, justement! Il aurait défait le plâtre pour tâter ce tibia endommagé

à suivre

| | | | | | | | | | |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|----------|---------------|--|--|---|
| <h3>Cures thermales</h3> <p>Printemps - Eté - Automne</p> <p>14 jours tout compris</p> <table> <tr> <td>Montegrotto</td> <td>dès Fr. 650.-</td> </tr> <tr> <td>Salsomaggiore</td> <td>dès Fr. 840.-</td> </tr> <tr> <td>Roumanie</td> <td>dès Fr. 610.-</td> </tr> </table> | Montegrotto | dès Fr. 650.- | Salsomaggiore | dès Fr. 840.- | Roumanie | dès Fr. 610.- | <p>Découvrez ou redécouvrez</p> <h3>L'INDE</h3> <p>5 circuits culturels différents</p> <p>18 jours à partir de Fr. 2100.-</p> <p>Inde du Sud - Cachemire Rajasthan - Népal - Sikkim</p> | <h3>Cap sur Israël</h3> <p>Croisière Migros et Hotelplan du 28 avril au 9 mai 1979</p> <p>12 jours de Fr. 1000.- à 2600.-</p> <p>Grèces - Iles grecques - Chypre Crète - Israël - Yougoslavie</p> | <p>Veuillez me faire parvenir vos brochures</p> <p><input type="checkbox"/> Inde <input type="checkbox"/> Croisière <input type="checkbox"/> Cures de santé</p> <p>Nom: _____ Prénom: _____ Rue: _____ No: _____ No post.: _____ Lieu: _____</p> <p>Voyages-Club Migros Rue de la Moya, 1920 Martigny Tél. 026/2 10 31</p> |
| Montegrotto | dès Fr. 650.- | | | | | | | | |
| Salsomaggiore | dès Fr. 840.- | | | | | | | | |
| Roumanie | dès Fr. 610.- | | | | | | | | |

En marge du Procès Savro

Nous reproduisons ci-après un autre très bon commentaire d'André Marcel (voir NF de samedi), paru dans la *Nouvelle Revue de Lausanne* du samedi 10 mars. Nous nous devons de relever que, tout au long de la semaine, ce chroniqueur judiciaire spécialisé a constamment fait preuve, dans ses articles des débats du procès Savro, d'une parfaite lucidité, d'une grande objectivité et logique.

Il n'en a pas été partout de même dans la presse helvétique. Si les quotidiens de Suisse alémanique, dont plusieurs étaient représentés aux débats, se sont montrés modérés dans leur ensemble, la *NZZ* (*Neue Zürcher Zeitung*) aura réussi à provoquer la stupeur, puis la profonde indignation de tous les Valaisans, lecteurs de ce quotidien, bastion du parti radical suisse alémanique. La



M^r François-Joseph Bagnoud conteste les conclusions...

... de M^r Francis Thurre, avocat de la partie civile.



Trafic postal aérien avec le Tchad suspendu

BERNE (ATS). - Le trafic postal aérien avec le Tchad doit être interrompu momentanément en raison des troubles dans ce pays, indiquent les PTT. Jusqu'à nouvel avis, les offices de postes suisses n'acceptent donc plus d'envois postaux-avion à destination du Tchad.

Les envois-avion déjà déposés qui ne peuvent être réacheminés sont retenus provisoirement aux offices d'échanges suisses.

Par contre, il est toujours possible d'expédier par la voie de surface des envois postaux à destination du Tchad, il faut cependant s'attendre à d'importants retards.

«JEUX OLYMPIQUES SAUVAGES»

TOKYO (ATS/Reuter). - La Fédération japonaise des arts martiaux organise en juin une compétition ouverte très spéciale.

Pourront y participer tous ceux qui veulent se battre. Les règles de l'épreuve - baptisée « les jeux olympiques où tout est permis » - seront des plus réduites : il sera simplement interdit d'étouffer l'adversaire, de lui fendre le crâne, de lui porter des coups bas, et de le frapper à terre.

La fédération affirme que ces combats permettront de libérer des émotions refoulées. Les organisateurs prévoient la participation de boxeurs, de catcheurs, de judokas et de karatekas.

Il y aura, selon les poids, trois catégories et le vainqueur dans chacune recevra trois millions de yens (14 700 dollars).

De l'objectivité du chroniqueur judiciaire André Marcel au ressentiment partisan du médiocre Otto Frei de la NZZ

bonne réputation, dont la *NZZ* jouissait, car on ne contestait pas son sérieux, commence à s'effriter dangereusement par ces faux pas lamentables.

Ce que M. Otto Frei, correspondant permanent de la *NZZ* pour la Suisse romande, a écrit, tout au long du procès, dépasse les bornes de l'admissible. S'il n'y a rien à redire au sujet de sa relation des débats, par contre, il s'est acharné à politiser toutes choses.

Pour lui, la conséquence la plus lourde de « l'affaire » est l'ébranlement de la confiance du peuple en les autorités. « La domination de fait, depuis 120 ans, du parti majoritaire, a largement facilité la formation de clans tout puissants. » Et, plus loin : « Dans un canton imprégné par une démocratie pluraliste, le conseiller d'Etat Steiner aurait dû se retirer sous sa tente. » Et de semer encore le doute quant à l'instruction de l'affaire, tout en louant la rigueur du juge Franzé dans un autre article : « Un grand scepticisme règne dans le peuple. De nombreuses autres irrégularités n'auraient pas été découvertes. » Sans oublier des « prophéties » vagues quant aux répercussions politiques. Nous n'entendons nullement reproduire toutes les allégations d'Otto Frei, mais il semble surtout inspiré par une « antipa-

thie » foncière à l'égard de la démocratie chrétienne et, par voie de conséquence, à l'égard du Valais, où ce parti a le plus large consentement populaire

connu en Suisse. Et c'est cela, avant tout, qui gêne prodigieusement le détracteur Otto Frei. Le fiel n'arrange jamais les choses, ni la médiocrité d'un

journaliste qui la montre trop. Entre un André Marcel, à l'appréciation exacte et sereine et un Otto Frei, poussé par l'ombre de Caton, qui « voulait

détruire Carthage », il y a un profond abîme, celui qui sépare le chroniqueur sincère de l'homme dominé par le ressentiment. NF

«Le Valais sauvé de la gangrène»

M^r Michel Nançoz l'a souligné et c'est vrai, notre pays et non seulement un canton souffre de la gangrène de l'affairisme.

André Filippini gagnait 300 000 à 500 000 francs par an, le colonel Henchoz en gagnait 11 000 par mois, Vernay et Pasquinoli 6000 environ, mais tout cela ne leur suffisait pas, et ils ont mis leur doigt dans l'engrenage, avec un tempérament de joueurs de poker.

C'était tellement facile! «Nous allions chez Filippini, Vernay et moi, raconte Pasquinoli, il lui remettait une enveloppe et nous l'ouvrons dans la voiture: il y avait 20 000 francs pour chacun de nous.

- Pourquoi ces libéralités?
- Je ne sais pas... C'était un bon type.

Ce «cadeau», ils le reçurent chaque année durant quatre ans. Les pots-de-vin étaient entrés dans les mœurs, les dessous de table aussi, et l'on peut se demander quelle région de la Suisse en fut exempte.

Une personnalité du Valais me disait: «Des chefs de service ont un pouvoir de roitelets et, selon leur bon plaisir, ou leur intérêt, ils peuvent tuer une entreprise ou la sauver.»

Un conseiller d'Etat qui n'est pas toujours habilité à diriger son département, se fie à ses subordonnés, et c'est ainsi que s'instaure entre lui et eux un régime de confiance.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que, par le jeu des vacances et des élections, met tel homme à une place et tel homme à une autre, alors que rien ne les disposait à ces fonctions:

Il fallait un calculateur, ce fut un danseur que l'on obtint!

Je suis allé à Sion prendre la température de l'affaire Savro, et après avoir entendu l'acte d'accusation, le réquisitoire incendiaire du procureur général Antonioli, les plaidoiries des principaux accusés, j'ai compris une chose essentielle: le courage de la justice valaisanne.

Tout se passe, en effet, comme si elle voulait laver un affront que quelques personnes ont infligé au canton tout entier.

Cette réaction saine, et que je voudrais retrouver partout, prime pour moi la défaillance de quelques fonctionnaires.

Ce qui m'a surpris, ce n'est pas que le boom économique ait pu occasionner des abcès, mais qu'il

se soit trouvé un magistrat tout jeune, intrépide et courageux, pour les crever.

Le Valais a été roulé de trois millions et demi dans cette aventure - une paille au train où vont les choses - et l'on a fait de ce malheur l'événement du siècle!

Il supporte mal cette hypocrisie.

Il faut le proclamer franchement, parce que c'est vrai, cette affaire comparée à d'autres n'a pas l'ampleur qu'on lui a donnée.

On l'a placée immédiatement sur orbite politique et dès cet instant, on ne fit plus le procès de Savro, mais du régime.

Et puis, naturellement, on a parlé du folklore valaisan, comme si le canton de Vaud, de Genève ou de Neuchâtel n'avaient pas le leur dans les affaires financières!

Ce n'était pas du «folklore», l'histoire de la Continentale où finalement on a retenu un PDG qui n'avait pas fait un jour de prison préventive et qui fut condamné, pour un seul délit - tous les autres étant prescrits - à 2000 francs d'amende et 5000 francs de frais.

Et la perte se chiffrait par 180 millions environ!

Allez donc voir à Genève, au Tessin, à Zurich et ailleurs s'il n'y a

pas de folklore et de quelle banalité! - aussitôt qu'il s'agit de gros sous ou de gros billets.

Tous les feux de l'actualité ont été braqués sur le Valais seul et si j'en ai tout d'abord été choqué, maintenant j'en suis heureux.

On peut voir comment ce canton fier, ardent, généreux, réagit pour sauver son honneur.

Rien, ni la qualité des gens incriminés, ni leur pouvoir, ni leur rayonnement n'a freiné dans son action le juge André Franzé.

Je n'ai vu, jusqu'à présent, cela qu'en Valais, ou alors citez-moi un autre cas, où les suspects ont été arrêtés, et leurs manœuvres déjouées à travers tous les obstacles, avec tant de rapidité.

Ce n'est pas seulement par l'intégrité d'un juge et son courage exceptionnel que le Valais a été sauvé de la gangrène...

Il l'a été aussi par lui-même et si l'on a commencé par le montrer du doigt, qu'on continue aujourd'hui en le citant en exemple.

Il s'est montré digne de sa réputation de vaillance et de liberté.

C'est dans l'adversité qu'on reconnaît les grands peuples.

André Marcel

innovation

DISCOUNT

Nos prix vous aident à économiser!

Persi 5.95 (Revitalisant textile, 4 litres)

softlan 10.95 (Lessive complète 30°-95°, 4 kg. Avec un flacon gratuit de Per liquide, 250 g)

citron solo 1.95 (Détergent vaisselle avec encore plus de citron, 780 g)

Airbal 3.95 (1 Fresh armoire et 1 plaquette antimites (toxicité 5))

Tabard Motten-Strip-Antimites (Solvent à usage domestique)

MARTIGNY SIERRE

Publicitas 21 21 11

Non... pas au volant!

Un bon conseil de la section valaisanne du Touring-Club suisse

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 12 000.-/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
- Ou bien:
- Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

Vous faut-il de l'argent? De l'argent à bon compte? Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____ +5

Addresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

Choix fou, prix explosifs: Magro ménager

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
aux armes d'infanterie

| | | |
|----------|---------|-----------|
| Mardi | 20.3.79 | 0700-2200 |
| Mercredi | 21.3.79 | 0700-2200 |
| Judi | 22.3.79 | 0700-1900 |
| Vendredi | 23.3.79 | 0700-1900 |
| Lundi | 26.3.79 | 0700-1900 |
| Mardi | 27.3.79 | 0700-2200 |
| Mercredi | 28.3.79 | 0700-2200 |
| Judi | 29.3.79 | 0700-1900 |
| Vendredi | 30.3.79 | 0700-1900 |

Région des buts: Arpette (exclu), Clochers-d'Arpette, Six-Carro, Le Génépi, Fenêtre-d'Arpette (exclu), Pointe-des-Ecandies, col des Ecandies (exclu), Petite-Pointe-d'Orny, Pointe-d'Orny, col d'Arpette, Aiguilles-d'Arpette, col de la Brea (exclu), point 2062, point 1734,2, Arpette (exclu): 571000/096200.

Le passage reliant les cols de la Fenêtre-d'Arpette et des Ecandies à Champex reste ouvert aux skieurs qui devront toutefois se conformer aux instructions des gardes-chemins.

- Les tirs peuvent être:
- interrompus pour une longue durée;
 - terminés plus tôt que prévus;
 - annulés.

Se renseigner aux numéros de téléphone 026/4 12 37, 025/3 61 71, interne 42
Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71 (65 24 21)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Martigny
un grand studio meublé
Tél. 026/2 32 23 bureau
Tél. 026/2 68 47 privé, heures des repas
36-4646

Sion
Passage de la Matze 11-13
1 chambre indépendante aux combles. Fr. 65.- plus charges.
Pour visiter: 027/23 27 75
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

Je cherche à louer à Sion centre ville
LOCAL POUR MAGASIN DE FLEURS

Ecrire sous chiffre P 36-900979 à Publicitas, 1951 Sion.

SIERRE
A vendre
Chemin de l'Industrie
appartement
4 pièces, au dernier étage
Cave, galetas
Fr. 105 000.-
Pour tous renseignements s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61
36-242

A vendre à Chalais
magnifique villa de 7 pièces
Toiture 4 pans, cube SIA 1160
aménagement extérieur soigné
terrain 900 m2
Prix de vente: Fr. 300 000.-
Nécessaire pour traiter
Fr. 50 000.-
Tél. 027/36 14 13
36-247

A louer à Sion, quartier ouest
studio meublé
Date d'entrée: 15 mars ou à convenir.
Agence immobilière Armand Favre
Sion
Tél. 027/22 34 64
36-207

Rouler en Citroën CX-injection c'est vraiment autre chose!...



La différence? Il faut la vivre pour la comprendre!

CX 2400 GTi injection
5 vitesses

Des performances brillantes.

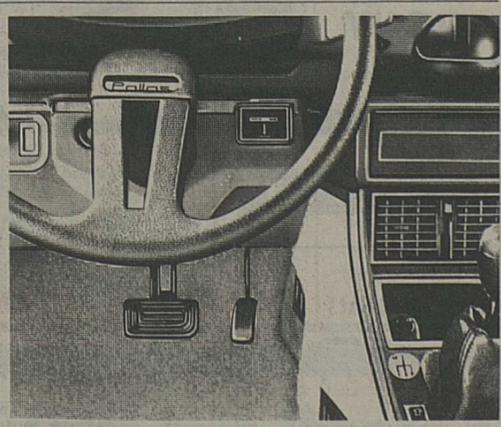


La puissance feutrée d'une mécanique qui respire la performance. Accélérations brillantes. 17,1 sec. aux 400 mètres départ arrêté. 31,9 sec. aux 1000 mètres départ arrêté. Dispositifs stabilisateurs adaptés aux performances. Luxueux équipement Grand Tourisme.

Sur la nouvelle console: commande électrique des glaces et du rétroviseur de droite. Allume-cigare éclairé. Petit vide-poche pour le conducteur. Nouveau système d'aération.

CX 2400 Pallas injection
Le confort du C-matic.

Le luxe en plus. Et une conduite encore plus détendue avec le système C-matic qui supprime embrayage/débrayage. Grâce à l'injection, rendement optimal du moteur et puissance accrue.



CITROËN prépare TOTAL

CITROËN CX

Bon pour une documentation

Veuillez m'adresser votre documentation sur les Citroën CX. Sans engagement.
Découper et envoyer à: Citroën (Suisse) SA, Service Information, route des Acacias 27, 1211 Genève 24.

Nom/Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____ NV/c _____

A louer à Sion, à partir du 1.4.79, au ch. de l'Agasse, dans villa rénovée
très bel appart. résidentiel
meublé ou non, de 3 p. tout confort (75 m2), cheminée française, balcon, terrasse (30 m2). Si désiré garage, plus place de parc. Fr. 800.- par mois, charges compr. Pour tous renseignements et visite: tél. 027/22 91 05 (heures de bureau)

Villa de maître
à vendre
à 4 km de Sion
5 pièces, garage, grand parking, état de neuf.
3600 m2 de terrain arborisé, équipé, source privée, dépendance extérieure.
Fr. 420 000.-
Ecrire sous chiffre P 36-22546 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Salvan
appartement
d'environ 62 m2, comprenant cuisine, 2 chambres, salon ainsi que
2 appartements
d'environ 42 m2 comprenant 1 chambre, salon, cuisine, WC-douche plus balcon.
Possibilité de vente aux étrangers. Prix à discuter.
Agence immobilière G. Evéquoz
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

A vendre à Verbier
chalet
comprenant cuisine, salon avec cheminée, coin à manger, WC séparé, WC-bains, 3 chambres à coucher, garage, cave.
Terrain 600 m2 entièrement aménagé.
Agence immobilière G. Evéquoz
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

Je vends à Montana
centre station
appartement 2 pièces
plein sud
Tél. 027/22 13 19 heures des repas
36-3453

A louer à Saint-Maurice
appartement de 3 pièces
Libre tout de suite. Fr. 350.- + charges.
Tél. 026/2 16 40
143.266.161

Martigny
A vendre, urgent
appartement de 3 pièces
avec garage et grands balcons
Fr. 135 000.-
Tél. 025/4 18 07 le matin
*143.010.204

A vendre à Monthey
2 1/2-pièces
environ 70 m2
Prix de vente: Fr. 85 000.-
Facilités de paiement
Agence immobilière G. Evéquoz
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

A vendre dans station du Bas-Valais
chalet
comprenant 3 chambres à coucher, salon, cuisine, WC-bains ainsi que carnotzet et salle de jeux
Prix intéressant.
Agence immobilière G. Evéquoz
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

A louer à l'entrée Ovest de Sion
studio meublé
Libre tout de suite. Fr. 300.- par mois, charges comprises.
Tél. 027/22 05 55 heures de bureau
36-22496

A louer à Sion
Avenue de Tourbillon
appartement de 4 pièces
Fr. 470.- charges comprises.
Date d'entrée: 1er avril.
Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64
36-207

A quelques minutes du Centre de Sion venez habiter dans un cadre de verdure et de tranquillité. Louez un
appartement 3 1/2 pièces
qui est libre tout de suite. Tout confort. Places de parc. 6 chaînes TV. Vous pouvez obtenir tous renseignements au 027/22 85 77, à Sion
36-2232

A vendre
à Crans-Montana
2-pièces
meublé, pour 4 pers. plus place de parc
Prix intéressant.
Agence immobilière G. Evéquoz
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

Cervia -Mil. Marittima
Location de villas et appartements de vacances, plage privée, prix modérés
Rens. 021/25 70 60

Paris - Nice: réaction d'un champion Thureau vainqueur en solitaire



L'Allemand Dietrich Thurau a réussi une belle performance.

Le jeune Allemand Dietrich Thurau, exporteur du maillot jaune du Tour de France, a réussi une performance digne d'éloges au cours de la 5^e étape de Paris-Nice, qui conduisait les coureurs de Pierrelatte à Vitrolles sur 173 km. Tombé le

premier jour, puis attardé lors de l'étape montagneuse de la veille, le jeune Allemand (23 ans), a su réagir en champion. Il a entamé sa fugue solitaire aux environs du 22^e kilomètre, en considérant son retard au classement général,

les favoris n'ont pas pris la chose trop au sérieux et Thureau porta bientôt son avance à près de six minutes. A l'arrivée, l'écart avait considérablement fondu mais elle restait néanmoins suffisante pour remporter la 5^e étape avec 1'45" d'avance sur un peloton d'une soixantaine d'unités.

C'est l'Italien Pierino Gavazzi qui s'est montré le plus rapide devant son compatriote Giuseppe Martinelli et le surprenant Balois Stefan Mutter, qui confirme ainsi ses bonnes prédispositions affichées dès le départ de la course. Son quatrième rang ne lui aura toutefois pas valu une amélioration au classement général, au contraire, il a dû céder une place au vainqueur de l'étape reculant au 14^e rang.

5^e étape, Pierrelatte - Vitrolles (178 km): 1. Dietrich Thurau (RFA) 4 h. 18'50" (moyenne 41,262 km). 2. Pierino Gavazzi (It) 4 h. 20'35". 3. Giuseppe Martinelli (It). 4. Stefan Mutter (S). 5. Benny Schepmans (Be). 6. Jean-François Pescheux (Fr). 7. Cees Priem (Ho). 8. Yvon Bertin (Fr). 9. Miguel Mayor Gutierrez (Esp). 10. Paul Sherwen (GB). 11. Pevenage (Be). 12. Wayenberg (Be). 13. Martinez (Fr). 14. Tinchella (It). 15. Van der Slagmolen (Be) **Puls: 20. Oberson (S), tous même temps. 84. Gisiger (S) 4 h. 21'36". 86. Glaus (S). 87. Merlen (S). 90. Schär (S). 92. Ehrensperger (S), même temps.**

Classement général: 1. Joop Zoetemelk (Ho) 20 h. 52'56". 2. Sven Nilsson (Su) à 40". 3. Gerrie Knetemann (Ho) à 1'37". 4. Henk Lubberding (Ho) à 2'00". 5. Daniel Willems (Be) à 2'58". 6. Bernard Hinault (Fr) à 3'23". 7. René Bittinger (Fr) à 4'51". 8. Pierre Bazzo (Fr) à 5'05". 9. Eddy Schepers (Be) à 5'39". 10. Bernard Vallet (Fr) à 6'02". 11. Alban (Fr) à 7'29". 12. Maas (Ho) à 7'51". 13. Thurau (RFA) à 9'06". 14. Mutter (S) à 9'09". 15. Dierickx (Be) à 9'32". **Puls 45. Gilbert Glaus (S) à 20'56". 64. Daniel Gisiger (S) à 28'47". 69. Kurt Ehrensperger (S) à 31'36". 73. Oberson (S) à 34'19". 95. Mörten (S) à 51'58". 96. Schär (S) à 52'31".**

Succès de Josef Fuchs aux «Deux-Mers»

Le Schwyzois Josef Fuchs, âgé de 31 ans, a remporté la 3^e étape de la course des Deux-Mers qui conduisait les coureurs de Paglietta à Montegiorgio sur 230 km. Très souvent à l'aise dans cette épreuve de début de saison, le champion suisse s'est imposé au sprint devant ses

cinq compagnons de fugue, dont le nouveau leader de la course, l'Italien Giovanni Battaglin. Ces six coureurs ont réussi à fausser compagnie au gros du peloton où figuraient les Italiens Francesco Moser et Giuseppe Sarogni.

Le classement de la 3^e étape, Paglietta-Montegiorgio, 230 km: 1. Josef Fuchs (S) 6 h. 14'25" (36,809 km/h). 2. Alfons de Wolf (Be). 3. Franco Conti (It). 4. Giovanni Battaglin (It). 5. Alessandro Pozzi (It). 6. Carmelo Barone (It), tous même temps. 7. Luciano Loro (It) à 29"

8. Giuseppe Sarogni (It) à 1'27". 9. Francesco Moser (It) à 1'28". 10. Knut Knudsen (It) à 1'31".

Classement général: 1. Giovanni Battaglin (It) 17 h. 29'41". 2. Franco Conti (It) à 13". 3. Giuseppe Sarogni (It) à 55". 4. Francesco Moser (It) à 56". 5. Vladimir Panizza (It) à 1'04". 6. Knut Knudsen (No) à 1'05". 7. G.-B. Baronchelli (It), même temps. 8. Roger De Vlaeminck (Be) à 1'376". 9. Michel Pollentier (Be) à 1'44". 10. Mario Beccia (It) à 2'01". **Puls 18. Josef Fuchs (S) à 4'46".**

Selon M. Hodler, président de la FIS Conditions satisfaisantes pour les JO de Lake-Placid

M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski (FIS), a estimé que les épreuves, aussi bien nordiques qu'alpines, organisées récemment à Lake Placid (New York), avaient eu lieu dans des conditions techniques satisfaisantes.

« Ce que nous avons vu à Lake Placid nous a donné, dans l'ensemble, satisfaction et nous pouvons envisager un bon déroulement des prochains Jeux olympiques d'hiver », a-t-il déclaré, à Lausanne, lors de la réunion du CIO avec la fédération internationale.

Les conditions de travail et d'hébergement sont les points qui ont justifié certaines réserves de sa part. « Le système de transport a besoin d'une meilleure coordination que les Américains régleront certainement », a admis M. Hodler. « Quant à l'hébergement, il pourrait devenir acceptable si les organisateurs renonçaient à vouloir faire cohabiter quatre concurrents, dans une pièce qui serait convenable pour deux ».

Le président de la FIS a confirmé, d'autre part, que certains comités olympique nationaux avaient renoncé à occuper le village olympique pour des villas particulières, plus spacieuses et agréables qu'un futur centre pour délinquants juvéniles. « C'est le cas des Suisses » a-t-il précisé.

Il en a profité pour ôter toute responsabilité à l'organisation et aux services de secours dans l'accident du jeune Italien Leonardo David. « La seule erreur, dans cette affaire, a été de laisser skier ce garçon avec une commotion cérébrale », a-t-il dit.

M. Marc Hodler, qui est également membre du CIO, a signalé que sa fédération n'allait vraisemblablement pas modifier sa position dans le conflit chinois, lors de son congrès quadriennal au mois de mai prochain, à Nice. « Le ski en est à ses premiers balbutiements en Chine. Les Chinois ont sollicité de la fédération, une aide technique, mais ils n'ont pas encore demandé leur affiliation », a-t-il confié. M. Hodler a rappelé que la FIS est l'une des quinze fédérations de sports olympiques qui compte toujours Formose parmi ses membres.

Quant au congrès de Nice, lui-même, M. Hodler a estimé qu'il s'agirait surtout d'un congrès de « légifération ». « Nous allons revoir de nombreuses règles et, très vraisemblablement, reconduire la nouvelle coupe du monde de ski nordique », a confié le président de la FIS.

M. Hodler s'est refusé à tout pronostic sur les chances des stations candidates à l'organisation des prochains championnats du monde, en 1982 (Briançon, Crans-Montana et Schladming sont notamment sur les rangs pour ceux du ski alpin).

Proposition de lord Killanin à la Chine

Lord Killanin, président du Comité international olympique (CIO), a envoyé deux télégrammes, l'un à Pékin, l'autre à Taïpei, afin de proposer une table ronde, prévue à Lausanne le 27 mars. Les deux pays sont invités à y répondre jusqu'au 22 mars et ils pourront être représentés par deux délégués et un interprète par pays. Lord Killanin se propose de présider le débat.

Athlétisme : pas de championnat d'Asie en mai à Tokyo

M. Adrian Paulen, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAAF) a reçu la confirmation que les Japonais n'inviteront pas les Israéliens aux championnats asiatiques qui sont prévus fin mai à Tokyo.

« Dans ce cas, cette compétition ne peut pas s'intituler championnat d'Asie. Elle devient une réunion sur invitations », a indiqué M. Paulen, averti que les Japonais avaient effectivement transformé l'appellation de leurs championnats en réunion asiatique » d'athlétisme.

Le président de l'IAAAF a rappelé qu'il appartiendra à la seule associa-

tion asiatique d'athlétisme (AAAA) de composer sa sélection pour la coupe du monde fin août à Montréal, d'après les résultats de Tokyo. « Ils auront bien entendu la possibilité, s'ils le veulent, d'incorporer des Israéliens qui ont accompli des performances dignes de la sélection », a-t-il précisé.

Les Japonais ont renoncé à inviter Israël en invoquant les mêmes raisons de sécurité que les organisateurs des derniers Jeux asiatiques à Bangkok.

Le TdR 79 à Torgon samedi 12 mai

Après son arrivée finale l'an dernier à Thyon 2000, le Tour de Romandie retourne en Valais. Cette fois il n'y retournera pas pour s'y terminer mais il est tout de même certain que son étape valaisanne va constituer un très important rendez-vous.

C'est en effet à Torgon, où l'on aura pour la première fois la visite de l'épreuve organisée par l'Union cycliste suisse avec la collaboration de La Suisse, qui prendra fin la quatrième et avant-dernière étape. Or qui dit Torgon, dit aussi l'arrivée « au sommet ». C'est en effet à quelque 1150 mètres d'altitude que se terminera cette étape dont le départ aura été donné à Echallens.

Torgon, superbe station qui fait partie du merveilleux enchaînement dit « des portes du soleil » se trouve à l'entrée du Valais sur la rive gauche du Rhône. Entrée du Valais pour qui vient de la région lémanique bien sûr. Les coureurs y accéderont par la route normale qui quitte la vallée du Rhône à Vionnaz. En une douzaine de kilomètres, ils passeront de quelque 400 mètres d'altitude à 1150 mètres.

Il s'agira d'une étape avec arrivée au sommet mais de 180 km. En voici les grandes lignes après le départ à Echallens: Epalinges, Chexbres, Vevey, Montreux, Aigle, Saint-Maurice, Martigny, Riddes, Sion, Ardon, Chamson, Martigny, Monthey, Vionnaz. De là, après 168 km de course, montée finale vers Torgon.

Notons d'ores et déjà que l'arrivée à Torgon aura lieu entre 14 h. 45 et 15 h. 15.

COUPE DAVIS: LE VRAI DÉPART...

La coupe Davis 1979 avait débuté en... septembre 1978 avec les matches préliminaires. Mais c'est cette semaine que la traditionnelle épreuve de tennis par équipes va prendre son vrai départ avec tous les matches du 3^e tour de la zone européenne, les demi-finales de la zone américaine et la finale de la zone asiatique. Voici le calendrier des rencontres:

Zone européenne A. - 16/18 mars 1979, à Vienne: Autriche - Egypte. A

Barcelone: Espagne - URSS. A Palerme: Italie - Danemark. A Olsztyn: Pologne - Finlande. La Grande-Bretagne et la Hongrie sont qualifiées directement pour les demi-finales (13/15 juillet).

Zone européenne B. - 16/18 mars 1979, à Zurich: Suisse - Yougoslavie (15/17 mars) à Amsterdam: Pays-Bas - France. A Bruxelles: Belgique - Roumanie. A Augsburg: RFA - Israël. La Tchécoslovaquie et la Suède sont directement qualifiées pour les demi-finales.

Avant Suisse - Yougoslavie

La Suisse affrontera la Yougoslavie dans le troisième tour de la zone européenne de coupe Davis, du 15 au 17 mars à Zurich. Une occasion pour Heinz Günthardt et ses camarades d'effacer les déceptions enregistrées lors de la coupe du Roi. La Yougoslavie ne déléguera en effet que sa deuxième garniture puisqu'elle doit se passer de ses deux meilleurs joueurs, Nikki Pilic et Zeljko Franulovic.

Pour défendre ses chances, la formation yougoslave comptera sur les jeunes espoirs Zoltan Ilic (24 ans), numéro un de son pays - Pilic et Franulovic ne sont pas classés - et Marko Ostojic (19 ans), le numéro 2 et nouveau champion national. Ce dernier ne figure pas dans les classements ATP alors qu'il faut remonter au 422^e rang pour trouver le nom de Zoltan

Ilic. Pourtant, les joueurs suisses se garderont de sous-estimer des rivaux qui n'ont pas perdu un seul simple en coupe du Roi, contre la Roumanie, la Belgique et la Pologne.

Dans l'équipe suisse, Heinz Günthardt jouera les simples. Le deuxième homme n'est pas encore désigné et le choix sera fait entre Roland Stadler, le numéro 2 helvétique, et Serge Gramigna, le double champion national (en plein air et en salle). La composition du double n'est elle non plus pas encore déterminée et les quatre joueurs sélectionnés sont susceptibles de la composer. Les sélections:

Suisse: Heinz Günthardt, Markus Günthardt, Roland Stadler, Serge Gramigna. **Yougoslavie:** Zoltan Ilic, Marko Ostojic, Stojan Tomovic, Ivica Buljevic.

Le programme: jeudi, 15 mars, dès 17

heures: deux simples. Vendredi, 16 mars, dès 18 heures: le double. Samedi, 17 mars, dès 16 heures: deux simples.

Les tournois à l'étranger

● **PHILADELPHIE.** - Simple dames, finale: Wendy Turnbull (Aus) bat Virginia Wade (GB) 5-7-6-3-6-2. Double: Françoise Durr/Betty Stove (Fr/Ho) battent Virginia Wade/Renee Richards (GB/EU) 6-4 6-2.

● **SAO PAOLO.** - Simple messieurs, finale: Hank Pfister (EU) bat Ilie Nastase (Rou) 6-3 7-5 7-6.

● **NEW HAVEN (Connecticut).** - Coupe du monde Etats-Unis - Australie 7-0. Brian Gottfried (EU) bat John Alexander (Aus) 6-2 6-4. Stan Smith/Dick Stockton (EU) battent Geoff Masters/Allan Stone (Aus) 7-6 6-1.

HOCKEY SUR GLACE

EC Cologne: le titre mais un avenir incertain

Dimanche dernier, 3500 supporters ont fêté l'EC Cologne, nouveau champion d'Allemagne. Pourtant, l'avenir du club rhénan, qui croule sous les dettes, apparaît bien incertain. Ainsi, le président et mécène Jochen Erlemann a déjà fait savoir qu'il se retirait. L'attaquant hollandais Dick Declos jouera pour sa part à Düsseldorf la saison prochaine. Ce club semble également être en pourparlers avancés avec l'entraîneur Gerhard Kiesling et son fils Udo, défenseur international. Autre international à quitter Cologne, l'attaquant Marcus Kuhl, qui retourne à Mannheim, alors que le meilleur joueur de Bundesliga, Erick Kühnhackl, devrait devenir le premier allemand à obtenir un contrat professionnel outre-Atlantique.

Jochen Erlemann, qui a souvent défrayé la chronique par ses opérations spectaculaires, a investi environ trois millions de marks dans le club des bords du Rhin. Il est à l'origine des résultats obtenus depuis trois ans par l'EC Cologne, qui a gagné à deux reprises le titre national. Dès dimanche soir, Erlemann s'est envolé pour les Etats-Unis avec Kühnhackl, où les deux hommes doivent avoir des contacts avec des représentants de la National Hockey League.

● **Classement final du championnat d'Allemagne (52 matches):** 1. EC Cologne 75 points; 2. Riessersee 64; 3. SC Berlin 65; 4. EG Düsseldorf 55; 5. Bad Nauheim 51; 6. ERC Mannheim 49. Tour de relégation: 7. Landshut 71; 8. Rosenheim 61; 9. Deilinghofen 43; 10. Fuessen 42; 11. Kaufbeuren 32 (relégué); 12. EV Augsburg 25 (relégué).

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Martigny
à louer
appartement
de 3 pièces
Fr. 221.30

FIDUCIAIRE
H. DINI ET G. CHAPPOT
Rue du Simplon 7
1820 MARTIGNY
TEL. 026/2 64 81

A vendre
à Saint-Maurice
appartement
de 4 pièces
plus cuisine
Fr. 80 000.-

Tél. 026/6 22 70
026/6 24 80
le soir
*36-400269

On cherche à louer
à Martigny
si possible centre
appartement
de 3 pièces
pour le 1er juillet.

Tél. 026/2 63 28
à partir de 20 heures
*36-400274

A louer à Sion
Petit-Chasseur 104
appartement
de 3 1/2 pièces
de luxe, 3e étage

Possibilité garage et
place de parc.
Fr. 540.- + charges.
Libre le 1er mai.

Tél. 027/22 81 41
36-2833

A louer à Sierre
Sous-Géronde
appartement
de 3 1/2 pièces

Tout confort.
Prix modéré.
Libre le 1er avril.

Tél. 026/2 22 89
*36-400273

A louer
à Sion
spacieux
2-pièces

Tél. 027/23 11 19
dès mardi 20 heures.
*36-300572

Cherche
à Martigny
appartement
4-5 pièces
pour le 1er avril

Tél. 021/28 42 55
*36-22575

On cherche à louer
à l'année
mazot
ou mayen
éventuellement
chalet ou petit
appartement

simple, dans village
de montagne ou sur
les hauteurs,
Valais.

Tél. 027/23 11 19
dès mardi 20 heures
*36-300573

A vendre belle
caravane
de camping

marque Eriba, alle-
mande, 4 lits, agen-
cement complet.
En parfait état.
Convient pour voiture
dès 6 ch.

Fr. 4800.-

Tél. 026/5 39 39
heures des repas
36-5602

Villa
à vendre entre Marti-
gny et Sion, 6 pièces
plus garage et jardin
Situation magnifique
plaine.

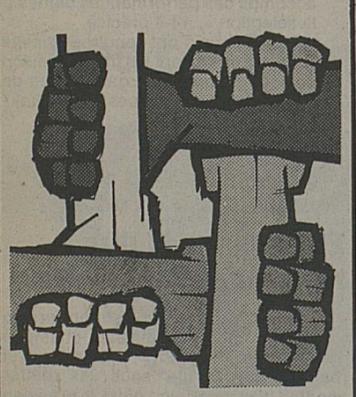
Fr. 265 000.-

Ecrire à case 122
Monthey
143.266.797

Vos annonces :

027/21 21 11

TERRE DES HOMMES
VALAIS



LA MAISON
ACCUEIL

C. C. P. 19-9340
C. C. P. 19-8045

Mon bel
oranger



Droits de presse:
Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

„ÉCONOMISER L'ESSENCE EN ROULANT VW“

Golf

Fr. 11'150.- + transport

(économie, fiabilité et sécurité comprises.)

6 ans de
garantie de
carrosserie
dès à présent sur
toutes les voitures de
tourisme neuves.



Appel de phares
Clignotants de panne
Commutateur de feux de stationnement
Témoin lumineux de température d'eau

Carrosserie de sécurité
Colonne de direction de sécurité
Rétroviseur intérieur à position
anti-éblouissante

Système de ventilation et de chauffage réglable
en continu
Adduction d'air frais séparée orientable
Dégivreur de vitres latérales
Evacuation d'air forcée

Essuie-glace à 2 régimes
Lave-glace électrique
2e rétroviseur extérieur à droite

Choke automatique
Système électrique central
Alternateur

Freins à disques à l'avant
Servo-freins
Système de freinage diagonal à deux circuits,
direction stabilisée par la suspension indépendante
des roues

Lunette arrière chauffante

Sièges-couche
2 appuie-tête réglables

Protection anti-cailloux
sur garde-boue arrière
Bouchon de réservoir
verrouillable
2 phares de recul

Protection de dessous de carrosserie

(*Golf M [Image] Fr. 11150.- + transport)

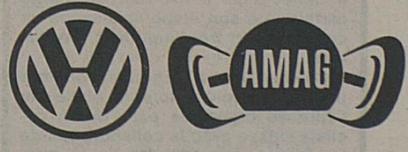
Pneus à ceinture d'acier
Roues indépendantes
Essieu AR à bras longitudinaux combinés

Golf: Depuis 1974, la voiture la plus vendue de Suisse.
VW pour la 25^e fois N°1 en Suisse.

La dot de tout modèle VW neuf: 1 an de garantie, sans limite de kilométrage, 2 ans de protection Intertours-Winterthur et une valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Coupon. Veuillez m'envoyer votre documentation sur la Golf.
Nom et adresse:
NP et localité:
Prière de découper et d'expédier à: AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

Leasing AMAG pour entreprises et commerces: pour tout renseignement, tél. 056/43 01 01.



Elle lavait le linge de la famille du Dr Faulhaber pour aider aux dépenses de la maison.

Maman était grande, maigre mais très jolie. Elle avait un beau teint brun et des cheveux noirs et lisses. Quand elle laissait ses cheveux dénoués ils descendaient jusqu'à la taille. C'était très joli quand elle chantait et je restais à côté d'elle pour apprendre :

*O mon marin, mon marin
O marin de mes soupirs,
C'est pour toi, mon marin,
Que demain je vais mourir...*

*Les flots étaient agités.
Les vagues roulaient sur le sable.
Mon marin s'en est allé
Lui que j'avais tant aimé...*

Hélas, l'amour du marin

*Est amour d'une demi-heure
Le navire a levé l'ancre
Mon marin s'en est allé...*

La mer était agitée...

Maintenant encore cette chanson me rendait d'une tristesse que je n'arrivais pas à comprendre.

Totoca me donna une bourrade. Je me réveillai.

— Qu'est-ce que tu as, Zézé?
— Rien. Je chantais.
— Tu chantais?
— Oui.
— Alors je dois devenir sourd.

Est-ce qu'il ne savait pas qu'on peut chanter en dedans? Je ne dis rien. S'il ne le savait pas, je ne lui apprendrais pas.

(A suivre)

Gymnastique en Valais: ça bourgeoine!

A Ovronnaz: gros succès du séminaire ACVG

A LA SUITE de la réunion des présidents des grandes associations sportives valaisannes et face aux problèmes soulevés qui préoccupent depuis longtemps les responsables pour assurer un juste passage de l'autorité à la cellule, l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, par son président M. Edmond Biollaz et son comité, a mis sur pied le premier séminaire des présidents de sections d'actifs et les a réunis en une journée de réflexion à Ovronnaz.

Cette première rencontre fut un succès complet sur tous les points:

- par la présence de près de 40 responsables représentant 28 sections sur 34 dont la presque totalité des présidents accompagnés encore parfois de leur vice-président,
- par l'intérêt porté par tous les groupes, intérêt rendu général lors de la mise en commun des rapports,
- par la participation active de chaque président ou responsables exposant, appuyant ou défendant telle ou telle solution

Vingt-huit sections présentes, deux excusées (Bramois, Saint-Maurice) et malheureusement quatre absentes (trois du Valais romand: Flanthey, Martigny-Aurore et Vernayaz et une seule du Haut-Valais, Stalden), montrent tout l'intérêt porté à ce séminaire.

Toutes les régions, toutes les mentalités, toutes les situations étaient ainsi présentes et après l'ouverture officielle de ce séminaire par Edmond Biollaz, en présence du président d'honneur, Rodolphe Roussi, quatre groupes ont été constitués sous la responsabilité d'un animateur:

1. les sociétés du Haut-Valais, René Kuhn,
2. les sociétés du Centre, Antoine Chevrier,
3. les sociétés du Bas-Valais, Cyrano Vouillamoz,
4. les responsables régionaux et cantonaux à tous les échelons, Edmond Biollaz.

Séparément, chacun de ces groupes a étudié et approfondi deux thèmes d'actualité urgente:

- les moniteurs,
- les adolescents.

Un travail profond s'est fait entre présidents, des situations ont été développées, des lignes de conduite proposées et généralisées, si bien que tous les groupes ont largement dépassé le temps prescrit des trois heures de discussion.

Il y a là la meilleure réponse à la nécessité d'une telle rencontre, d'un tel séminaire en dehors des chemins battus, des éternels problèmes administratifs, financiers ou techniques.

Rapports des groupes

L'après-midi a été réservée à la mise en commun des rapports des différents groupes.

Tour à tour, René Zurbriggen, Viège, Roger Cotter, Vétroz, Claude Franc, Martigny-Octoduria, ont résumé d'une façon claire, précise, avec des propositions nouvelles bien échauffées, le produit des discussions du matin.

Toutes les données demanderaient trop de place. Mais, il est intéressant de relever qu'il existe des problèmes propres à chaque région, puis, que dans chaque groupe les mêmes situations fâcheuses ont soulevé les mêmes solutions ou propositions.

Ainsi pour le Haut-Valais et le Bas-Valais, se pose le problème des vacances pour les cours de huit jours, cours qu'il serait préférable de fractionner sur deux week-ends prolongés.

Pour le Haut-Valais encore, la fréquentation des cours est fonction des distances

géographiques, des matinées perdues, de la langue, d'où nécessité de cours décentralisés. En plus, avec le Centre et le Bas, tout le monde est d'avis d'une journée entière avec davantage de matière et surtout une table ouverte à la fin du cours.

Si pour le Haut-Valais le problème des contacts directs avec les jeunes est en voie de réalisation, il n'en est rien pour les deux autres régions où pas mal de problèmes n'ont pas encore reçu de propositions: âge, école, intérêt, etc.

Au niveau des moniteurs toujours, leur âge d'entrée en fonction est capitale tout comme leur durée de fonctionnement souvent trop courte. La tendance est à trop charger celui qui accepte une fonction alors qu'il est convenu de le décharger en lui donnant des sous-moniteurs pour le second, sous-moniteurs qui seraient pour la plupart spécialisés dans l'une ou l'autre branche.

A ce niveau aussi, dans le Valais romand, les présidents sont d'avis d'échanger les moniteurs et sous-moniteurs entre sections voisines, créant ainsi certainement une émulation valable et profitable à tous, un échange d'idées à tous les échelons de la section, du président au gymnaste en passant par toutes les fonctions intermédiaires.

Un autre problème ayant trait aux deux thèmes est l'information, l'utilisation des résultats, de la presse. Les jeunes aiment être informés et montrer ce qu'ils font. Alors, journées portes ouvertes, journal sportif interne, soirée, concours, compétitions diverses, collaboration avec les enseignants, formation de groupes spécialisés avec concours individuels ou de sections pour un nombre plus ou moins grand de sociétés locales ou régionales, sont autant de moyens favorables à récupérer les jeunes qui n'ont aucune société et ne savent que faire de leur temps libre. Il faut faire faire à ces derniers ce qu'ils ont envie de travailler surtout la spécialisation.

Il faudrait encore créer de nouvelles sociétés dans les localités où il n'y en a pas.

En partant de sa formation gymnique, le jeune pourra plus facilement choisir sa voie sportive en ayant des contacts plus étroits avec les autres sociétés locales.

D'autres nombreux points sont encore exposés et chaque groupe conclut en relevant l'excellence de cette journée et la demande est générale de mettre sur pied chaque année pareille rencontre en recevant des sociétés les points qu'elles désiraient traités ou approfondir.

Après ces exposés, chaque fois traduit et pris en charge par le président cantonal, le rapporteur du groupe des responsables, Jérôme Gaillard, a donné connaissance aux présidents des objectifs fixés par ces responsables, sur les deux thèmes, avec mise en application dès que possible mais pour la Fête cantonale de 1980 déjà.

En complément de programme, des informations diverses ont été données:

- formation des moniteurs et cours annoncés, Michel Luy;
 - commission de jeunesse, André Constantin;
 - nationaux, Roger Terretaz;
 - Jeunesse et Sport, René Kuhn;
 - artistique, Georges Coppey;
 - sous-associations, Walter Bittel, Marcel Biner, Georges Nellen
- alors que le président d'honneur, Rodolphe Roussi, toujours très écouté, s'est félicité d'un pareil séminaire, en ajoutant qu'un cours de huit jours est déjà trop court et que les responsables des sociétés doivent servir la société et non s'en servir.

gc

Collombey-Muraz

Première soirée spectacle AVGF Un triomphe gymnique

Dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire de l'Association valaisanne de gymnastique féminine, la première soirée-spectacle de gymnastique s'est déroulée au centre scolaire de Collombey-Muraz devant une salle bien garnie.

Ils étaient venus de toute la région, mais aussi du centre du Valais, de l'ouest vaudois et même de Lausanne pour applaudir aux productions des meilleures sociétés et des gymnastes chevronnées du canton appelées à faire vivre sur scène tous les groupements du canton dans leurs différentes disciplines.

De nombreuses personnalités, notamment MM. Charles Wirz, président d'honneur de l'AVGF, Arthur Zimmermann, président de Collombey-Muraz, Claude Donnet, membre d'honneur et fondateur de la section locale, M^{me} Gilbert Gianadda, présidente cantonale et son comité, M^{me} Mimi Mischler et M. Raymond Coppey, membre d'honneur, ont suivi avec un intérêt soutenu les trois heures de spectacle non-stop où vraiment un travail gymnique de haut niveau a été présenté.

De mère et enfants à l'école du corps la plus poussée dans GRS - gymnastique rythmique sportive - en passant par les pupilles, les actives et les dames, la grâce féminine a été reine samedi soir, sur la grande scène de Collombey-Muraz.

Chaque fois, la chorégraphie apportait une note nouvelle dans l'accompagnement musical.

En parallèle à l'école du corps, l'athlétisme par un échauffement pour le saut en hauteur et le volleyball et le basketball par une mise en condition, ont montré deux autres volets de l'activité AVGF. Puis, entretenant différents groupes, maintenant toujours le public dans un grand silence d'attention et d'admiration, le travail aux engins, artistique et agiles, fut de grands moments de cette soirée. En salle, les meilleures Valaisannes ont montré les difficultés aux anneaux balançants, à la poutre, au mini-trampoline, au caisson, aux barres asymétriques, sautant, virevoltant, tournant, se jouant des engins avec adresse, précision et audace.

Vraiment à Collombey-Muraz, la gymnastique féminine valaisanne a connu un réel triomphe et laissé les spectateurs émerveillés par la qualité du spectacle.

Le proverbe: «Les absents ont eu tort» peut s'appliquer avec raison, mais, pour une fois, une entorse lui sera faite puisque pour la région du centre du Valais une soirée parallèle sera mise sur pied à Savièse, le samedi 28 avril. Alors réservez déjà votre soirée.

Pour l'heure, félicitations à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré comme l'a dit en clôture, le président du comité d'organisation des manifestations, Roland Gay-Crosier: «Le 50^e anniversaire est bien parti. En avant tous.»

gc

La «Gym hommes» de Martigny-Ville en assemblée générale

C'est au café du Valais que se déroula cette assemblée. Le président Fernand Gilliéron salua les membres d'honneur présents: Paul Yergen, Charles Méroz, Edouard Franc, Alex Meichtry, John Rouiller, ainsi que tous les gymnastes.

Au cours de cette dernière année, la section a été endeuillée par le départ de Emile Moret, à qui l'assemblée rendit un ultime hommage.

On enregistra l'arrivée de six nouveaux membres: MM. Guy Faibella, Michel Gilliéron, Pierre-Michel Moret, Sueto Mudronja, Mario Trapani, Joseph Zecchin. Trois démissions sont enregistrées. C'est en présence de trente et un membres que le coup d'envoi de l'assemblée administrative est donné. A la lecture, par Roland Méroz, du procès-verbal très fouillé du dernier exercice, suit le rapport du président qui relève la très bonne fréquentation aux répétitions, la participation aux tournois de volleyball et le succès de la Fête fédérale de Genève avec un effectif de seize membres gym-hommes.

René Magnin, moniteur, félicite les membres de leur assiduité aux séances - moyenne dix-huit présences. Il fait l'éloge de M. John Rouiller et M. Louis Bossetti pour leur aide. Il relève le succès à la Fête fédérale et félicite tous les membres pour leur esprit d'équipe. Enfin il lève le voile sur notre activité 79. Reprise des répétitions le vendredi 16 mars à 20 heures avec comme point culminant la participation à la Journée cantonale des gym-hommes à Conthey et la fête bas-valaisanne du 17 juin à Salvan.

Pas de problème pour l'instant pour le caissier Pierre Gay-Crosier dont les comptes sont très bien tenus. Ceux-ci furent acceptés avec remerciements au caissier et aux vérificateurs.

Comme on ne saurait négliger les joies annexes à la gymnastique, le président présenta la sortie en famille du 10 juin, la sortie surprise du 9 septembre, ainsi que la soirée familiale. Avant de lever cette sympathique assemblée, le président remit un cadeau au moniteur pour son dévouement. Après le salut amical de la SFG, section Octoduria, Fernand Gilliéron leva la séance.

Fred.

Basketball: avec les séries inférieures

Deuxième ligue

RÉSULTATS

Sion 3 - Wissigen 2, 32-58; Wissigen 2 - Sierre 1, 55-66; Nendaz - Bagnes, 58-76; Martigny 2 - Monthey 2, 67-54; Monthey 4 - Martigny 2, 18-77; Nendaz - Les Agettes, 62-34; Monthey 4 - Sierre 2, 16-47; Sion 3 - Sierre 2, 0-2.

CLASSEMENT

| | | | |
|-----------------|----|-----------|----|
| 1. Martigny 2 | 19 | 1342- 927 | 36 |
| 2. Bagnes | 17 | 1200- 861 | 28 |
| 3. Sierre 2 | 17 | 1107- 895 | 26 |
| 4. St-Maurice | 17 | 1355-1003 | 24 |
| 5. Sierre 1 | 17 | 1229- 989 | 24 |
| 6. Monthey 2 | 17 | 1138-1032 | 18 |
| 7. Nendaz | 18 | 1117-1072 | 18 |
| 8. Hélios | 15 | 859- 939 | 14 |
| 9. Martigny 3 | 16 | 978- 873 | 12 |
| 10. Wissigen 2 | 18 | 1074-1202 | 10 |
| 11. Monthey 4 | 10 | 659-1137 | 8 |
| 12. Sion 3 | 17 | 786-1133 | 6 |
| 13. Les Agettes | 17 | 523-1251 | 0 |

Aucun changement en tête du classement où Martigny 2 est toujours solidement ancré; Bagnes (à huit points mais avec deux matches en moins) peut encore espérer rejoindre le leader.

Nendaz - Bagnes

58-75 (35-32)

Nendaz: Parmentier (15), Déléze (4), Bühlmann (4), Glassey, Claivaz (17), Michelet (8), Eggs (10).

Bagnes: Dubuis (24), Tissières (19), Murisier (2), Besson (4), Burnier (18), Monod (2), May, Pointet (6).

Une fois de plus, Nendaz aura craqué en seconde période, après avoir fait jeu égal durant les vingt premières minutes avec son adversaire qui, gêné par l'excellente défense de zone, usait du shoot à distance, sans beaucoup de succès d'ailleurs. En deuxième mi-temps Bagnes opta pour une défense individuelle qui se révéla très efficace face à des Nendards trop statiques. Cette défaite était néanmoins prévisible pour Nendaz qui jouait hier soir contre Monthey 2 une carte beaucoup plus importante dans l'optique de la sixième place.

Wissigen 2 - Sierre 1

55-66 (22-27)

Wissigen 2: Gay-Crosier (12), A. Mudry (7), E. Mudry (10), Stückelberger (8), Burgener (6), Bogo (12).

Sierre 1: Zufferey (12), Loye (2), Maillard, Mayer (4), Siggen (6), Perren (29), Lamon (13).

Pour garder contact avec les premiers, Sierre 1, se devait de battre Wissigen 2. Les deux formations entamèrent la par-

tie aussi tendues l'une que l'autre et le score (2-2 après six minutes) montre bien la nervosité des joueurs. L'issue de la partie resta incertaine jusqu'à la 12^e. Wissigen connut alors un passage à vide et le score passa de 41-47 à 41-58: le match s'était joué en l'espace de trois minutes.

Martigny 2 - Monthey 2

67-54 (26-24)

Martigny 2: Wyder (14), Paccolat (8), Pellaud (10), B. Michellod (8), G. Michellod (12), Rouge (13), R. Rouge (2).

Monthey 2: Vanay (6), Dupuis (2), Seingre (4), Schutz (20), Chambovey (8), Gay (14).

La venue de Monthey 2 ne signifiait pas que le leader aurait la partie facile; pourtant Martigny prit un excellent départ, menant 14-4 à la 5^e. Mais grâce à un manque de réussite de leurs adversaires, les Montheyans parvinrent à revenir à deux points au terme des vingt premières minutes. En seconde période, les Octoduriens augmentèrent leur avantage au fil des minutes et à la 30^e tout était dit puisqu'ils menaient de vingt points (56-36).

Promotion féminine

RÉSULTATS

Sion 2 - Bagnes, 39-52; Vétroz - Monthey, 27-22; Martigny - Bagnes, 31-17; Nendaz - Vouvy 2, 18-50; Sierre 2 - Wissigen, 38-40; Sierre 2 - Nendaz, 56-18; Vouvy 2 - Monthey 54-35; Bagnes - Sierre 2, 41-66.

CLASSEMENT

| | | | |
|-------------|----|----------|----|
| 1. Wissigen | 14 | 1051-364 | 28 |
| 2. Sierre 2 | 15 | 833-460 | 26 |
| 3. Martigny | 14 | 678-464 | 22 |
| 4. Conthey | 13 | 476-581 | 14 |
| 5. Vétroz | 13 | 357-495 | 14 |
| 6. Bagnes | 14 | 523-577 | 12 |
| 7. Monthey | 12 | 481-564 | 8 |
| 8. Vouvy 2 | 14 | 425-662 | 8 |
| 9. Nendaz | 13 | 245-653 | 2 |
| 10. Sion 2 | 12 | 345-592 | 0 |

Wissigen a franchi un nouveau pas vers le titre en battant les Sierroises dans leur salle. Si au terme de ce match où l'écart ne dépassa jamais six points, la formation de Christian Mudry partit en vainqueur, elle doit une fière chandelle à la chance, car aussi bien Sierroises que Sédunoises auraient pu s'imposer dans ce match au sommet. Dans le bas du classement la situation s'éclaircit grâce aux deux victoires de Vouvy 2, succès qui devraient «réveiller» Monthey, bien mal inspiré ces derniers temps.

Juniors B

RÉSULTATS

Martigny - Sion 2, 106-44; Sion 2 - Sion 1, 43-122.

CLASSEMENT

| | | | |
|------------------|---|---------|----|
| 1. Sion 1 | 6 | 628-245 | 12 |
| 2. Monthey | 6 | 356-391 | 8 |
| 3. Martigny | 7 | 571-422 | 8 |
| 4. Saint-Maurice | 6 | 295-384 | 2 |
| 5. Sion 2 | 7 | 280-688 | 2 |

Juniors C

RÉSULTATS

Sierre - Wissigen 2, 120-6; Sion - Nendaz, 56-49; Wissigen 1 - Monthey, 80-81; Martigny 2 - Wissigen 1, 40-51; Wissigen 2 - Saint-Maurice, 13-148.

CLASSEMENT

| | | | |
|---------------|----|-----------|----|
| 1. Martigny 1 | 12 | 1134- 250 | 24 |
| 2. St-Maurice | 11 | 1005- 268 | 20 |
| 3. Sierre | 11 | 788- 328 | 18 |
| 4. Wissigen 1 | 14 | 752- 798 | 12 |
| 5. Monthey | 10 | 618- 582 | 10 |
| 6. Sion | 12 | 350- 651 | 10 |
| 7. Martigny 2 | 11 | 463- 678 | 6 |
| 8. Nendaz | 11 | 391- 689 | 4 |
| 9. Wissigen 2 | 12 | 87-1361 | 0 |

Programme de la semaine

| | |
|-----------------|--|
| Mardi | Vétroz - Bagnes (fém.) à 20 h. 30, Plantys |
| Mercredi | Monthey - St-Maurice (JC) à 13 h. 30, Reposieux. Wissigen 2 - Nendaz (JC) à 17 h. 45, SMA Sion 1 - Monthey (JB), à 15 h. 30, Platta St-Maurice - Martigny 2 (2 ^e) 20 heures, collège Martigny 3 - Wissigen 2 (2 ^e) 20 heures, Sainte-Marie |
| Jeudi | Sierre 1 - Les Agettes (2 ^e), à 20 h. 30, Goubing |
| Vendredi | Hélios - Bagnes (2 ^e), à 20 h. 30, Platta Sion 3 - Monthey 4 (2 ^e), à 20 heures, Saint-Guérin Vouvy 2 - Conthey (fém.) à 20 h. 30, collège Nendaz - Wissigen (fém.) à 20 heures, ENF Sion 2 - Monthey (fém.), à 20 heures |
| Samedi | Martigny 2 - Martigny 1 (JC) 15 heures, Bourg Sierre - Sion (JC), 15 h. 30 Goubing |

Chris

Jean-Pierre Bahler
Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariethoz
Téléphone privé 027/22 95 85
Gerard Joris
Téléphone privé 027/31 19 28

Le goût d'aujourd'hui...

Un nouveau plaisir de fumer se révèle dans l'agréable douceur de Gallant Trend.



Un nouveau mélange parfaitement équilibré de tabacs de haute qualité.

Et un filtre très efficace, évidemment.



6 mg condensat 0,5 mg nicotine

GAT 791

toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:

| | | | |
|-------------|---------|-----------|--|
| a) au F ass | | | |
| Mardi | 20.3.79 | 0700-1900 | |
| Mercredi | 21.3.79 | 0700-1900 | |
| Jeudi | 22.3.79 | 0700-1900 | |
| Vendredi | 23.3.79 | 0700-1700 | |

Région des buts: gorge du Saint-Barthelémy, SW La Rasse, Evionnaz.

b) Lancement de grenades à main au stand du bois Noir, Epinassey SE Saint-Maurice

| | | |
|----------|---------|-----------|
| Mercredi | 21.3.79 | 0730-1700 |
| Jeudi | 22.3.79 | 0730-1700 |

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71 (65 24 21)



ANNONCES DIVERSES



offre à un

vendeur pour confection hommes

une place intéressante comme **conseiller pour la mode**

Si vous apportez les connaissances nécessaires et quelques années de pratique, nous vous prions de vous mettre en contact avec notre gérant, M. O. Wüthrich.



Mode masculine
Avenue de la Gare 9
1870 Monthey, tél. 025/4 53 06

1 semaine d'essai gratuit:



«jura» octa - le seul rasoir électrique avec 5 ans de garantie et tondeuse séparée

Demandez votre **jura d'essai** chez:

Sion: Savioz Clément, arts ménagers, rue de la Majorie 6, 027/23 10 25

au Ménage Moderne Bruttin-Gay-Balmaz
Rue du Rhône 29
Tél. 027/22 48 86 22 30 47

Martigny: Salamin & Fils, av. de la Gare 28, 2 10 50

Saint-Maurice: Salamin & Fils, 3 60 41



Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu L

Ski

Walter Tresch battu en finale

Vingt-quatre heures après avoir gagné la descente, le Suisse Walter Tresch a dû s'incliner en finale du slalom parallèle de Sun Valley (Idaho), épreuve comptant pour le championnat du monde des professionnels. Tresch s'est en effet incliné devant l'Américain Lonny Vanatta. **Résultats des finales :**

1^{er}/2^e places : Lonny Vanatta (EU) bat Walter Tresch (S) ; 3^e/4^e places : Robert Schuchter (Aut) bat Tyler Palmer (EU).

Ce slalom parallèle de Sun Valley clôturait la saison professionnelle, dont le championnat a été remporté de manière souveraine par l'Autrichien Andreas Arnold. Pour sa première saison complète outre-Atlantique, Walter Tresch a terminé à la deuxième place tandis que son compatriote Josef Odermatt, qui avait obtenu le même rang ces trois dernières années, a dû se contenter cette fois de la huitième place. Le classement final du championnat du monde professionnel :

1. Andreas Arnold (Aut) 555 points/82 788 dollars ; 2. Walter Tresch (S) 395/44632 ; 3. Hans Hinterseer (Aut) 265/22 872 ; 4. Jim Hunter (Can) 260/22 741 ; 5. Lonny Vanatta (EU) 245/28 633 ; 6. Robert Schuchter (Aut) 225/20 916 ; 7. Manfred Jakob (S) 215/13 208 ; 8. Josef Odermatt (S) 205/15 082 ; 9. Tyler Palmer (EU) 205/11 399 ; 10. Richie Woodworth (EU) 200/15 666 ; 11. Doug Woodcock (EU) 185/10 389 ; 12. Werner Bleiner (Aut) 180/16 500 ; 13. Dave Currier (EU) 160/8116 ; 14. Otto Tschudi (No) 155/8513 ; 15. Bernard Front (Fr) 150/6324.

La coupe du monde nordique

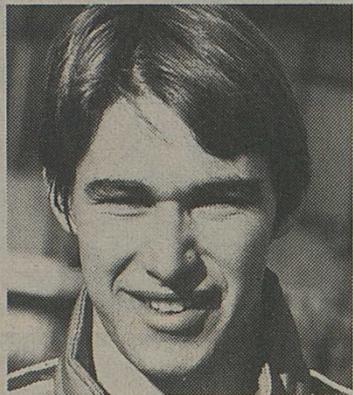
La première édition officielle de la coupe du monde nordique, qui s'est achevée ce week-end à Holmenkollen par la victoire du Norvégien Oddvar Bra, n'a pas permis aux Suisses de briller particulièrement. Le meilleur représentant helvétique, Franz Renggli, a en effet terminé à la 25^e place. Les meilleurs résultats individuels ont par ailleurs été obtenus par Renggli (8^e à Castelrotto) et par Edi Hauser (8^e également à Falun), tous deux sur 30 kilomètres. Le classement final de la coupe du monde nordique :

1. Oddvar Bra (No) 117 points (16 points biffés) ; 2. Lars-Erik Eriksen (No) 98/33 ; 3. Sven-Ake Lundbeck (Su) 85/3 ; 4. Giulio Capitanio (It) 75/8 ; 5. Maurillo de Zolt (It) 68/2 ; 6. Ove Aunli (No) et Thomas Wassberg (Su) 68 ; 8. Per-Knut Aaland (No) 62,5 ; 9. Ivan Lebanov (Bul) 61 ; 10. Anders Bakken (No) 59,7 ; 11. Rosalin Bakijev (URSS) 56 ; 12. Eugeni Beliaiev (URSS) 52,5 ; 13. Tore Gullen (No) 50 ; 14. Jean-Paul Pierrat (Fr) 45 ; 15. Anatoli Ivanov (URSS) 43 ; 16. Nicolai Simiatov (URSS) 42 ; 17. Josef Luszczek (Pol) 37 ; 19. Vassili Rotchev (URSS), Sergueï Saveliev (URSS) et Vladimir Lukianov (URSS) 34. Puis : 25. Franz Renggli 27 ; 32. Edi Hauser 20 ; 39. Gaudenz Ambühl 15 ; 45. Hansueli Kreuzer 12 ; 58. Venanz Egger 6 ; 79 coureurs classés.

SLALOM GÉANT MESSIEURS DE HEAVENLY VALLEY

Encore et toujours ce diable de Stenmark Peter Lüscher remporte la coupe du monde

NEUVIÈME slalom géant de la saison et neuvième victoire pour le Suédois Ingemar Stenmark. Encore troisième à l'issue de la première manche derrière le Yougoslave Bojan Krizaj et l'Autrichien Hans Enn. Le triple vainqueur de la coupe du monde a fait le forcing sur le deuxième parcours, distançant irrésistiblement tous ses adversaires. Comme il l'avait d'ailleurs fait au cours de toute la saison. Le Suisse Peter Lüscher a pris le cinquième rang, mais l'important était qu'il ne soit pas rejoint par son rival pour le trophée 1979, Leonhard Stock. S'il n'a pas glané de points supplémentaires, Lüscher ne peut plus être rejoint au classement de la coupe du monde puisque l'Autrichien se devait de se classer deux fois premier et une fois dixième dans les trois dernières épreuves pour qu'il puisse comptabiliser le même total que le Suisse. En prenant le 13^e rang du géant, il voit du même



Le Suisse, qui triomphe deux ans après sa compatriote Lise-Marie Morerod, a accueilli sa victoire avec flegme : « Je savais déjà, à Lake Placid, que j'avais gagné », a-t-il dit. « Ma joie n'est plus aussi grande, mais je suis évidemment très heureux. »

coup toutes ses chances de victoire s'envoler.

Peter Lüscher, âgé de 23 ans et originaire de Romanshorn, est donc le premier skieur suisse à s'octroyer ce prestigieux challenge. Il succède à Ingemar Stenmark, le vainqueur des trois dernières années. Avant lui, Dumeng Giovanni (2^e en 1968), Edy Brugmann (3^e en 1972) et Roland Collombin (3^e en 1973) avaient obtenu les meilleurs résultats helvétiques.

L'invincible Suédois s'est montré particulièrement efficace au cours de la seconde manche, où il fit mieux que combler son retard accumulé dans le premier parcours. Pourtant tout laissait croire que cette fois les adversaires de Stenmark pourraient enfin lui voler une victoire longtemps convoitée. Mais sur un tracé extrêmement raide et dur, il sut admirablement mener ses skis, réalisant une course parfaite et reprenant près de deux secondes à Krizaj et à l'Autrichien Hans Enn.

9^e à l'issue de la première manche, le Fribourgeois Jacques Luthy a quelque peu déçu en prenant le 10^e rang final de même que le Grison Heini Hemmi, champion olympique à Innsbruck qui ne put faire mieux que 11^e.

Le résultat d'ensemble des coureurs de Rolf Hefti est donc le moins bon enregistré au cours de cet hiver. Les seuls côtés positifs sont donc à l'actif de Peter Lüscher, qui, quelque peu hésitant dans la première manche (8^e), sut réagir en champion, soulagé de voir l'Autrichien Stock des premières places.

C'est un deuxième Suédois qui a récolté les honneurs de cette dernière épreuve aux Etats-Unis. Il s'agit du jeune Ingvar Bergstedt qui, parti avec le dossard 42 se retrouva au sixième rang dans le premier tracé pour finalement prendre une méritoire 8^e place.

● **Classement officiel. Slalom géant de Heavenly Valley :** 1. Ingemar Stenmark (Sue) 2'11"72 (1'02"42 et 1'09"30). 2. Bojan Krizaj (You) 2'12"43 (1'01"40 et 1'11"03). 3. Hans Enn (Aut) 2'13"23 (1'02"15 et 1'11"08). 4. Piero Gros (It) 2'13"96 (1'02"86 et 1'11"10). 5. Peter



Les trois premiers, de gauche à droite : Bojan Krizaj (You), 2^e, le Suédois Ingemar Stenmark (vainqueur) et Hans Enn (Aut) 3^e.

- Lüscher (S) 2'14"60 (1'03"22 et 1'11"38). 6. Andreas Wenzel (Lie) 2'14"85 (1'02"49 et 1'12"36). 7. Boris Strel (You) 2'15"04 (1'03"12 et 1'11"92). 8. Ingvar Bergstedt (Sue) 2'15"08 (1'03"07 et 1'12"01). 9. Anton Steiner (Aut) 2'15"55 (1'03"24 et 1'12"31). 10. Jacques Luthy (S) 2'15"59 (1'03"38 et 1'12"21). 11. Heini Hemmi (S) 2'15"79 (1'03"62 et 1'12"17). 12. Alex Giorgi (It) 2'15"97. 13. Leonhard Stock (Aut) 2'16"53 (1'03"93 et 1'12"60). 14. Torsten Jakobsson (Sue) 2'16"90. 15. Bohumir Zeman (Tch) 2'16"93. 16. Jean-Luc Fournier (S) 2'17"28 (1'03"79 et 1'14"49). 17. Eric Wilson (EU) 2'18"10. 18. Franz Gruber (Aut) 2'18"53. 19. Werner Rhyner (S) 2'18"94. 20. Wolfram Ortner (Aut) 2'19"01. 21. Klaus Heidegger (Aut) 2'19"88. 22. Steve Mahre (EU) 2'20"65. 23. Germain Barrette (Ca) 2'21"01. 24. Valeri Tsyganov (Ca) 2'21"40. 25. Scott Hoffman (EU) 2'21"44. - 27 coureurs classés.

● **Classement des deux manches. - 1^{re} manche :** 1. Krizaj 1'01"40. 2. Enn 1'02"15. 3. Stenmark 1'02"42. 4. Wenzel 1'02"49. 5. Gros 1'02"86. 6. Bergstedt 1'03"07. 7. Strel 1'03"12. 8. Lüscher 1'03"22. 9. Steiner 1'03"24. 10. Luthy 1'03"38. 11. Hemmi 1'03"62. Puis : 14. Fournier 1'03"79. 16. Stock 1'03"93. Eliminés : Toni Burgler (S), Peter Popangelov (Bul), Christian Orlainsky (Aut).

● **2^e manche :** 1. Stenmark 1'09"30. 2. Krizaj 1'11"03. 3. Enn 1'11"08. 4. Gros 1'11"10. 5. Lüscher 1'11"39. 6. Strel 1'11"92. 7. Bergstedt 1'12"01. 8. Hemmi 1'12"17. 9. Luthy 1'12"21. 10. Giorgi 1'12"34. - Eliminés notamment : Mally (It), Spiess (Aut), Gustavo Thoeni (It), Willy Frommelt (Lie), Cary Adgate (EU), et Walter Vesti et Peter Müller (tous suisses).

● **Classement provisoire de la coupe du monde :** 1. Peter Lüscher (S) 184 p/74 biffés vainqueurs de l'édition 78/79. 2. Phil Mahre (EU) 155/49. 3. Ingemar Stenmark (Sue) 149/90. 4. Andreas Wenzel (Lie) 148/37. 5. Leonhard Stock (Aut) 142/23. 6. Piero Gros (It) 131/36. 7. Anton Steiner (Aut) 95/2. 8. Bojan Krizaj (You) 91/99. 9. Leonard Stock (It) 85/14. 10. Gustavo Thoeni (It) 72/11. 11. Peter Müller (S) 71/46.

● **Classement du géant :** 1. Ingemar Stenmark (Sue) 125/100. 2. Peter Lüscher (S) 104/22. 3. Bojan Krizaj (You) 96/6. 4. Andreas Wenzel (Lie) 74/0. 5. Heini Hemmi (S) 73/29. 6. Jean-Luc Fournier (S) 58/2 et Piero Gros (It) 58/1. 8. Leonhard Stock (Aut) 55/2 et Jacques Luthy (S) 55/1. 10. Hans Enn (Aut) 54/0.

A. Moser-Pröll voit rouge

La double défaite d'Annemarie Moser dans les slaloms d'Aspen et d'Heavenly Valley a semé la zizanie dans le camp autrichien. La « Pröll » qui voit son rêve de reconquérir la coupe du monde s'évanouir, s'en prend déjà indirectement à ses entraîneurs et aux responsables du ski autrichien.

« Je n'aurais pas dû prendre le départ du géant d'Aspen. Malheureusement, il n'y avait aucun médecin avec l'équipe au Colorado », a-t-elle dit à l'issue du slalom géant d'Heavenly Valley.

Cette carence a été sévèrement critiquée par le fabricant de ses skis qui a menacé de se retirer l'an prochain du pool autrichien, apprenait-on à Heavenly Valley.

Le Dr Beer, médecin de l'équipe allemande, avait été engagé pour soigner les Autrichiens pendant la tournée en Amérique du Nord, mais il avait dû se rendre avec les garçons à Garibaldi, au Canada, laissant ainsi les Autrichiennes sans surveillance médicale pour l'étape d'Aspen.

La contre-performance de Moser et la suprématie de la jeune allemande Christa Kinshofer en slalom géant ont été largement commentées.

« Christa est super-douée. Elle skie avec précision et de manière très fluide nécessitant peu d'engagement physique, a souligné sa compatriote Irene Epple. Mais elle n'est pas imbattable », a-t-elle ajouté.

« Son style est extraordinaire, a dit de son côté

la Française Fabienne Serrat. Pour ma part, j'avoue que je n'aime pas skier sur la glace et que je dois me forcer. Il faut que je travaille ce point en vue de la saison olympique ».

Serrat, qui s'était blessée au talon il y a deux semaines, a indiqué que son pied ne lui faisait plus mal en skiant, mais qu'elle avait toujours des difficultés à marcher. « C'est gênant car je ne peux pas m'entraîner à fond ».

Situation en coupe du monde

Le classement général provisoire : 1. Hanni Wenzel (Lie) 220 points/66 biffés ; 2. Annemarie Moser (Aut) 212/93 ; 3. Irene Epple (RFA) 181/58 ; 4. Marie-Thérèse Nadig (S) 146/56 ; 5. Cindy Nelson (EU) 145/27 ; 6. Fabienne Serrat (Fr) 133/5 ; 7. Regine Sackl (Aut) 112/37 ; 8. Christa Kinshofer (RFA) 110/50 ; 9. Claudia Giordani (It) 98/29 ; 10. Lea Sölkner (Aut) 92/2 ; 11. Perrine Pelen (Fr) 77/2 ; 12. Erika Hess (S) 75/0. Par nations : 1. Autriche 1566 ; 2. Suisse 1135 ; 3. Italie 903 ; 4. RFA 757 ; 5. Etats-Unis 700 ; 6. Liechtenstein 466 ; 7. France 393 ; 8. Suède 232 ; 9. Canada 171 ; 10. Tchécoslovaquie 168. **Classement spécifique du géant féminin :** 1. Christa Kinshofer (RFA) 125 ; 2. Hanni Wenzel (Lie) 101 ; 3. Irene Epple (RFA) 83 ; 4. Marie-Thérèse Nadig (S) 73 ; 5. Fabienne Serrat (Fr) 46 ; 6. Regine Sackl (Aut) 45 ; 7. Erika Hess (S) 43 ; 8. Heidi Preuss (EU) 36 ; 9. Lenka Vlckova (Tch) 32 ; 10. ex-aequo Daniela Zini (It), Vicky Fleckenstein (EU) et Lea Sölkner (Aut) 28.

Le Japon, dernière étape de la CM

Le Japon, qui accueillera du 17 au 20 mars prochain, la dernière manche de la coupe du monde, est un pays de montagne et de neige où les skieurs fanatiques se comptent par millions.

La popularité du ski y doit beaucoup à Chiharu Igaya, qui remporta la médaille d'argent aux Jeux olympiques de Cortina d'Ampezzo en 1956, derrière l'Autrichien Tony Sailer. plus tard, en enlevant de façon spectaculaire les trois médailles d'or, d'argent et de bronze au saut de 70 mètres, lors des Jeux de Sapporo en 1972, les Japonais Yukio Kasaya, Shoji Konno et Seiji Awochin ont encore accéléré la ruée sur les pistes.

Le nombre des skieurs est estimé à dix millions. On compte environ 1050 pistes, dont 450 équipées de remontées mécaniques. Ecoles, entreprises, clubs en tous genres, magasins de skis, agences de voyages et compagnies aériennes organisent des voyages aux sports d'hiver dans toutes les directions, de décembre à avril. Plusieurs milliers de Japonais vont tous les ans skier dans les Alpes françaises.

Le Japon, un archipel de quatre îles principales formant un arc entre les 24^e

et 46^e degrés nord, voit habituellement les deux tiers de sa superficie recouverts de neige en hiver.

Depuis que Chiharu Igaya s'est retiré de la compétition, le Japon n'a plus guère produit de champions de classe internationale. L'on ne cite que Toshiro Kaiwa, qui s'est classé 7^e dans le slalom des championnats du monde de 1978. Depuis, il s'est déchiré le tendon d'Achille, en juillet, et n'a plus pris part à une compétition. Il doit faire sa rentrée lors de la finale de Furano.

C'est la troisième fois qu'une épreuve de coupe du monde se disputera au Japon. Depuis le grand succès des Jeux olympiques d'hiver en 1972 à Sapporo, dans l'île septentrionale d'Hokkaido, la fédération internationale, a, pour la première fois, amené la coupe du monde au Japon en 1973, à Naeba, à environ 200 km au nord de Tokyo. La seconde épreuve a eu lieu à Furano, près de Sapporo en 1977, et elle avait été dominée par les succès des skieurs autrichiens.

DAVID : SIGNE D'AMÉLIORATION

L'état de santé du skieur italien Leonardo David, victime le 3 mars d'une chute grave à Lake Placid (New York) montre des signes d'amélioration sur le plan neurologique, mais son état est toujours sérieux, a indiqué un porte-parole de l'hôpital de Burlington.

Le jeune skieur se trouve toujours dans le coma, mais la pression crânienne est presque redevenue normale, a précisé le porte-parole.

Read et Murray disqualifiés

Dans une consultation écrite, les 17 membres du comité central de la Fédération internationale de ski (FIS) se sont prononcés pour le rejet du recours déposé par la fédération canadienne contre la disqualification des coureurs Ken Read et Dave Murray lors de la descente de coupe du monde de Morzine, le 6 janvier 1979. Tous deux avaient été disqualifiés pour avoir porté une tenue non conforme.

Epreuves coupe d'Europe Courses annulées

En raison du mauvais temps, les trois épreuves féminines de coupe d'Europe prévues du 16 au 18 mars à Sedrun, ont dû être annulées.

Sport-flashes

● **AUTOMOBILISME.** - Le Suisse Clay Regazzoni a remporté le « Prix Fairmont international » disputé à Mexico, qui avait pour but la propagation de la formule 1. Le Tessinois a couvert les 100 km en 35'17".

● **CURLING.** - La formation de Genève avec Tony Weil, Eric Rudolph (skip), Manuel Giger et Pascal Bianchi a remporté la première rencontre du championnat du monde juniors à Moose Jaw (Canada), en prenant le meilleur sur la Suède par 8 à 7. Les résultats du 1^{er} tour :

Danemark - Italie 6-4 ; Ecosse - Etats-Unis 6-5 ; Suisse - Suède 8-7 ; France - RFA 11-5 ; Canada - Norvège 6-5.

● **ESCRIME.** - Disputés à Neuchâtel, les championnats suisses juniors à l'épée ont donné les résultats suivants :

Cat. A (17-20 ans) : 1. André Kuhn (La Chaux-de-Fonds) ; 2. Michel Wittwer (Neuchâtel) ; 3. Bernard Grosjean (Bâle). Cat. B (jusqu'à 17 ans) : 1. H. Weber (Berne) ; 2. Cerutti (Lugano) ; 3. Derindinger (Berne).

● **JUDO.** - Le Judo-Club Chamoson a disputé à Genève le premier tour des championnats suisses par équipes avec les résultats suivants :

Shung do Kwan - Chamoson 20 à 13 ; Carouge - Chamoson 6 à 13.

L'équipe de Chamoson dirigée par Emile Fumeaux se composait de Henri Putallaz, Jean Felley, Daniel Juillard, Yves Praz et Patrick Clivaz.

La prochaine rencontre opposant les équipes de la Chaux-de-Fonds, du judo Schoenberg de Fribourg et de Chamoson se déroulera mardi 20 mars à 20 h. 15 à la salle de gymnastique de Chamoson.

ARIZONA POOL
No 1 de la piscine

De la même source : piscine et sauna - la combinaison idéale. Livrée montée ou pour Do-it-yourself.

ARIZONA POOL
4222 Zwingen
061-891313

BON

pour documentation ☐ piscines
☐ plein air ☐ intérieurs ☐ couvertes
☐ chauffage solaire ☐ sauna
A: ARIZONA POOL, 4222 Zwingen

Prén., nom: _____ SS NF
No, rue: _____
NP, lieu: _____

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Angleterre: Liverpool en demi-finale de la coupe

EN ANGLETERRE, on connaît le premier qualifié pour les demi-finales de la coupe. Il s'agit de Liverpool, tenant de la coupe d'Europe des champions et leader du championnat, qui s'est imposé par 1-0, en quarts de finale, à Ipswich, sur le terrain du détenteur du trophée. Les deux autres quarts de finale joués samedi se sont terminés par un match nul: Tottenham Hotspur - Manchester United (1-1) et Wolverhampton - Shrewsbury (1-1) seront rejoués cette semaine. Le quatrième quart de finale mettra aux prises Arsenal et le vainqueur de West Bromwich Albion - Southampton (ces deux équipes ont également fait un match nul samedi, mais en huitième de finale).

A Ipswich, devant 31 000 spectateurs, le match Ipswich - Liverpool fut particulièrement équilibré. C'est à un exploit personnel de l'Écossais Kenny Dalglish que Liverpool doit sa qualification. Avant et après la rencontre, des incidents ont été enregistrés à Ipswich. La police a arrêté 24 supporters de Liverpool qui avaient semé la perturbation en ville.

Après le match, les vitres d'un autocar transportant des spectateurs venus de Liverpool, furent brisées et la police dut derechef intervenir.

Shrewsbury, qui occupe la seconde place en troisième division, s'était signalé au tour précédent en éliminant Manchester City. Il a cette fois préservé ses chances de qualification en obtenant le match nul (1-1) à Wolverhampton. Les «Wolves» avaient ouvert le score à dix minutes de la fin par Rafferty. Shrewsbury égalisa cependant peu après sur un penalty transformé par Atkins.

Au stade de White Hart Lane, l'Argentin Osvaldo Ardiles a marqué son troisième but en deux matches pour Tottenham. Il y a une semaine, il avait scoré à deux reprises contre ce derby. Cette fois, devant 51 800 spectateurs, il a ouvert la marque pour les «Spurs» à la 28^e

minute. Manchester United parvint cependant à égaliser en deuxième mi-temps.

En championnat, les matches en retard ont permis à Arsenal, vainqueur de Bristol City (2-0) de se hisser à la troisième place du classement.

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|---------------------|----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Liverpool | 27 | 19 | 5 | 3 | 58 | 10 | 43 |
| 2. Everton | 30 | 15 | 11 | 4 | 42 | 26 | 41 |
| 3. Arsenal | 29 | 15 | 8 | 6 | 47 | 25 | 38 |
| 4. Leeds | 30 | 14 | 10 | 6 | 54 | 35 | 38 |
| 5. West Bromw. | 25 | 15 | 6 | 4 | 52 | 25 | 36 |
| 6. Nottingham F. | 25 | 10 | 13 | 2 | 29 | 17 | 33 |
| 7. Manchester U. | 27 | 12 | 7 | 8 | 40 | 43 | 31 |
| 8. Aston Villa | 26 | 9 | 11 | 6 | 32 | 23 | 29 |
| 9. Southampton | 28 | 10 | 9 | 9 | 34 | 32 | 29 |
| 10. Norwich | 29 | 6 | 17 | 6 | 40 | 43 | 29 |
| 11. Coventry | 29 | 10 | 9 | 10 | 34 | 46 | 29 |
| 12. Tottenham | 28 | 10 | 9 | 9 | 31 | 43 | 29 |
| 13. Bristol City | 31 | 10 | 8 | 12 | 35 | 39 | 28 |
| 14. Ipswich | 28 | 11 | 5 | 12 | 36 | 35 | 27 |
| 15. Manchester City | 28 | 8 | 10 | 10 | 40 | 36 | 26 |
| 16. Middlesbrough | 28 | 8 | 6 | 14 | 38 | 39 | 22 |
| 17. Derby | 28 | 8 | 6 | 14 | 29 | 48 | 22 |
| 18. Bolton | 26 | 7 | 6 | 13 | 32 | 47 | 20 |
| 19. Wolverhampton | 28 | 8 | 4 | 16 | 26 | 49 | 20 |
| 20. Queen's PR | 29 | 4 | 10 | 15 | 26 | 45 | 18 |
| 21. Chelsea | 28 | 4 | 7 | 17 | 29 | 58 | 15 |
| 22. Birmingham | 29 | 4 | 5 | 20 | 25 | 45 | 13 |



C'est de cette manière que le « champion du monde », l'Argentin Ardiles (à l'extrême gauche) a ouvert la marque pour Tottenham face à Manchester United. (Bélino UPI)

Italie: sept buts en huit rencontres!

Pauvre journée en championnat d'Italie en première division. Sur les huit rencontres au programme, cinq se sont terminées sur le score de 0-0 et sept buts seulement ont été marqués.

Le match le plus attendu de cette 21^e journée avait lieu au stade San Siro de Milan où le leader recevait la Juventus, laquelle espère toujours combler son retard et conserver son titre national. Dans ce match au sommet dont les deux gardiens, Albertosi (40 ans) et Zoff (36 ans) furent les vedettes, la «Juve» a dû se contenter de prendre un point, de sorte que son retard reste de sept longueurs sur les Milanais.

De part et d'autre, les occasions furent assez rares. La Juventus a failli faire la décision à quelques minutes de la fin mais le tir de Benetti, entre en jeu à la 50^e minute en remplacement de Morini, fut renvoyé par la transversale. Peu auparavant, l'arbitre avait expulsé Novellino, l'attaquant de l'AC Milan, et son «cerbère» Furino.

La surprenante équipe de Perugia en a profité pour réduire à trois points son retard sur l'AC Milan. Elle a fait la décision au cours de la première demi-heure face à l'Atalanta de Bergame, sur des buts de Dal Fiume et de Bagni.

Promu à la fin de la saison dernière, Perugia est toujours le seul club invaincu du championnat avec neuf victoires et douze matches nuls.

A Turin, l'AC Torino n'a pas particulièrement brillé face à l'AS Roma. Sa courte victoire (1-0) a été obtenue sur un but marqué par Claudio Sala à la 52^e minute. La tâche du capitaine turinois fut cependant singulièrement facilitée par le fait que les défenseurs adverses, croyant au hors-jeu, s'étaient pratiquement arrêtés de jouer.

La Lazio s'est montrée l'équipe la plus prolifique de la journée en manquant trois buts à Ascoli, qui avait pourtant réussi à ouvrir le score et qui, dès lors, s'efforça surtout de préserver ce mince avantage. Giordano a marqué deux des trois buts romains, le troisième en déviant un tir de Martini. Il prend ainsi la tête du classement des buteurs avec 15 buts et il devance Paolo Rossi (14), Pulici (10), Muraro et Bigon (9).

Des records

Avec cinq rencontres se terminant par 0-0, le championnat d'Italie de première

division a battu le week-end dernier, en ce domaine, le «record» de la saison. De même, cette 21^e journée a été la moins prolifique avec sept buts inscrits. Le précédent «record» appartenait à la septième journée, avec quatre résultats de 0-0. En ce qui concerne les buts, la sixième journée en avait comptabilisé huit. Le record absolu en ce domaine est détenu par la 27^e journée du championnat 1968-1969, avec seulement six buts inscrits en huit matches.

Pourtant, cette journée a vu un autre record, celui d'une recette pour un match de première division: Milan-Juventus, disputé au stade San Siro, a fait rentrer 552,550 millions de lires (environ 1,1 million de francs suisses) dans les caisses du Milan AC. Autres curiosités de la journée: la 21^e rencontre sans défaite de Perugia, deuxième du classement, le premier penalty siffle en faveur des Calabrais de Catanzaro, penalty du reste manqué par le meilleur marqueur de l'équipe, l'ailier gauche Palanca.

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|----------------|----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Milan | 21 | 14 | 5 | 2 | 34 | 12 | 33 |
| 2. Perugia | 21 | 9 | 12 | 0 | 24 | 10 | 30 |
| 3. Torino | 21 | 10 | 9 | 2 | 30 | 14 | 29 |
| 4. Inter | 21 | 7 | 13 | 1 | 28 | 14 | 27 |
| 5. Juventus | 21 | 8 | 10 | 3 | 25 | 14 | 26 |
| 6. Lazio | 21 | 7 | 8 | 6 | 26 | 28 | 22 |
| 7. Napoli | 21 | 4 | 13 | 4 | 14 | 15 | 21 |
| 8. Catanzaro | 21 | 5 | 11 | 5 | 16 | 19 | 21 |
| 9. Vicenza | 21 | 5 | 10 | 6 | 25 | 30 | 20 |
| 10. Fiorentina | 21 | 5 | 9 | 7 | 17 | 21 | 19 |
| 11. Avellino | 21 | 4 | 10 | 7 | 13 | 16 | 18 |
| 12. Ascoli | 21 | 5 | 7 | 9 | 19 | 25 | 17 |
| 13. Roma | 21 | 6 | 5 | 10 | 13 | 21 | 17 |
| 14. Atalanta | 21 | 2 | 10 | 9 | 11 | 24 | 14 |
| 15. Bologna | 21 | 1 | 11 | 9 | 15 | 24 | 13 |
| 16. Verona | 21 | 1 | 7 | 13 | 10 | 33 | 9 |

RFA: avantage aux visiteurs

Pour la première fois depuis plus de trois mois, une journée complète de championnat a pu se disputer en RFA. Devant un total de 185 000 spectateurs (pour neuf rencontres), elle a été marquée par un net avantage des visiteurs. Deux équipes seulement ont réussi à s'imposer devant leur public: le leader, le FC Kaiserslautern (2-1 contre Eintracht Brunswick) et Werder Brême (3-1 contre Schalke).

Le VfB Stuttgart a joué son 25^e match consécutif à domicile sans connaître la défaite mais il a tout de même concédé un point à Borussia Dortmund (1-1). L'équipe de Jürgen Sundermann se retrouve ainsi à trois longueurs du FC Kaiserslautern, pour lequel Toppmöller a marqué, contre Eintracht Brunswick, son 13^e but de la saison.

Parmi les résultats les plus surprenants de la journée, on peut noter la défaite subie, devant son public, par Bayern Munich, écrasé (0-4) par Arminia Bielefeld. Chez les Bavarois, on commence déjà à regretter Gerd Müller... Autre surprise, la nette victoire remportée par Eintracht Francfort à Mönchengladbach (3-1). Eintracht, malgré l'absence de son régisseur Grabowski, a obtenu un succès mérité. Il reste ainsi invaincu, en quatre matches, depuis l'arrivée de son nouvel entraîneur, Rausch.

Ruedi Elsener est entré sur le terrain à la 70^e minute seulement en

remplacement de Nachtweih. Il s'est signalé par deux excellents tirs et, surtout, par un but de grande classe marqué au terme d'un exploit solitaire à une minute de la fin. Parti balle au pied depuis la ligne médiane, Elsener s'est joué du dernier défenseur de Borussia avant de battre le gardien Kneib qui était sorti à sa rencontre.

Fortuna Düsseldorf, l'adversaire du Servette en coupe des vainqueurs de coupe, s'est beaucoup mieux comporté que mercredi dernier contre les Genevois. Il a même réussi à arracher le match nul (2-2) sur le terrain du champion en titre, le FC Cologne. Lequel mena deux fois à la marque mais se fit à chaque fois rejoindre, sur des buts de Lund et de Allofs.

CLASSEMENT

| | | | | | | | |
|-------------------|----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Kaiserslaut. | 22 | 13 | 7 | 2 | 45 | 26 | 33 |
| 2. VfB Stuttgart | 22 | 12 | 6 | 4 | 41 | 21 | 30 |
| 3. Hamburg. SV | 21 | 12 | 4 | 5 | 44 | 21 | 28 |
| 4. Eintr. Frankf. | 21 | 12 | 3 | 6 | 35 | 27 | 27 |
| 5. Bayern M. | 21 | 9 | 4 | 8 | 40 | 32 | 22 |
| 6. Köln (1) | 21 | 7 | 8 | 6 | 30 | 26 | 22 |
| 7. Fort. DüS. | 20 | 7 | 6 | 7 | 39 | 35 | 20 |
| 8. VfL Bochum | 21 | 5 | 10 | 6 | 33 | 33 | 20 |
| 9. Arm. Biel. | 19 | 7 | 5 | 7 | 25 | 26 | 19 |
| 10. Hertha B. | 21 | 6 | 7 | 8 | 27 | 30 | 19 |
| 11. Bor. M'glad. | 19 | 7 | 4 | 8 | 29 | 25 | 18 |
| 12. Schalke 04 | 20 | 6 | 6 | 8 | 37 | 35 | 18 |
| 13. Borussia D. | 20 | 6 | 6 | 8 | 34 | 16 | 18 |
| 14. Werden B. | 18 | 6 | 5 | 7 | 27 | 31 | 17 |
| 15. Eintr. Br. | 20 | 5 | 6 | 9 | 27 | 39 | 16 |
| 16. MSV Duis. | 18 | 5 | 4 | 9 | 22 | 37 | 14 |
| 17. Nürnberg | 20 | 6 | 1 | 13 | 19 | 43 | 13 |
| 18. Darmstadt 98 | 22 | 3 | 6 | 13 | 25 | 46 | 12 |

France: Thonon réalise l'exploit devant Nantes

C'est à quelques kilomètres de Genève que la révolte a sonné en matches aller des seizièmes de finale de la coupe de France. Thonon, qui peine en championnat de troisième division, a en effet tenu en échec le «grand» Nantes, sur le score de 1-1 et devant une assistance record: 9406 spectateurs. Même si la formule des deux matches interdit pratiquement tout espoir au Haut-Savoyards pour le match retour, il convient de saluer cet exploit d'un «petit». L'équipe dirigée par l'entraîneur Carayon a même mené à la marque durant vingt minutes grâce à un but signé Esparell avant que Sahnoun en rétablisse la parité.

Parmi les «sans grade», Thonon n'a d'ailleurs pas été le seul à se mettre en évidence. Ainsi, Montpellier, le «tombeur» de Nîmes, et allé tenir l'Olympique lyonnais en échec (1-1) au stade de Gerland. Angoulême vainqueur à Metz (2-0) et La Rochelle qui a forcé Reims à partager l'enjeu (1-1) illustrent également cet esprit de révolte du faible devant le fort et qui est propre à une compétition comme la coupe.

Certains clubs par ailleurs ont déjà pratiquement assuré leur qualification dès les matches aller. Ainsi de Strasbourg, qui a réussi un «carton» à Valenciennes (4-0). Ou encore de Saint-Etienne gagnant à Besançon (2-1), de Nancy vainqueur à Lens (2-1) et de Lille à Amiens (2-0). Pour ces formations, les matches retour, les 23, 24 et 25 mars, sur leur terrain, ne devraient en effet constituer qu'une simple formalité. A relever parmi ces

performances celle réussie par le leader du championnat. Les Strasbourgeois ont en effet affiché une maîtrise remarquable à Valenciennes.

A mettre en exergue également la victoire récoltée au parc des Princes par Angers sur le Paris FC, décidément, pour Thouvenel et ses coéquipiers, les déconvenues ne se comptent plus cette saison. En résumé, si Strasbourg et Angers semblent déjà avoir en poche leur billet pour les huitièmes de finale, si Gueugnon, Auxerre, Avignon, Angoulême, Nancy, Lille et Saint-Etienne se sont «placés», les autres matches retour restent ouverts et il n'est pas impossible que plusieurs surprises soient enregistrées au soir du 25 mars. C'est d'ailleurs à un des traits de la coupe.

● **POLOGNE.** - Championnat de première division (17^e journée): GKS Katowice - Ruch Chorzow 2-0. Gwardia Varsovie - Arka Gdynia 1-0. LSK Lodz - Zaglebie Sosnowiec 1-1. Odra Opole - Widzew Lodz 0-0. Polonia Bytom - Lech Poznan 1-1. Slask Wroclaw - Szombierki Bytom 0-2. Stal Mielec - Pogon Szczecin 2-0. Wisla Cracovie - Legia Varsovie 2-2. Le classement: 1. Odra Opole 24. 2. Ruch Chorzow 22. 3. Legia Varsovie 22. 4. Widzew Lodz 22. 5. Szombierki Bytom 19.

● **ESPAGNE.** - Matches de premières division joués en nocturne: Atletico Madrid - Rayo Vallecano 0-0. Las Palmas - FC Barcelone 2-1.

MOTOCYCLISME

Daytona: une affaire Yamaha

La 38^e édition des 200 miles de Daytona a été dominée par les Yamaha, qui ont terminé à huit parmi les dix premières (contre une Kawasaki et une Suzuki). En ce qui concerne les pilotes en revanche, la lutte fut beaucoup plus serrée puisque l'on trouve trois Américains et deux Français aux cinq premières places. La victoire est revenue à l'Américain Dale Singleton, qui a pris le meilleur sur son compatriote Ron Pierce et sur le Français Patrick Pons. Les trois derniers vainqueurs n'étaient pas de la partie: les Américains Kenny Roberts (1978) et Steve Baker (1977) sont blessés et le Vénézuélien Johnny Cecotto (1976) avait renoncé à la suite d'un désaccord financier avec les organisateurs.

Le départ de l'épreuve avait dû être retardé de deux heures en raison des pluies torrentielles qui s'étaient abattues sur Daytona Beach dimanche matin. Le départ fut finalement donné sur une piste à peu près sèche.

Dale Singleton, qui s'était montré le plus rapide aux essais, prit d'emblée le commandement devant son compatriote David Aldana et le Français Patrick Pons. Les trois hommes dominaient la course jusqu'à l'abandon d'Aldana, à sept tours de la fin (moteur cassé). Pons, qui avait été au commandement pendant deux tours, connu sur la fin des problèmes de transmission, après avoir rétrogradé au classement, il revint très fort mais il dut se contenter d'arracher la troisième place à l'Américain Mike Baldwin (Kawasaki).

LE CALSSEMENT: 1. Dale Singleton (EU) Yamaha, les 200 miles à la moyenne de 173 km/h. 2. Ron Pierce (EU) Yamaha, à 15". 3. Patrick Pons (Fr) Yamaha. 4. Mike Baldwin (EU) Kawasaki. 5. Christian Sarron (Fr) Yamaha. 6. John Long (EU) Yamaha. 7. Bob Wakefield (EU) Yamaha. 8. Bruce Patterson (EU) Yamaha. 9. Mick Grant (GB) Suzuki. 10. Ron Mass (EU) Yamaha.

Sport - Toto

Liste des gagnants du concours N° 10 des 10 - 11 mars 1979 :

34 gagn. avec 12 p. Fr. 1 386.85
351 gagn. avec 11 p. Fr. 134.35
2 994 gagn. avec 10 p. Fr. 15.75

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Le jackpot totalise 47 153 francs.

Toto - X

Liste des gagnants du concours N° 10 des 10-11 mars 1979.

2 gagn. avec 5 N° + le N° compl. Fr. 4 013.20
48 gagn. avec 5 N° Fr. 585.25
2 092 gagn. avec 4 N° Fr. 13.45
27 539 gagn. avec 3 N° Fr. 1.75

Le total des six numéros n'a pas été réalisé. Le Jackpot totalise 48 158.40 francs.

100 m³ de bois et de déchets aux Grangettes



Avec comme toile de fond le viaduc de Chillon, nettoyage d'une des roselières des Grangettes sur la rive gauche de l'Eau-Froide.

BOUVERET. - L'action lancée par le CADE-HL pour un nettoyage des roselières des Grangettes a été un succès si l'on considère les conditions atmosphériques qui régnaient samedi dernier.

Ce sont quelque 100 m³ de bois auxquels il faut ajouter quelques dizaines de m³ de détritus de tous genres qui ont été « sortis » des ro-

selières de la rive gauche de l'Eau-Froide à la sortie sud de Ville-neuve. Bien sûr, le niveau quantitatif de l'an dernier n'a pas été atteint mais les organisateurs se sont déclarés satisfaits du résultat obtenu.

L'an prochain, il sera entrepris un nettoyage de ces roselières sur une plus grande échelle, avec l'aide de plusieurs sociétés de défense de

l'environnement et l'aide des pouvoirs publics.

Rappelons que les roselières des Grangettes abritent de nombreuses espèces de volatiles qui y nichent ou y sont de passage. Les promeneurs qui se rendent régulièrement dans cette région apprécieront certainement le travail effectué samedi dernier par des personnes bénévoles amis de la nature.

Le printemps chanté à Yvorne



Trois jubilaires entourés de leurs président et directeur: de gauche à droite, M. Ch.

Perotti, directeur; H. Kohli, Roger Kohli, A. Séchaud et E. Auberson, président.

YVORNE. - Le chœur d'hommes, l'Echo des Alpes, chantait «le printemps» dans la salle de la Couronne pour faire oublier à son public la pluie malvenue.

Dirigé par M. E. Auberson, les chanteurs interprétèrent *La prière du loup* de F. Remy et *N'allez plus au bois* de E. Gardaz. Le chœur mixte de Noville prêta son concours à cette soirée où le théâtre avait sa place, en deuxième partie, avec la Société littéraire de Chexbres qui offrait *La main leste*, une pièce de Labiche.

Au cours de la soirée, M. Charles Perotti, président, eut le plaisir de féliciter et fleurir MM. Alfred Séchaud, Henri Kohli (25 ans de chant) et Roger Kohli (20 ans).

L'Association valaisanne aiglonne a le vent en poupe



A la table du comité, de gauche à droite: M. A. Torrent, M^{me} F. Laroche (secrétaire démissionnaire), le président François Rey et J.-L. Lager, vice-président.

AIGLE. - C'est à la salle paroissiale protestante que, sous la présidence de M. François Rey s'est tenu samedi dernier l'assemblée de l'Association valaisanne du chef-lieu du grand district.

Une participation étoffée et

nombreuse pour la raclette qui a précédé l'assemblée proprement dite. Ce fut donc dans une ambiance très décontractée que se déroulèrent les débats, d'ailleurs très vite terminés, par le dynamisme du président et la confiance des membres.

L'assemblée était honorée de la présence de MM. Schweickhardt, président de la SIVA; G. Byrde, président du groupement des sociétés locales.

Dans son rapport, le président a relevé l'activité de la société durant l'année écoulée, notamment celle de la Braderie, à laquelle les membres participent encore en 1979 avec la traditionnelle «Cave valaisanne». On apprend aussi que l'effectif des membres est sur le point d'atteindre la seconde centaine.

L'assemblée enregistre la démission de la secrétaire, M^{me} F. Laroche, qui reçoit un témoignage de reconnaissance, alors que M. P. Chabbey (caissier) démissionne de son poste, mais pas du comité. M. François Rey est réélu au poste de président. Il sera assisté de J.-L. Lager, vice-président; M^{me} A. Cettou, secrétaire; M^{me} R. Gippa, caissière, alors que les membres en seront: M^{me} A. Defrancisco, MM. M. Gillieron, P. Bagnoud, H. Bailliffard, P. Chabbey, A. Torrent et J. von Euw.

Au CRAM: ceux de «La Bulle»



Les quatre de La Bulle sur le podium du CRAM, samedi dernier.

MONTHEY. - Samedi dernier, les locaux du CRAM recevaient le groupe des musiciens d'un orchestre régional La Bulle qui

s'est produit dans un répertoire essentiellement acoustique folk. Si le succès n'a pas été réjouissant en ce qui concerne la parti-

cipation des auditeurs, il faut admettre que ceux de La Bulle ont étonné par la qualité de leurs interprétations.

Le piano «mène la danse» à Saint-Maurice: curieux pot-pourri

SAINT-MAURICE. - C'est un public assez clairsemé (300 personnes) qui se trouvait, jeudi soir dernier, dans la grande salle de Saint-Maurice, pour assister au spectacle: «Le piano mène la danse», comme l'annonçaient les affiches publicitaires.

En fait, l'on assista à un pot-pourri de musique, de danse, et de chanson. Ces trois activités artistiques se trouvaient réunies de manière décousue et l'on ne remarqua jamais la suite logique dans le programme. La musique fut à l'honneur. Effectivement, Jack Dieval et son orchestre, composé d'un bassiste et d'un excellent batteur (dont le programme ne donne pas le nom, mais qui par contre mentionne à plus de dix reprises celui de Dieval) nous offrit quelques très bons moments de jazz à la Duke Ellington. La danse justifia égale-

ment sa place au programme. Ce mérite en revient surtout à Alain Vaspart et à la petite Catherine Jannic qui sont d'excellents danseurs.

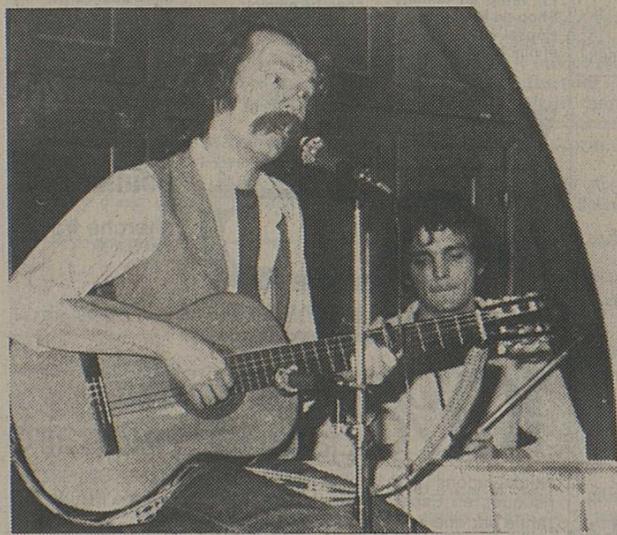
Par contre la chanson... la pauvre, elle en prit un sacré coup! Le «doux» mélange anglo-saxon et latin des origines d'Agnes Sarkis m'est longtemps resté sur l'estomac. Durant les vingt minutes que dura son passage sur scène, je me suis constamment demandé ce que cette «chanteuse» (appelons-la comme ça) venait faire dans cette galère. D'abord, A. Sarkis n'a pas de voix (ou du moins elle la retient de manière très désagréable), ensuite de ça cette honorable dame, qui travaille, cela soit dit en passant, à la BBC, tient son micro sous le menton, ce qui fait que les pauvres mixeurs s'évertuent à pousser le volume au maximum, provo-

quant ainsi des sifflements aigus dans les colonnes qui ne sont guère des plus agréables. Et enfin, il fallait être très fort (ou ignorant et le croire sur parole) pour reconnaître dans le choix des chansons, interprétées pour la plupart en anglais, un Jacques Brel ou un Gilbert Bécaud.

Mais laissons donc là A. Sarkis et concluons en disant que ce pot-pourri artistique comporta du bon, du très bon, même, et du superflu, parce que très médiocre. Pour ma part, de cette soirée très compliquée, où les éloges fusèrent... de la scène (!), ce qui est typiquement français, je voudrais encore tirer un grand coup de chapeau à cet excellent batteur sans nom qui fut véritablement le seul à donner la juste mesure à ce spectacle.

Paul Magro

Succès pour Pierre Chastellain



VOUVRY. - Les efforts de la commission culturelle communale méritent d'être relevés, surtout si l'on considère le récital Pierre Chastellain, samedi dernier au carnotzet de la grande salle, où seules une dizaine de chaises étaient libres.

Fait réconfortant, la jeunesse a répondu à cette invitation et a manifesté son plaisir par des applaudissements répétés. Bien sûr, le non initié à ce genre de récital peut ne pas apprécier le nombre de décibels que l'orchestre accompagnateur distribue sans parcimonie. Mais là n'est certainement pas l'essentiel pour cette jeunesse qui apprécie un tel récital et c'est là le principal pour les organisateurs qui méritent des remerciements et des félicitations pour avoir su intéresser la jeunesse.

Pierre Chastellain avec son pianiste, lors de son récital de samedi dernier à Vouvry.

Merveilleuse «Soldanelle»



Les chanteuses de la Soldanelle n'ont pas déçu leur public.

BEX. - Elles n'ont pas encore chanté que déjà l'on est charmé par leur présence sur scène avec leurs magnifiques costumes lilas et blouse blanche. Et puis, leurs voix ensuite qui interprètent *La bergère fidèle* finissent par nous emporter tout à fait dans une ambiance merveilleuse.

Leur directeur, M. J.-M. Monnay sait faire monter les voix puis mettre en valeur certains accents. Les spectateurs sont ravis. F. Desarzens, à la guitare et M^{me} S. Rappaz au piano contribuent grandement au succès de certaines pièces d'ailleurs bissées par le public bellerin.

A tous nos lecteurs et amis chablaisiens

La rédaction chablaisienne du NF groupant les deux rives du Rhône, du bord du lac à Saint-Maurice - Lavey - Evionnaz, précise à l'intention des administrations communales, sociétés et groupements divers que toutes communications, informations ou invitations à participer à des réunions, assemblées ou conférences sont à adresser à

Rédaction chablaisienne
du « Nouvelliste »
case postale 230
1870 Monthey 1

Le responsable de notre rédaction chablaisienne, M. Pierre Chevalley, est à disposition aux N^{os} de téléphone 025/ 71 12 38 ou 71 25 46 (appartement). Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux désirs de nos lecteurs.

Jeux imbéciles...

COLLOMBEY. - Il était 23 h. 30 environ, dans la nuit de dimanche à lundi, lorsque les cloches de l'église paroissiale se mirent à carillonner... Ceci, à deux reprises, en l'espace de quelques minutes. Il ne

s'agissait ni d'une alarme au feu, ni d'une annonce quelconque. Un ou des noctambules ont brisé la vitre du minuscule buffet apposé contre le mur extérieur de la sacristie et appuyé sur le bouton de déclenchement des cloches en cas d'alarme.

Cambriolage d'un bureau de poste

MASSONGEX. - Le bureau postal de Massongex a reçu notamment la visite de cambrioleurs qui se sont emparés du tiroir-caisse contenant une petite somme. C'est par effraction qu'ils se sont introduits dans le

box mais, probablement dérangés, ils se sont enfuis à travers près semant quelques pièces de monnaie et des petits billets. Ils ne se sont pas attaqués au coffre-fort. Une enquête est ouverte.

ALIMENTATION K

| | | |
|-------------------------|----------------------|-------------|
| Rôti de veau épaule | le kilo | 21.— |
| Roulé de veau | le kilo | 19.— |
| Ragoût de veau sans os | le kilo | 17.— |
| Lait upérisé | le litre | 1.20 |
| Nouillettes La Chinoise | le paquet de 500 g | 1.75 |
| Goron L'Or des Galeries | la bouteille de 7/10 | 4.95 |

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11



LE DUO PELUCHE DE FREY



Le pull préféré!
La douce peluche est la favorite des juniors! Pullover avec encolure en V et rayures contrastées mode aux manches et aux épaules. Douce comme du velours, en pur coton.
22.—
(taille 116-140 cm) 25.— (taille 152-176 cm)



Junior



Plaisir de la peluche: la veste
En pur coton douillet. Les empiècements contrastés aux manches, aux épaules, sous le col lui confèrent une note dernier cri. Et le prix: une vraie musique!
25.—
28.— (taille 152-176 cm) (taille 116-140 cm)

Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, ☎ 225492/228322



Union de Banques Suisses

3 1/4 % Emprunt 1979-90 de Fr. 100000000

Cet emprunt est destiné à réunir des fonds à long terme pour le financement des affaires actives.

Titres: Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100000 nom.
Coupons: Coupons annuels au 31 mars.
Durée: 11 ans au maximum; la banque a la possibilité de rembourser l'emprunt à partir de 1988 au pair.
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel.
Prix d'émission: 100%
Délai de souscription: du 13 au 19 mars 1979 à midi.
No de valeur: 90.417

Des bulletins de souscription peuvent être obtenus dans toutes nos succursales et agences en Suisse.

A placer

15-18 génisses sur belle montagne

Event. à vendre en bloc.

Tél. 029/2 78 64 17-460377



ANNONCES DIVERSES

A vendre LAMES A CHANFREIN (pin, sapin, etc.) dès Fr. 9.— le m2 Plateaux de copeaux pressés, plinthes dalles A prix rabaisé: isolations Service de coupe Le tout peut être livré sur place. Borer & Co Matériel de construction 4242 Laufen (BE) Tél. 061/89 22 89

Pour cause de départ particulier vend

Alfetta 2000 L 130 ch

Couleur blanche 15 000 km
Tél. 027/31 25 29 le soir *36-300507

A vendre

voiture de livraison VW mod. 72

Expertisée 1979, bleue, très bon état. 58 000 km 8 pneus et chaînes Fr. 4800.—

Ch. Séchaud S.A. Avenue du Casino 53 1820 Montreux Tél. 021/61 24 13 61 37 20 22-120

A vendre

semoirs à engrais

300 litres, porté 3 points, centrifuge

griobroyeur à marteaux

180 cm

pompe d'arrosage

convient pour lutte contre le gel 10 000 m2, 2 cylindres diesel

Tél. 027/36 13 73 M. Emile Berner 1963 Vétroz *36-300565

A vendre

un turbo de sulfatage Holder

avec fût 1000 litres en parfait état.

Bonvin Frères Machines agricoles Conthey Tél. 027/36 34 64 36-2860

A vendre

chiots berger allemand

Pure race

Tél. 027/86 26 52 le soir *36-300575

Machine à laver linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais Miele - Schultness AEG - Bauknecht Gehrig - Bosch Indesit - Hoover Crosley - Zanker Livraison et pose gratuites Facilités de paiement Location dès Fr. 30.— par mois. Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS Tél. 027/22 73 21 Lausanne Tél. 021/36 52 12 83-7506

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune cuisinier

avec connaissances

cherche extra

Tél. 026/6 26 54 *36-300574

Café-restaurant aux environs de Sion cherche

jeune fille ou dame pour aider au commerce.

Congé le dimanche. Tél. 027/36 14 78 36-22600

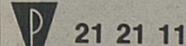
COUPLE

cuisinier et fille de salle

ou remplaçante

cherche emploi région Martigny à la saison ou à l'année.

Tél. 026/5 38 64 dès 18 heures *36-300576



L'industrie graphique enrichit votre vie.

10% de rentabilité garantie bancaire

Nous plaçons votre capital bien et sûr dans des immeubles touristiques en Espagne. Rentabilité 10% net (libre d'impôts), garantie par une des banques les plus importantes. Estudios Hoteleros S.A., case postale 3227, 1951 Sion. Tél. 027/88 13 59 36-22138

Offre spéciale



Ensemble Louis-Philippe noyer tables à rallonges, 4 chaises recouvertes de velours à partir de Fr. 1490.—

Varone Pierre, Saint-Germain Tél. 027/22 98 21 Reichenbach & Germanier Rue de Lausanne 50, Sion Tél. 027/22 38 73

AVANT LA FOIRE AGRICOLE : L'effort des commerces privés

MARTIGNY. - Récemment, lors de l'assemblée générale du Comptoir de Martigny, le président Raphy Darbellay posait la question suivante :

- Le Comptoir apporte-t-il à Martigny autant qu'on peut l'espérer ou, formulée différemment, les commerçants locaux en retirent-ils tout le parti qu'ils pourraient ?

M. Darbellay répondait ensuite de la manière suivante :

- Nous ne saurions être aussi affirmatifs et nous nous en expliquons. Nous avons constaté que tous les commerçants (il s'agit bien sûr de commerçants n'exposant pas au Comptoir) qui ont fait un effort pour se rendre attractifs durant cette période bénéficient de l'énorme afflux de visiteurs qui déferlent sur Martigny à l'époque du Comptoir. Par contre, ceux qui adoptent une attitude passive et

qui attendent sagement derrière leur vitrine l'éventuel client ne s'en sortent pas aussi bien. Le commerce actuel demande dynamisme et esprit d'invention associés à beaucoup de travail. Certains l'ont compris et s'en félicitent, d'autres devraient comprendre que là réside la clef de leurs succès.

Et la Foire agricole?..

Ce qui est vrai pour le Comptoir l'est très certainement aussi pour la première Foire agricole du Valais qui ouvrira ses portes au CERM jeudi matin prochain, à 11 heures.

Il est bien entendu prématuré d'avancer l'un ou l'autre chiffre de ce que sera la fréquentation de cette grande première valaisanne. On peut toutefois penser qu'elle attirera passablement de monde à

Martigny.

Verra-t-on, dès lors, un certain engouement se manifester dans la population artisanale du grand Martigny. Verra-t-on l'un ou l'autre établissement public mettre sur pied une « certaine ambiance ou une ambiance certaine » pour ce long week-end de la saint Joseph? Réponse... lundi soir prochain.

Dans tous les cas, il est bon de rappeler ici que l'organisation de cette foire agricole comprend dans ses buts, entre autre, une véritable volonté d'animer la cité octodurienne à une époque traditionnellement « ultra-calme » de l'année. Le moyen est donc à disposition. Espérons que la plus grande partie sache y répondre ou tout au moins utiliser ce même moyen d'animation. Un des buts de la foire serait, dès lors, véritablement atteint.

SET

SAMARITAINS VALAISANS: Programme des activités 1979

MARTIGNY. - Comme nous le relations dans notre édition de samedi, les délégués des sections du Valais romand de l'Association cantonale des samaritains, ont tenu leur assemblée générale, vendredi soir, à Martigny. On a pu constater que toutes les sections, comme devait le relever le président cantonal Edwin Copt, ont fait preuve d'une très grosse activité au cours de l'exercice écoulé. 1979 verra probablement le même gros travail s'effectuer sur l'ensemble du territoire valaisan. C'est l'impression qui se dégage du programme des activités 1979 dont voici l'essentiel :

- les 24, 31 mars et 19 mai, phase 1, 2 et 3 des cours administratifs, à Martigny;
- le 1^{er} avril, journée de l'Union romande en Gruyère;
- Le 3 juin, journée cantonale valaisanne, à Montana-Crans;
- les 23 et 24 juin, assemblée des délégués de l'Alliance suisse, à Montreux;
- les 22 et 26 septembre, séminaire central Regensdorf pour les présidents cantonaux.

Finallement, l'automne verra la mise sur pied des phases 3 et 4 des cours administratifs.

Appel

Le président cantonal lance également un pressant appel. Il

devient d'une urgente nécessité de recruter le plus rapidement possible des instructeurs chefs, des instructeurs samaritains, des instructeurs administratifs et un attaché de presse. Avis donc à tous les amateurs.

L'art aujourd'hui et ses sources

MARTIGNY. - Rappelons que les conférences mises sur pied par l'Université populaire de Martigny sur le thème « L'art et ses sources » débiteront ce soir, mardi à 20 h. 30, à l'hôtel de ville. Il appartiendra à M. Bernard Wyder, historien d'art, responsable des expositions du Manoir de Martigny, d'entretenir un auditoire que l'on espère d'ores et déjà nombreux. Ce dernier a partagé ses confé-

rences en quatre thèmes bien distincts soit « l'art non figuratif » (ce soir mardi 13 mars) « les réalistes » (le 20 mars) « le mouvement et les nouveaux matériaux » (le 27 mars) et « l'entrée des USA dans l'histoire de l'art » (le 3 avril). Toutes les conférences qui peuvent être suivies séparément ou globalement seront données le soir, à 20 h. 30, à la grande salle de l'hôtel de ville.

Au pays des Dranses

Importants travaux publics en soumission à Bourg-Saint-Pierre et Liddes

ENTREMONT. - Le service des ponts et chaussées vient de mettre en soumission d'importants travaux publics dans la partie supérieure de la vallée du Grand-Saint-Bernard.

Tout d'abord dans la région de Bourg-Saint-Pierre où l'on attend depuis très longtemps la mise en chantier d'une protection avalan-

che au lieu dit « Sorevi ». Cette fois, la réalisation entre dans le domaine de la réalité puisque le service concerné fait un appel d'offre pour « la construction d'une galerie contre avalanches au lieu dit « en Sorevi » avec un ouvrage d'une longueur de 520 m ».

Cet appel d'offre révèle donc que l'Etat du Valais a décidé

finallement la construction d'une très longue galerie qui, de prime abord, devrait rétablir une sécurité certaine sur ce tronçon des plus dangereux. Il suffit pour cela de se souvenir de l'avalanche qui coupa l'artère l'an dernier en... plein trafic pascal.

A Liddes, ensuite, le même service des ponts et chaussées met en soumission dans le cadre de la route Liddes - Dranse-Chez-Petit, les travaux de construction de la route Dranse-Chez-Petit sur une longueur d'environ 200. Ce travail vient judicieusement apporter le « complément cantonal » à l'intense travail de réfection de chemins qu'entreprind depuis quelques années déjà la commune de Liddes. Cette dernière vient de publier à l'affichage officiel du village toute une liste de chemins communaux qui feront l'objet cette année, de travaux de réfection. L'administration de Liddes se soucie aussi de sécurité et elle étudie, actuellement, en compagnie du service forestier cantonal, d'éventuels travaux de protection avalanches plus particulièrement dans la combe de L'Era. Finallement, le conseil prépare toujours activement son plan de zones bien qu'il soit quelque peu freiné en l'occurrence par le tracé de l'artère internationale du Grand-Saint-Bernard, tracé final qui n'est pas encore connu. Comme on le constate donc les problèmes routiers et de meilleures communications sont un des soucis permanents du président Rémy Marquis.

En ce qui concerne les soumissions de l'Etat, celles concernant la galerie paravalanches de Bourg-Saint-Pierre devront être rentrées pour le jeudi 12 avril prochain, une visite des lieux étant prévue le jeudi 15 mars à 15 heures sur place. Pour le tronçon de route Dranse-Chez-Petit, la visite des lieux est prévue le même jeudi 15 mars à 14 heures, les soumissions devant être rentrées pour le jeudi 29 mars.

Avec les cafetiers-restaurateurs de Martigny Bilan d'une brigade Fermeture à 24 heures ?



Une brigade que l'on n'est pas près d'oublier, à Martigny : celle des Bretons.

MARTIGNY. - Dernièrement l'Association des cafetiers-restaurateurs de Martigny s'est réunie en assemblée générale sous la direction de son président M. Gérard Vallotton. Cette assemblée s'est déroulée en présence d'une trentaine de membres et avait le plaisir de recevoir le président Jean Bollin et le conseiller Ami Delaloye. Principal point à l'ordre du jour : les résultats d'exploitation du restaurant du CERM lors du 19^e Comptoir de Martigny, la nomination d'un nouveau secrétaire-caissier, et le problème de la taxe des ordures comme celui de l'horaire de fermeture.

Bilan d'une brigade

Il n'est pas utile de revenir sur le légitime succès que s'est « taillé » à Martigny la brigade gastronomique du Morbihan placée sous la direction du réputé hôtelier d'Hennebont Alban Kerwarrec. L'assemblée a pris connaissance des comptes. Ces derniers sont satisfaisants et font apparaître un très léger bénéfice en espèces de l'ordre de 2000 francs, bénéfice augmenté, il est vrai, de nombreux amortissements en matière de matériel. La fiduciaire qui s'est occupée de la gestion des comptes souligne le fait que les salaires ont dépassé d'environ 3% la norme habituelle en pareille circonstance alors même que le poste « location » avec un 12% du chiffre d'affaires semble quelque peu élevé. Finallement, comme le déclara le président Gérard Vallotton : « L'expérience s'est avérée des plus concluantes et nous permet aujourd'hui de présenter à tous nos membres une nouvelle formule d'exploitation des installations du CERM. »

La nouvelle formule d'exploitation

Comme chacun le sait les locaux du CERM comprennent des installations de cuisine parfaitement équipées.

L'association des cafetiers-restaurateurs a maintenant à disposition un matériel de cuisine et de service suffisant pour 500 couverts

environ. Afin que chacun des membres de l'association trouve son compte au mieux il a été décidé la nouvelle formule suivante :

Chaque cafetier-restaurateur de Martigny, intéressé à prendre en gérance la location du restaurant et des cuisines du CERM pour une manifestation quelconque peut s'inscrire au secrétariat, à l'avenue de la Gare 50, jusqu'à la fin mars 1979. Le secrétariat du CERM établira ensuite une liste de ces cafetiers-restaurateurs intéressés et la transmettra à tous les organisateurs de manifestations s'étant annoncés pour louer les locaux. Ces organisateurs choisiront ensuite eux-mêmes dans la liste fournie le restaurateur qui aura la faculté de gérer lui-même l'exploitation ou de s'associer avec un des collègues de la place. Il devra s'acquiescer d'une location par couvert vis-à-vis de l'association des cafetiers-restaurateurs, la location des locaux se faisant d'entente avec l'organisateur de la manifestation.

Nouveau secrétaire-caissier et un membre d'honneur

L'assemblée prend ensuite congé de M. Eugène Moret. Ce dernier avec la verve mais aussi la disponibilité et la gentillesse qu'on lui connaît a servi pendant 21 ans l'Association des cafetiers-restaurateurs en tant que secrétaire-caissier. Il est chaleureusement applaudi, nommé membre d'honneur et reçoit un très beau plateau-souvenir en étain. Pour lui succéder, et comme le veut la coutume, l'association fait appel à une personne hors comité en l'occurrence M. Roger Sauthier, employé au Crédit Suisse à Martigny.

Le serpent de mer...

Une nouvelle fois l'horaire de fermeture « revient sur le tapis » des cafetiers-restaurateurs martigniens. Il se trouve maintenant des cafetiers pour demander la fermeture à 14 heures. Il semble que le succès enregistré par certains, à

l'extrémité de la commune et sur territoire de la Combe, ne soit pas étranger aux doléances d'autres établissements sis à l'autre extrémité de la ville et devant fermer actuellement à 23 heures comme cela avait été convenu le plus normalement du monde avec l'administration communale. Après discussions, il est décidé d'écrire à l'administration communale en lui demandant de fixer la fermeture à 24 heures tout en laissant la possibilité à ceux qui en exprimeraient le désir de fermer leur établissement déjà à 23 heures. Il semble que les cafetiers de Martigny soient peu au courant de la nouvelle loi. Il est en effet, si nos renseignements sont bons, impossible d'appliquer un « horaire différencié ». Si la fermeture devait être fixée à 24 heures, il semble toujours que tous les cafetiers concernés seraient obligés de maintenir cet horaire sous peine d'amende à la prochaine réclamation d'un consommateur.

Les taxes d'ordures

Finallement, on discute encore des nouvelles taxes d'enlèvement des ordures qui, ces jours, « défrayent la chronique » en ville de Martigny. Le président Bollin et le conseiller Delaloye admettent qu'il y a éventuellement des erreurs dans le quotage des poids et quantités. Ils demandent à l'association de faire une enquête, la plus objective possible, auprès de tous les membres et d'en faire part de manière écrite à l'administration communale.

En conclusion

L'Association des cafetiers-restaurateurs de Martigny a très certainement accompli un bel exercice. Si la « brigade du Comptoir » n'est pas une source de « revenus mirobolants » elle ne doit d'ailleurs pas l'être à notre avis - elle n'en a pas moins contribué à relever le renom de toute la profession. Elle fut certainement l'élément moteur de la très féconde activité de l'exercice écoulé.

SET

A Champex: un hôte hivernal inattendu

CHAMPEX. - Une nouvelle réorganisation militaire voit l'école de recrues infanterie montagne 10 effectuer une bonne partie de son stage militaire dans la coquette station de Champex. En effet, les hommes du commandant d'école, colonel EMG Ferrari accompliront plus de dix semaines dans ce point stratégique et frontière de l'Entremont. C'est ainsi qu'ils sont au nombre de 140 environ à découvrir non seulement les servitudes de l'armée mais aussi la station de Champex en saison touristique hivernale. Cela pose-t-il des problèmes? Un lieutenant nous répond: « En ce qui concerne la troupe ce ne semble pas être le cas. Il semble même que les soldats préfèrent cette école en montagne que le stationnement à l'école de Savatan. Les conditions physiques, au départ, sont peut-être plus difficiles mais aussi peut-être plus agréables. Il ne se passe, en effet, pratiquement pas de jours où l'on ne sorte pas les skis pour regagner les hauteurs environnantes du val d'Arpette où nous effectuons des tirs. Dans tous les cas, je puis vous dire que l'ambiance est bonne. Aujourd'hui nous quittons la station

pour une autre destination et nous reviendrons ici avant d'effectuer la dislocation dans le val d'Anniviers. »

Du côté de l'office du tourisme aucune critique n'a été formulée. La troupe n'a pas séjourné pendant les périodes de pointe des fêtes et du mois de janvier et d'autre part personne ne s'est plaint de son

comportement, bien au contraire. Nous pensons que pour la plupart des commerçants, des cafetiers-restaurateurs, les quelque 140 hommes de l'ER inf mont 10 sont un apport complémentaire et très certainement bienvenu au « mouvement financier » hivernal de la région. Bon service donc aux hommes du colonel EMG Ferrari.



Orsières: nouveaux succès pour les gardes-frontière

ORSIERES. - Dernièrement se sont disputés au Lac Noir les championnats à skis des gardes-frontière du 5^e arrondissement.

En ce qui nous concerne, dans la région entremontaine on saluera avec beaucoup de plaisir les très bonnes prestations des agents d'Orsières. Voici d'ailleurs le classement de ces très sympathiques journées :

Cat 1a, 14 km de fond + géant pour les agents de 20 à 34 ans : 1. Eceur Raymond, Orsières, 2. Schers Pierre-Alain, Morgins, 3. Muhlethaler Bruno, Gondo.

Cat. 1b, 14 km de fond + géant pour les agents de plus de 35 ans : 1. Steiner Hans, Vallorbe, 2. Roger Devaud, Orsières, 3. Tena Calixte, Martigny.

Verbièr: bravo à l'ESS

VERBIER. - A l'image de la grande majorité de ses consœurs valaisannes l'Ecole suisse de ski de Verbièr a participé ce week-end au championnat cantonal des professeurs de ski. Ses membres s'y sont comportés de brillante façon et le nom des Michel Darbellay, Maurice Darbellay, Laurent Caron, Ami Giroud, etc, reviennent à plusieurs reprises dans les tables de classement et... au sommet de l'échelle, plus particulièrement dans les trois premiers classés.

Cet excellent tir groupé vaut

d'ailleurs un honneur tout particulier à la station de Verbièr. En effet, l'Ecole suisse de ski placée sous la direction d'Ami Giroud s'est vue attribuer deux fois le titre de « meilleure école du Valais » soit pour la catégorie des professeurs et pour la catégorie des candidats-professeurs. Nous félicitons donc sans réserve les 9 moniteurs, la monitrice et les 5 candidats-moniteurs qui ont concouru avec tant de succès pour la station du Haut-Plateau de Bagnes.



**Actuel chez C&A:
la mode de demain.**

Costume dames, coupe parfaite, confection irréprochable. Jaquette avec ceinture, jupe droite. En magnifique pure laine vierge, qualité Woolmark.

Juvenile dessin pepita dans les coloris de ce printemps vert tilleul ou beige. Tailles 38-46.

250.-

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

CALORIE

Chauffage - Ventilation - Climatisation

cherche

monteurs d'entretien qualifiés

pour son département dépannages - entretien - réparations

Formation souhaitée: électro-mécanicien - monteur d'entretien chauffage - ventilation - brûleurs ou mécanicien d'entretien.
Formation complémentaire assurée par l'entreprise.

Les candidatures sont à adresser à la direction administrative de Calorie S.A., rue Viguet 4, 1227 Acacias.

Pour de plus amples renseignements: tél. 022/43 55 50 18-22786

La Société des forces motrices de l'Avançon à Bex

engage, dès l'été 1979 (fin de l'année)

- un apprenti dessinateur-électricien
- un apprenti monteur-électricien

Offres écrites à adresser à la direction, avenue de la Gare, 1880 Bex. 22-120

Bally-Arola S.A.
demande, pour sa succursale de VERBIER

une vendeuse

à temps partiel, avec emploi complet aux dates suivantes: 15.12 au 15.4, 1.7 au 31.8.

Reste de l'année: 2 demi-journées par semaine, plus remplacement de la gérante en cas de vacances ou de maladie. Entrée en mai.

Pour tous détails, téléphoner au 026/7 45 15, M. Revaz.

La Cie de chemin de fer et d'autobus Sierre-Montana-Crans
cherche

mécanicien en automobile

avec permis poids lourds, pour son garage des Barzettes à Montana.

Faire offres écrites à la direction SMC 3962 Montana. 36-7014

Cabinet dentaire à Montreux
cherche

AIDE EN MÉDECINE DENTAIRE DIPLÔMÉE

Entrée tout de suite.

Tél. 021/61 31 38

22-120

Cherche, pour la saison d'été

serveurs serveuses fille de maison

Café-restaurant du Raisin 1844 Villeneuve
Tél. 021/60 10 15

22-120

Café de la Poste Chalais

cherche pour 1^{er} avril

sommelière

Tél. 027/55 01 64 36-22526

Hôtel-restaurant-discothèque **Richemont, 1837 Château-d'CEX**
Tél. 029/4 64 88
cherche

sommelier sommelière barmaid

Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour la saison ou à l'année. 22-42893

La prête-à-coudre pour toutes.



Ma machine à coudre doit allier légèreté, maniabilité et robustesse.



Ma machine à coudre doit avoir un bras libre et pouvoir s'utiliser sans table de couture.



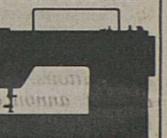
Ma machine à coudre doit être dotée de toutes sortes de points et coudre n'importe quel tissu.



Ma machine à coudre doit s'adapter aux coutures les plus minutieuses.



Bref, ma machine à coudre doit être tout simplement une Elna air electronic.



elna
air electronic

Aigle: Société romande d'électricité tél. 025/2 31 13

Sierre: Radiomoderne Télévision SA Général-Guisan 29 Tél. 027/55 12 27

Sion: Elna SA av. du Midi 8 Tél. 027/22 21 70

Vouvry: Société romande d'électricité Tél. 025/7 46 12

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

85.-

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.

L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Deux stations d'épuration pour la commune de Saint-Martin

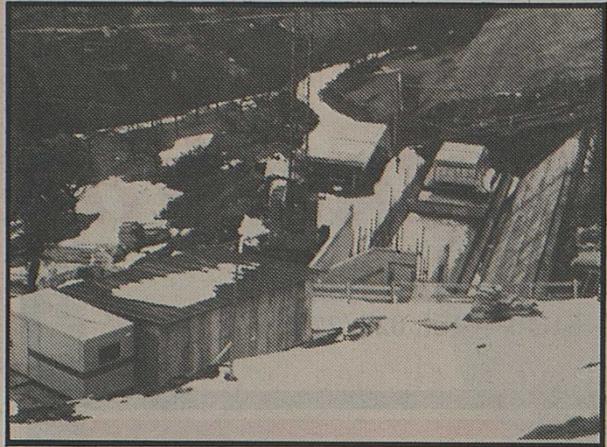
SAINT-MARTIN. - La commune de Saint-Martin, de par la topographie de son territoire, se trouve dans l'obligation de construire deux stations d'épuration des eaux usées.

Pour les villages de Saint-Martin, de Suen, et la zone des mayens au-dessus de ces deux villages, une station d'épuration est en construction au lieu dit « Le Terré ». Les travaux, commencés l'an dernier, sont aujourd'hui bien avancés.

Pour les villages et hameaux de Trogne, Eison, Liez, Praz-Jean et La Luette, il est prévu de construire une nouvelle station d'épuration

des eaux dans le secteur de ce dernier village. Pour l'heure, le collecteur principal a été posé jusqu'à mi-distance entre Eison et Praz-Jean.

Le devis de la station du « Le Terré » prévoit un investissement de l'ordre de 1 300 000 francs, avec des subventions fédérales et cantonales de l'ordre de 86%. Le projet de la station de La Luette prévoit un investissement de l'ordre de 800 000 francs environ. La première station d'épuration, sauf imprévus, pourrait être mise en exploitation vers la fin de cette année.



Une vue de l'avancement des travaux de la station d'épuration des eaux usées du « Le Terré ».

Toujours des « maquignons » au marché de bétail de boucherie

SION. - Presque chaque lundi matin, un marché de bétail de boucherie se tient sur la place des abattoirs. Les propriétaires doivent annoncer à l'avance les bêtes qu'ils désirent présenter à cette occasion. Durant l'année dernière, 91 marchés se sont déroulés en Valais, contre 104 l'année précédente. La production du bétail de boucherie a enregistré un léger accroissement.

Ce marché, pour certains, fait songer aux grandes foires qui se sont tenues, durant de longues années, sur la place de la Planta, puis un certain temps sur la place des anciennes écuries militaires sous le Sex. La régression du cheptel bovin et l'évolution importante du mode de vie ont engendré la suppression de

telles foires. Mais il ne faut point s'alarmer, ni regretter ce temps passé car tout change, toute évolue.

Et pourtant, un marché de bétail de boucherie a ses particularités, son petit côté folklorique. Les « maquignons », ces acheteurs venant de toutes les régions du canton voire des cantons voisins, font jouer la loi de l'offre et de la demande. La mise... établie sur un prix de base fixé par l'expert de la FVPP, ne va en principe jamais très haut.

Un coup d'œil, ou une parole, de celui qui tient à acheter une bête, suffit pour que les collègues n'insistent pas trop. Mais il arrive qu'un lundi matin, on se taquine, on se pique à charge de revanche... au prochain marché de bétail.



Lors de la mise du bétail

Une nouvelle pièce de Maurice Zermatten « Le Bisse en Croix », sera créée à Savièse

SAVIÈSE. - Depuis quelques semaines les répétitions vont bon train à Savièse où une équipe prépare la création de la dernière pièce de Maurice Zermatten.

Pourquoi à Savièse et non pas dans un grand théâtre de plaine ?

Eh bien parce que Maurice Zermatten, a écrit un mystère en cinq actes dont l'action se déroule précisément à Savièse. Un mystère qui aurait pu être conçu au Moyen Age. Une pièce statique et intérieure. Un drame d'un certain nombre d'âmes.

J'ai eu l'occasion d'assister à une répétition qui m'a beaucoup impressionné par le sérieux avec lequel chacun participe à l'étude de la pièce et tient son rôle. Régulièrement, sans défaillance jusqu'ici, Fernand Roten, Innocente Solliard, Norbert Debons, Candide Dumoulin, Henri Héritier, Félix Dumoulin, René Héritier, Anne Caron, Dominique Dubuis et Marie-Anna Dubuis se retrouvent et travaillent sous la direction de Maurice Deléglise, metteur en scène.

Déjà, on sent que ces acteurs et actrices, tout amateurs qu'ils sont, arrivent à donner une unité de ton



Un groupe à l'heure de la répétition

à l'ensemble. Ils ont une bonne connaissance du texte et comprennent bien l'auteur et le metteur en scène.

Ils se plient aisément aux exigences scéniques, d'abord fragmentées, bien sûr, puis reliées, raccordées entre les scènes et les actes. Du beau travail, en vérité, qui va permettre d'assurer l'homogénéité de la présentation.

Tous les comédiens, qui connaissent l'histoire du bisse se trouvant au centre de la pièce, collaborent efficacement en apportant des précisions utiles. Et puis, ils se sentent concernés, donc un peu

responsables d'un ensemble auquel ils sont intégrés. Ils jouent dans le ton juste et donnent un relief étonnamment précis de leur personnage.

Pour l'heure, ils répètent en tenue de tous les jours, dans une salle du cycle d'orientation.

Pendant ce temps, Albert Chavaz brosse les décors.

« Le Bisse en Croix » est, théâtralement, en de bonnes mains. Je suis sûr que Maurice Deléglise et sa troupe sauront lui donner les dimensions du texte de Maurice Zermatten.

f.-g. g.

Conthey : brillant concert de « La Lyre »

CONTHEY. - La salle de gymnastique de Saint-Séverin n'était pas trop grande pour accueillir le nombreux public venu écouter le concert annuel de la fanfare « La Lyre », samedi dernier.

Sous la direction de M. François-Louis Rey, sergent-major trompette, La Lyre a présenté un programme varié. On entendit notamment, l'ouverture Nabucodonosor de Verdi, les deux Aveugles de Tolède, ouverture de Mehul. Ce dernier morceau sera joué lors de la Fête cantonale des musiques à Vouvry, le 10 juin prochain.

Au lever de rideau, M. Etienne Germanier, président de la société, félicita MM. François-Louis Rey et Noël Roh, respectivement directeur et sous-directeur, ainsi que tous les musiciens pour le travail accompli dans la préparation de ce concert. M. Germanier cita dans l'ordre les dix musiciens qui n'ont manqué aucune répétition et leur remit un gobelet-souvenir.

Il appartient ensuite à M. Claude Rapillard, vice-président, de procéder à la remise des distinctions aux vétérans. Ont été récompensés pour leur dévouement à la cause musicale : Paul Trinchérini, 55 ans d'activité ; Etienne Germanier, Willy Jaquet et Hervé Trinchérini, 30 ans d'activité ; Jean-Paul Germanier, Jean-Jacques Sauthier et Roland Trinchérini, 20 ans d'activité.

Relevons encore le mérite du présentateur, M. Roland Jeltsch, qui, entre les exécutions de la fanfare, sut, avec son humour habituel, amuser public et musiciens.

En résumé, ce fut une excellente soirée qui laisse bien augurer de l'avenir d'une société dont la moyenne d'âge est d'à peine 28 ans.

« Fresque gothique » ce soir à la cathédrale

SION. - C'est ce soir, mardi 13 mars, à 20 h. 30, que l'on pourra entendre à la cathédrale de Sion, le concert « Fresque gothique » placé sous le patronage de l'évêque du diocèse, Mgr Henri Schwery.

Préparé par Jean Daetwyler, ce concert sera, rappelons-le, dirigé par le compositeur sierrois.

Les 30 ans du Club cynophile de Sion

SION. - Samedi dernier a eu lieu le souper du Club cynophile de Sion et environs. Tous les « mordus » de nos compagnons à quatre pattes étaient présents.

Je laisse à notre dynamique président, M. Luc Fournier, retracer en quelques lignes, les débuts du club cynophile : « Notre club fête cette année, le trentième anniversaire de sa fondation. Le Club cynophile de Sion, qui s'appelait à l'époque, le club des bergers, a vu le jour le 10 mars 1949. Heureuse coïncidence, de nous retrouver ici ce soir, un 10 mars.

Je relève avec satisfaction que nous avons la chance d'avoir parmi nous, trois membres fondateurs de notre société qui, le 10 mars 1949, ont eu le courage et la sagesse de

fonder un club de cynologie afin de nous faire mieux connaître et mieux apprécier nos compagnons à quatre pattes.

» A ces trois membres fondateurs, Gilbert Revaz, Carlo Balzacchi et Raymond Bessero, qui sont toujours restés fidèles au club et qui nous léguaient aujourd'hui une situation financière des plus prospères, je leur dis : merci, Messieurs, pour ce que vous avez fait, merci pour ce que vous faites et ce que vous ferez encore. Le Club cynophile de Sion vous doit beaucoup et nous en sommes reconnaissants. » Au nom de tous les participants, je remercie le comité, pour cette soirée toute de gaieté et de bonne humeur.

Un participant

Avec la section valaisanne de l'ASA Un film utile sur la déficience mentale

SION. - A l'occasion de son assemblée générale, l'ASA Valais présentera un film traitant de la déficience mentale.

Cette séance publique aura lieu le 21 mars à 20 heures à l'aula du centre de formation pédagogique et sociale, Gravelone 5, à Sion (3^e étage au-dessus des locaux de l'ODIS). La Leçon des Mongoliens, de

Michel Moreau, est un film réalisé au Canada par une équipe de professeurs et d'éducateurs directement concernés par les problèmes de déficience mentale.

Ce long métrage sera présenté par M. J. Destrooper, formateur à l'Institut de perfectionnement des travailleurs sociaux à Lausanne, qui a pris une part active à la réalisation de l'œuvre.

La plupart des films de ce genre permettent à des professeurs de raconter leurs expériences avec des enfants « déficients », alors qu'ici la caméra observe directement et systématiquement des enfants mongoliens qui ont beaucoup à nous apprendre. Le mongolien est le prototype, le condensé du déficient mental. Son étude permet de comprendre et d'éduquer le déficient en général.

Un tel film s'associe au renouveau pédagogique actuel du Québec en proposant des instruments d'éducation utilisables. Par son aspect humain indéniable, le film de Michel Moreau s'adresse, malgré son caractère difficile, à une population très large de professeurs, parents, futurs enseignants et éducateurs.

GRAIN DE SEL

Le journal...

- Dès que le journal arrive à la maison, chacun cherche à s'en emparer. En famille, on se dispute le NF. C'est bon signe. Je vois, dans cette manière de se l'arracher, qu'il plaît autant aux jeunes qu'aux adultes... Les parents se jettent sur la page contenant les avis mortuaires, les adolescents sur les pages sportives. Alors, on divise les cahiers ; on se les passe et les repasse dans l'instantané. Après, on regroupe le tout, et, chacun, à tour de rôle dans un ordre hiérarchique, lit calmement le journal de la première à la dernière page.

- Chez nous, le ou la plus habile intercepte le NF et file dans sa chambre le lire pendant que les autres attendent. Mais ces derniers, se sentant frustrés, ont commandé un deuxième abonnement. Comme il me prend parfois, assez tard le soir, l'envie de m'attarder sur un texte, lu en diagonale pendant la journée, je cherche l'un des deux exemplaires. Je fouille l'appartement et ne trouve rien. Si pourtant, des morceaux épars comme ceux d'un puzzle abandonné en tas par un enfant ayant assez joué. Ces morceaux ne me permettent pas de reconstituer le journal. Ma fille a découpé les photos en couleur qu'elle collectionne ; mon garçon a taillé au ciseau dans les pages sportives, ma belle-mère a amputé la page où est le feuilleton, ma femme a procédé à l'ablation des articles qu'elle entend conserver. Et moi, je suis de la revue avec des rognures chiffonnées.

Je me demande si cela se passe ainsi dans toutes les familles. Si tel est le cas, une seule solution est possible pour le chef de famille : s'offrir encore un abonnement personnel et se le faire envoyer au bureau... en surveillant les collègues, car eux aussi ont le même problème à la maison.

Isandre

LES ARTISTES ASSOCIES ET LE CENTRE DRAMATIQUE DE LAUSANNE

présentent

Il est important d'être Aimé

d'OSCAR WILDE - Adaptation de JEAN ANOUILH

CINEMA ETOILE, MARTIGNY

Mardi 13 mars à 20 h. 30

Location: Office du tourisme, place Centrale 9, tél. 2 10 18
Librairie Gaillard, place Centrale, tél. 2 21 58

THEATRE DE VALERE, SION

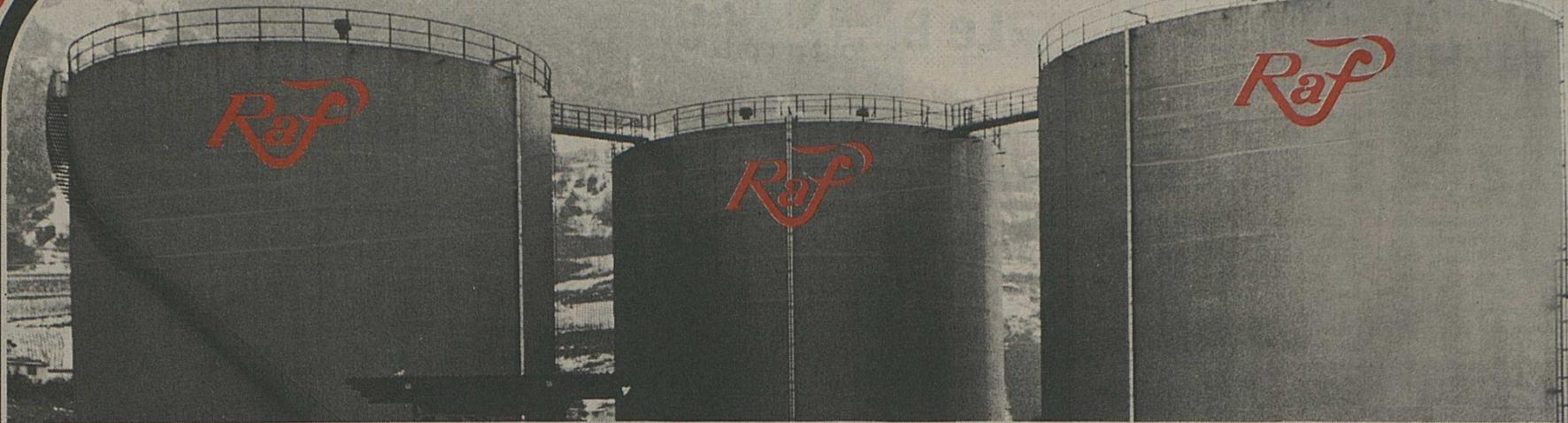
Jeudi 15 mars à 20 h. 30

Location: Librairie Pfefferlé, Grand-Pont 2, tél. 22 11 24

REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. : 38 23 47,
1961 Champlan

Gérald Rudaz
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. : tél. : 22 32 06
Route du Rawyl
1950 Sion



**Sécurité d'approvisionnement
Rapidité de livraison**

**Consultez-nous pour connaître
nos meilleures conditions**

Combustia

Micheloud & Udrisard
SION - Tél. 027/22 12 47



CS

CREDIT SUISSE

Convocation

à la

122^e Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la 122^e Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le

mardi 3 avril 1979, à 10 heures 30

au Kongresshaus, Claridenstrasse (entrée K), à Zurich.

ORDRE DU JOUR:

1. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1978 ainsi que du rapport de l'Office de contrôle
2. Décision concernant:
 - 2.1. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice
 - 2.2. Décharge à l'Administration
 - 2.3. Utilisation du bénéfice net
3. Elections au Conseil d'administration
4. Election de l'Office de contrôle
5. Augmentation de capital
 - 5.1. Décision concernant:
 - 5.1.1. Augmentation de fr. 97 500 000 du capital-actions pour le porter de fr. 1 047 500 000 à fr. 1 145 000 000 par l'émission de 156 875 actions au porteur de fr. 500 nom. chacune au prix de fr. 1250.-, et de 190 625 actions nominatives de fr. 100 nom. chacune au prix de fr. 250.-, offertes en souscription aux actionnaires et donnant droit au dividende à partir du 1^{er} janvier 1979.
 - 5.1.2. Seconde augmentation, de fr. 50 000 000 du capital-actions qui s'élèverait ainsi à fr. 1 195 000 000 par l'émission au pair de 100 000 actions au porteur de fr. 500 nom. chacune, les actionnaires renonçant à leur droit de souscription. Ces actions seraient réservées et garantiraient les droits de conversion où d'option afférentes à un emprunt convertible ou à option à émettre ultérieurement sur l'euro-marché.
 - 5.2. Constatation de la souscription des nouvelles actions et de leur libération totale.
 - 5.3. Modification de l'art. 4, al. 1 des statuts en raison de l'augmentation de capital.

Les actionnaires pourront prendre connaissance des comptes de l'exercice, du rapport de l'Office de contrôle, du rapport de gestion avec les propositions du Conseil d'administration sur l'utilisation du bénéfice net de l'exercice 1978 et sur l'augmentation de capital ainsi que du texte de la modification des statuts dès le 19 mars 1979 au siège central de la banque et dans toutes ses succursales; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1978 à partir du 21 mars.

Les détenteurs d'actions nominatives inscrits au registre des actions le 1^{er} mars 1979 recevront la convocation par la poste. Elle sera accompagnée d'une carte d'admission personnelle et des bulletins de vote. Aucune inscription d'actions nominatives ne sera faite au registre des actions du 1^{er} mars au 3 avril 1979.

Les détenteurs d'actions au porteur sont invités à retirer leur carte d'admission et les bulletins de vote, contre présentation des actions ou autre justification de leur possession, jusqu'au jeudi 29 mars 1979 à la caisse des titres du Crédit Suisse à Zurich et aux caisses de toutes ses succursales en Suisse.

Selon l'art. 12 al. 1 des statuts, un actionnaire ne peut faire valoir, pour ses propres actions et pour celles qu'il représente (actions au porteur et nominatives), que les voix afférentes à des actions d'une valeur nominale de 2 500 000 francs au maximum.

Zurich, le 1^{er} mars 1979

Au nom du Conseil d'administration:
Le Président: **Aeppli**

**Niches à chien
volières
cages pour
animaux**

pour balcons, appartements ou jardins.

Grand choix. Direct de l'importateur. **Prix superdiscount franco domicile.**

Prospectus et prix chez Uninorm
Tél. 021/37 37 12
109.119.636

Utilitaires à vendre

Pick-up VW
mod. 71, moteur et boîte neufs
Fr. 6500.-

Combi VW vitré
mod. 73, 9 places
Fr. 7500.-

Combi Ford Transit vitré
mod. 72, 9 places
Fr. 6500.-

Véhicules expertisés.
Tél. 027/86 36 03
86 44 60
36-22345

A vendre

turbo Holder

Fût 1000 litres
Pompe 90 l/min
Machine en parfait état.

Fleisch S.A., Saxon
Tél. 026/6 24 70
36-2416

A vendre

caravane

7 places et accessoires

Tél. 025/71 32 72

BMW - NSU - TOYOTA

A VENDRE, toutes pièces détachées
1968 jusqu'à ce jour, neuves et occasions

GARAGE DES ALPES S.A.

1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021/54 33 91/92

● Ouvert le samedi jusqu'à 18 h.

Publicitas

Sion 21 21 11

Départ
en gaieté
dans
la saison
des
nouveauautés!



Lisco
paris

Jupes, ensembles
chemisiers
style jeune

Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler

SION

regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

79018



ALADIN, fil à crocheter nombreux coloris **295** pelote de 50 g



10 pelotes

7.95

MIAMI, laine à tricoter pour pull
65% acryl, 12% laine
23% autres fibres
grand choix de coloris
10x50 g = emballage de 500 g

Notre garantie: satisfait ou remboursé!



IRENA, fil à tricoter pour pull 100% acryl, nombreux coloris pelote de 50 g **185**



SORAYA, fil fin de coton mat jolis coloris pelote de 100 g **250**



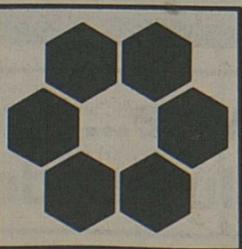
GRAND PRIX, superwash pure laine à tricoter pelote de 50 g **290**



MATCH-C, laine à tricoter douce genre sport 52% laine, 48% acryl coloris mode pelote de 50 g **295**



SABA, fil à tricoter doux genre mohair 85% acryl, 15% mohair pelote de 50 g **310**

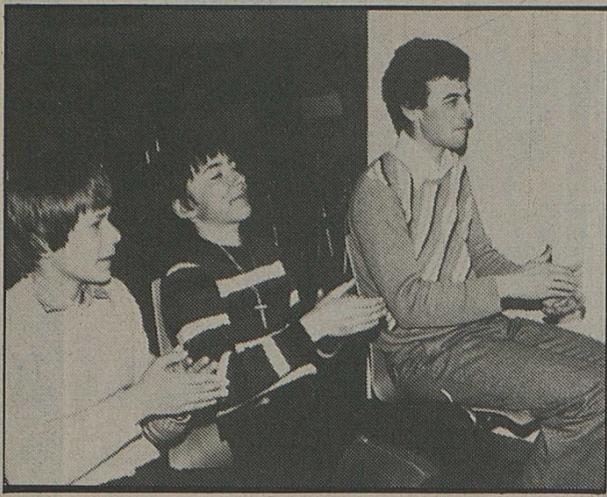


PLACETTE

A Monthey et Sierre
Essence-Manor-Super
-.99

SAMEDI À SIERRE

Première journée de l'enfant



A l'occasion de l'année internationale de l'enfant, l'Action de carême, Pain pour le prochain, le Mouvement d'apostolat des enfants... ont organisé pour 1979, trois journées consacrées aux enfants. Le thème, exprimé sur les affiches, les autocollants par les mots « A nous la parole » signifie que l'enfant est invité à parler de sa vie, de ses espoirs, de ses désirs... et que l'adulte cherche à mieux écouter l'enfant, car « il croit que :

- l'enfant a quelque chose d'important à dire;
- le respect de la vraie personnalité de l'enfant est une voie importante d'humanisation;
- l'Esprit-Saint est à l'œuvre chez l'enfant.

La première de ces trois journées s'est déroulée samedi dernier, dans les cantons romands. En Valais, dans plusieurs villes et villages, des adultes ont invité les enfants à se retrouver avec eux et à s'exprimer à travers différentes activités telles que le dessin, le bricolage, les sketches, la peinture...

Combien d'enfants ont eu, samedi, la joie de se rassembler pour dire quelque chose, le dire à leur manière, le dire avec leurs mots, leurs gestes, leurs sourires!

A Sierre, entre autres - puisque personnellement j'ai vécu dans une équipe de Sierre - plus de 200 enfants et jeunes entre 5 et 15 ans environ, se sont retrouvés dans les neuf locaux prévus avec des adultes enthousiastes et désireux de se mettre à l'écoute.

Dans les ateliers, les enfants se sont beaucoup exprimés, non par des discours, mais à travers le bricolage, la danse, le jeu. Ils ont surtout dessiné et nous pouvions admirer leurs talents.

Qu'ont-ils dit? Qu'avons-nous découvert? Il n'est pas possible de donner ici tout ce qui a été exprimé durant ces heures de joyeuse rencontre. Je relèverai quelques points qui ont été des constantes dans les différentes équipes:

Les enfants aiment la nature: les

fleurs, les animaux, la campagne, la forêt. « Mon rêve: une ferme ». « J'aime la campagne parce que c'est calme et qu'on n'a pas besoin de se dépêcher ». « J'aime la ferme parce qu'on peut être libre; les produits de la ferme sont naturels. On n'a pas besoin d'être tout le temps à l'heure ». « En l'an 2000 y aura-t-il encore des poissons et des animaux? » « Y a-t-il des fleurs dans la planète Mars? » « A bas la pollution! »

Beaucoup d'enfants ont dessiné des maisons. Ils désirent habiter une petite maison plutôt qu'un grand immeuble.

Ils se sont exprimés sur la famille. Dans un sketch sur la famille, les enfants ont montré qu'il faut toujours se dépêcher. Il faut vite manger, vite aller au jardin... la maman est pressée et une petite implore: « J'aimerais aller jouer !... Dans un enregistrement, un enfant dit: « J'aime la famille parce qu'on peut parler de ses problèmes, on peut dire ses chagrins, on discute de choses très graves. » Une petite s'exclame: « Quand ma mère me gronde, je suis fâchée, mais je lui pardonne. »

« La TV c'est pas mal, mais il ne faut pas en être esclave. On peut s'instruire, voir ce qui se passe dans le monde, on n'a pas besoin de sortir pour aller au cinéma. » A la fin d'un sketch, un enfant a annoncé: « et maintenant, un instant de publicité! »

D'autres désirs exprimés: « Je souhaite que les enfants soient plus gentils avec les autres! » « Que ceux qui ont de l'argent le partagent avec les pauvres! » « Qu'il y ait encore d'autres journées où l'on puisse parler de ce qu'on aime! » « Qu'il n'y ait plus d'heure! »

Des garçons de 9-11 ans ne veulent pas faire des choses de bébés, ils s'intéressent aux robots, aux extra-terrestres...

L'enfant a manifesté aussi son amour pour les adultes qui l'accompagnent en confectionnant de petits cadeaux si gentiment offerts: dessins, fleurs, bricolages...

La journée du 10 mars dernier aura-t-elle une suite, des retombées? Oui, les adultes en ont le désir. Tout d'abord, la vie apportée par les enfants sera offerte aux messes et aux cultes, dimanche prochain. Des expositions sont projetées avec des dessins d'enfants, diapositives, enregistrements effectués dans les ateliers.

Ensuite, durant les mois de mai, juin, le bus de la solidarité, qui circulera dans différentes localités de la Suisse romande - en Valais aussi - invitera les enfants à connaître les enfants d'autres régions, d'autres milieux, à partager avec eux.

Avant l'été, dans une nouvelle rencontre avec les adultes, les enfants pourront dire ce qu'ils pensent des vacances.

Puis en automne, les adultes échangeront entre eux ce qu'ils ont découvert dans la vie de l'enfant et réfléchiront comment mieux assumer leurs responsabilités de chrétiens vis-à-vis des enfants que Dieu leur confie.

Une première journée de l'enfant a été vécue dans l'intensité. Félicitations aux adultes et aux jeunes de tout le canton qui, dans l'enthousiasme, ont accepté de se mettre en mouvement - et qui se mettront encore en mouvement - pour accueillir l'enfant, l'écouter, lui donner le meilleur de leur cœur.

Sœur Marie-Lucile Micheloud

La Fédération des sociétés de tir du district fait le point

La Fédération des sociétés de tir du district de Sierre convoquait vendredi soir, ses membres en assemblée. Pour la première fois, les débats qui marquèrent cette rencontre furent placés sous la conduite de M. François Bétrisey de Saint-Léonard, nouveau président.

Dans son rapport d'activité, M. Bétrisey releva notamment, que la Fédération des sociétés de tir du district de Sierre devait se placer sous le signe de l'unité.

La section de Randogne organisait la rencontre de tir 1978. Les responsables de ce groupement

furent chaudement félicités, vendredi, pour la mise sur pied efficace de cette belle journée.

Il reviendra à Granges d'accueillir les tireurs siérois les 23, 24 et 30 juin, ainsi que le 1^{er} juillet prochains pour le concours de l'année en cours.

M. Charles Toffol, représentant de cette section, présente dans les grandes lignes, le programme prévu pour cette saison.

La section d'Icogne ne pouvant assumer le tir 1980, celui-ci reviendra à Chippis, sous réserve de confirmation définitive. A l'issue de la partie officielle, M. Jules-Emile Rey fut confirmé dans sa tâche de secrétaire de l'association.



Le comité de la fédération avec, au troisième rang depuis la droite, M. François Bétrisey, président.

UN JOUR AVEC :

Robert Delacombaz

C'est un homme de la nuit que nous avons rencontré aujourd'hui: Robert Delacombaz, qui depuis 30 ans assure chaque matin la sortie du pain, et quel pain! Ce Fribourgeois vint s'établir en Valais à son mariage. Il n'abandonna pas ses origines pour autant. En effet, M. Delacombaz est l'actuel président de l'Amicale des Fribourgeois de Sierre.

« Robert Delacombaz, qui est « Chevalier du bon pain » est aussi expert aux examens de fin d'apprentissage. Sa devise: la « qualité d'abord ». Personne à Sierre ne nous contredira. Depuis trente années, la famille Delacombaz travaille en commun. Car outre la boulangerie, il y a la pâtisserie et la confiserie. Et tant de choses « maison », comme les œufs de Pâques, les père Noël et les glaces.

M. Delacombaz a deux passions: son métier et le hockey sur glace. Supporter assidu, il est membre du comité de la Croix d'or, et se dévoue sans compter pour aider le club local dans les joies et les peines.

Nos vœux à M. Delacombaz et à sa famille.



Résultats du slalom des hôtes, à Zinal

- Enfants: 1. David Mattlis, 1969, 51"3; 2. Pierre-Alain Cornuz, 1969, 52"5; 3. Christelle Tontini, 1969, 52"6; 4. Nicolas Panchaud, 1969, 52"7; 5. Sandrina Filippi, 1969, 53"4; 6. Olivier Geng, 1972, 55"2; 7. Jean-Marc Tontini, 1976, 58"3; 8. Cédric Tontini, 1974, 61"7.

- Adultes: 1. Bernard Brunisholz, 1950, 43"1; 2. Christiane Rosetti, 1960, 43"5; 3. Gino Filippi, 1941, 46"5; 4. Andreas Schreiber, 1963, 49"5; 5. Paul Panchaud, 1942, 50"8; 6. Jean-Claude Tontini, 1941, 58"1.

REDACTION DE SIERRE

Antoine Gessler
Tél. : (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Exterme rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche, le larynx et la gorge.



NE

MURAZ: Succès pour les musiciens de «Clanade»

Le groupe folk bien connu «Clanade» se trouvait dimanche après-midi sur la scène de la salle de gymnastique de Muraz-Sierre, notre photo. Les musiciens, qui, sur le plan international, poursuivent une carrière fort intéressante, présentèrent un spectacle de choix, manquant toutefois à de bien rares occasions, il est vrai, de contact avec le public... Plusieurs centaines de personnes profitèrent de cet après-midi pour passer quelques heures de détente des plus agréables. En première partie du spectacle, une formation locale, le «Julien Tartempion Orchestra» sut séduire le public par ses prestations. Le jeune Folk-club des Alpes, par la mise sur pied de cette rencontre, démontra sa vitalité...



Une fête pour les malades et handicapés du district



SIERRE. - Les malades et handicapés du district de Sierre, groupés au sein d'une fédération, étaient invités, dimanche après-midi, à Beaulieu, pour une journée d'amitié et de détente.

Après une messe célébrée sur place, les participants purent prendre part à des jeux et déguster un goûter préparé pour la circonstance.

Comme on peut le voir sur notre photo, des jeux suivis avec passion...

Négligence ou irrespect?

Dimanche matin, des pièces exposées à la galerie du tea-room des Châteaux à Sierre ont subi des déprédations.

Un mannequin présenté pour l'occasion, symbolisant certaines tendances de l'hyperréalisme

américain, a été saccagé par des enfants.

On ne peut que s'étonner de cette marque d'irrespect et de l'insouciance manifestée par certains parents... A éviter à l'avenir si possible!...

NE

Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

Les pommes et les oranges en guerre

Le Valais réagit contre la « concurrence intolérable » des produits étrangers

MARTIGNY. - Par le canal du dernier numéro de *Terre valaisanne*, une édition spéciale de 25 000 exemplaires à l'occasion de la prochaine ouverture de la 1^{re} Foire agricole du Valais, l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes (UVVFL), plus communément appelée l'« Office central », sous le titre « Importations des produits d'un autre genre », explique calmement et sereinement sur deux pleines pages ce qu'elle appelle « une entrave intolérable à l'écoulement de nos fruits ».

Qu'en est-il au juste ?

Pour avoir la « bonne réponse », il suffit, ou suffisait, de feuilleter les journaux, d'où qu'ils soient. On y remarquait en effet des textes publicitaires tels que :

- 25 janvier 1979: « Grosse Aktion, Orangen-Verkauf, 5 kg nur Fr. 3.50; 10 kg nur Fr. 6.— (5 kg d'oranges: 3 fr. 50; 10 kg, 6 francs);

- 23 janvier 1979: « Aktion Dienstag bis Donnerstag « Moro Blut-Orangen aus Sizilien in Netzen zu 2 kg nur 85 Rappen » (85 centimes le kilo);

- le 15 février: les prix remontaient... à 92,5 centimes le kilo ;

- les mêmes prix, extrêmement bas, de 90 ct. à 1 franc le kilo étaient offerts en vedette, et le sont encore ces jours, pour les pamplemousses d'Italie ou d'Israël.

Il s'agit en fait, véritablement, comme le déclare l'UVVFL, d'une concurrence « intolérable » des produits importés d'un autre genre.

Solidarité

Sous ce titre, l'UVVFL poursuit: « Le consommateur helvétique profite de ces prix incroyablement bas. Nous en sommes heureux. Les distributeurs recherchent ainsi une augmentation de tonnage et de chiffre d'affaires. C'est bien compréhensible et nous ne les critiquons pas. Des accords internationaux apportent des avantages à l'industrie ou à d'autres branches de l'agriculture. Nous les apprécions. Mais la collectivité suisse, bénéficiant de conditions aussi extraordinaires, ne peut pas vouloir en profiter au détriment de la pe-

titie communauté des producteurs et des expéditeurs de fruits du sol national.»

Et la loi...

Cette situation n'est pas nouvelle à tel point qu'elle est prévue dans la loi sur l'agriculture du 3 octobre 1951, loi qui dit notamment à l'article 23, alinéa 2, ce qui suit :

« Lorsque le placement d'un produit agricole indigène est entravé de manière intolérable par l'importation d'un produit d'un autre genre, il peut être dérogé temporairement au principe énoncé au premier alinéa (produits de même genre). En pareil cas, le Conseil fédéral peut aussi, par des mesures prises au sens du premier alinéa, maintenir dans des limites raisonnables l'importation de produits semblables et cela soit avant la récolte du produit indigène, soit avant la période où il est le plus abondant.»

A l'article 26, alinéa 3, sous le titre « Importations de produits d'un autre genre », la loi définit le mot « concurrence intolérable » en déclarant notamment: « La concurrence est considérée comme intolérable lorsque, sans les restrictions supplémentaires en matière d'importations prévues au deuxième alinéa, les produits agricoles du pays ne peuvent généralement plus se vendre, même à des prix inférieurs aux prix indicatifs, ou lorsque des mesures onéreuses devraient être prises pour éviter un effondrement des cours.»

C'est exactement la situation dans laquelle se trouve actuellement le marché de la pomme. Comme l'explique l'Office central: « En Suisse nous produisons actuellement trop de pommes et parfois trop de poires. Nous le recon-

naissions et acceptons de payer la facture pour l'utilisation contrôlée des excédents. Cette facture s'élèvera pour la récolte de pommes 1978 à environ 14 centimes par kilo pour quelques variétés principales. Le prix moyen de la golden sera ramené aux environs de 50 ct. le kilo. Mais nous n'avons pas à payer une facture enflée artificiellement par la constitution de surplus d'excédents dus à une concurrence intolérable ainsi que le prouvent les prix pratiqués et affichés dans les publicités.»

Une solution ?

En conclusion, l'Office central propose une solution. La voici :

« Avant l'intervention de l'Etat, nous proposons une dernière fois de résoudre ce problème sur le plan professionnel. C'est pourquoi nous demandons aux grands de l'importation de donner leur accord et d'entraîner celui de leurs collègues, pour accepter volontairement un prélèvement modique par kilo sur leur importation de pêches, de raisins, d'agrumes. Cette taxe volontaire, versée à la « Fruit-Union suisse », servirait à la consti-

tution d'un fonds permettant une utilisation des surplus d'excédents de fruits du pays, provoqué par une concurrence intolérable de fruits d'un autre genre. Cette proposition sera présentée à la prochaine assemblée générale de la Fruit-Union suisse.»

Une action justifiée

Point n'est besoin d'être « expert en économie agricole » pour vérifier le bien-fondé de cette offensive de l'Union valaisanne pour la vente de fruits et légumes. Le marché de l'orange plus particulièrement a « défrayé la chronique » au cours des mois de janvier et février pour

atteindre des prix bas records, sans concurrence et « forçant la ménagère à acheter des oranges et pas... autre chose ».

Ceci alors même qu'il y a encore dans les frigos suisses plus de trente mille tonnes de pommes qui se vendent sur le marché entre 1 fr. 80 et 2 fr. 20 le kilo en moyenne. Le « calcul concurrentiel » est donc vite fait et chacun peut se rendre compte par lui-même de cette situation que l'on peut qualifier d'aberrante et que l'UVVFL qualifie, elle, d'intolérable. Quant à la proposition faite par l'Office central, elle n'est pas nouvelle non plus puisque, il y a déjà plus de 20 ans, un producteur suisse allemand qui avait émis la même opinion...

A chacun donc de juger tout aussi sereinement que l'explique l'Office central dans l'édition spéciale de *Terre valaisanne*. On nous permettra toutefois de saluer comme il se doit cette nouvelle initiative d'un organisme qui fut souvent critiqué l'an dernier, mais qui a judicieusement choisi le cadre d'une prochaine grande manifestation agricole pour proclamer avec vigueur « qu'il était encore bien là » et surtout capable de jouer efficacement son rôle au service de l'agriculture et des produits de la terre valaisanne. C'est peut-être le point le plus essentiel pour l'instant, en attendant une éventuelle réaction des grands importateurs. Set

Le couvent-hospice des capucins à Glis sera reconstruit

GLIS. - Un des soucis qui se posaient dimanche soir, à côté de la profonde douleur provoquée par le décès tragique du père Martinian, c'était de savoir si le couvent de Glis serait reconstruit. Nous avions évoqué cette probabilité dans notre édition d'hier.

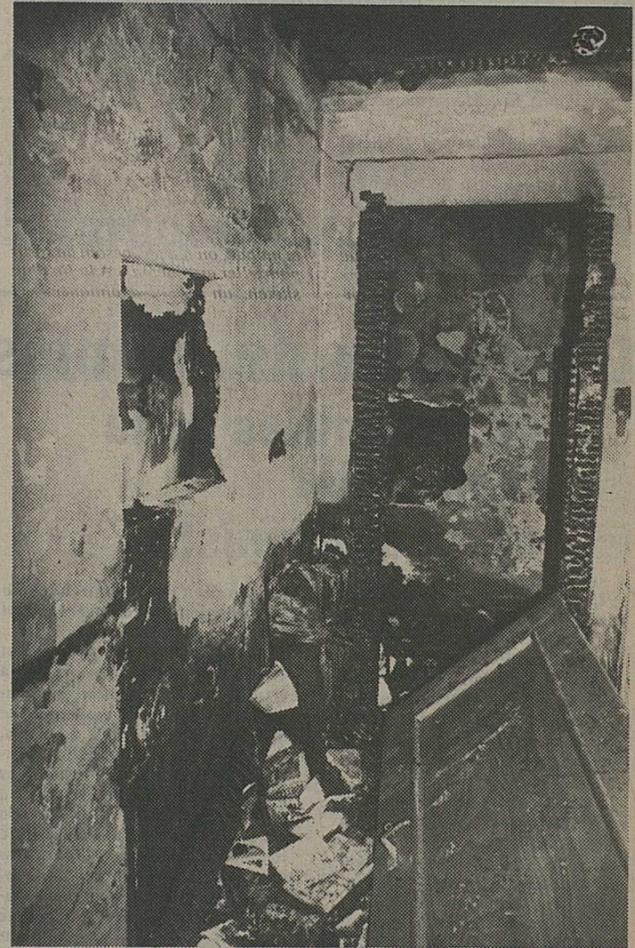
Il faut savoir que la province des capucins en Suisse est également confrontée avec le problème du manque de vocations. On avait donc décidé de fermer trois couvents en Suisse. Mais la nouvelle est maintenant officielle: le couvent de Glis sera reconstruit. Il est cependant probable qu'il n'aura pas les dimensions de l'hospice détruit par l'incendie.

Si les murs extérieurs sont encore debout, c'est le chaos complet à l'intérieur. Il s'avère que le père Martinian est tombé asphyxié dans la cabine téléphonique, où il a probablement tenté de donner l'alerte, bien qu'il soit auparavant descendu à la cuisine pour prévenir le frère qui s'y trouvait. A un mètre à peine de cette cabine, complètement carbonisé, se trouvait un poste de secours, avec une course d'incendie, qui a également brûlé avant de pouvoir être utilisée.

Malgré ce terrible coup du sort, la vie continue. Le frère portier

fourrait dans les décombres et en cuisine on faisait l'inventaire des ustensiles encore utilisables. Sur

une corde d'étendage séchaient les bures brunes, qui avaient été lavées.



C'est dans cette cabine téléphonique que le père Martinian Zeller a trouvé la mort.

Des avalanches dans le Haut-Valais Pas de dommages importants

HERBRIGGEN/RANDA. - Nous avons brièvement annoncé, dans notre édition d'hier, qu'une avalanche avait coupé dimanche la route de Zermatt.

Hier aux premières heures de la journée, une autre avalanche, celle de Breitmatten, est descendue, obstruant le lit de la Mattervispe et interrompant le trafic sur la ligne du Brigue - Viège - Zermatt.

La compagnie du chemin de fer a immédiatement pris toutes les dispositions voulues. Alors que les travaux de déblaiement étaient entrepris, des bus transborderaient les

voyageurs entre Herbruggen et Randa. Les voyageurs n'ont pratiquement pas dû subir des retards.

On avait aussi du souci quant à une accumulation des eaux de la Vispe, en amont de l'avalanche, qui était très compacte. A l'aide d'un trax, on est parvenu assez rapidement à créer un passage pour l'eau à travers les masses de neige. Cependant l'eau avait sous-miné la voie de chemin de fer et il a fallu procéder à un remblayage. Grâce aux efforts des équipes du chemin de fer, le premier train pouvait à nouveau circuler hier soir à 17 h. 30.

A Niederwald et Geschinen

Hier de bonne heure également, des avalanches sont descendues à Niederwald et Geschinen. Sans la galerie routière de Niederwald, la partie supérieure de la vallée de Conches aurait été isolée. A Geschinen, les masses de neige se sont arrêtées au bord de la route. Le trafic routier et ferroviaire n'a nullement été entravé.

Steinhaus isolé

Hier matin, l'avalanche habituelle du Lauwibach s'est abattue dans la vallée, isolant la petite localité de Steinhaus, sur la rive gauche du Rhône, un peu à l'est d'Ernen. Le village compte 28 habitants et la seule école de la localité a bénéficié d'un jour de congé, le bus scolaire n'ayant pas pu passer. Les travaux ont été entrepris immédiatement et le trafic routier devrait être rétabli cet après-midi.

Pas-de-Cheville: trois skieurs portés disparus

DERBORENCE. - Air-Glacières, par Jean-Jérôme Pouget, a effectué des vols de recherches toute la journée d'hier pour tenter de retrouver trois skieurs portés disparus à Azendaz, dans la région du

Collision à Noës Passagère blessée

Hier, vers 18 h. 40, M. André Berclaz, 48 ans, domicilié à Sierre, circulait au volant d'une jeep, sur la digue du Rhône, en direction de Chalais. En débouchant sur la route de Noës, son véhicule entra en collision avec une voiture conduite par M. Philippe Petitjean, 23 ans, domicilié à Sierre. Suite à la collision, M^{lle} Béatrice Clavien, 17 ans, domiciliée à Miège, passagère du véhicule Petitjean, fut blessée et hospitalisée.

Portes ouvertes à l'Ecole normale des institutrices

Nous avons relaté, dans notre journal de samedi, l'inauguration officielle du nouveau bâtiment annexé à l'Ecole normale d'institutrices, principalement destiné à l'enseignement des activités créatrices.

Ce mercredi, 14 mars, de 15 heures à 17 heures, parents, enseignants, éducateurs pourront prendre contact avec les maîtres et voir travailler les élèves. Ils auront l'occasion d'être informés sur les techniques variées des secteurs dessin et peinture, d'apprécier les réalisations obtenues à partir de textiles, bois, terre, étain, et autres matériaux de récupération qui, sous la dextérité de mains créatrices, deviennent « objet d'art ».

A travers de nouvelles méthodes, une façon originale de traiter la matière, des jeunes découvrent la joie de créer et se préparent à éveiller ce goût artistique chez les élèves des classes enfantines et primaires qui leur seront confiés plus tard.



Bienvenue, mercredi, à tous ceux qui s'intéressent à l'école d'aujourd'hui et à la formation des enseignants, formation basée sur le développement de tout l'être, corps, cœur, esprit...

Carnet rose au NF

Une heureuse nouvelle est venue réjouir les « habitants » du Nouvelliste: avec les premières fleurs, Nadia est née dans la nuit du 9 au 10 mars. Nadia, une sœur pour Sandrine, une deuxième fille pour notre collègue Gérald Bilet et son épouse Hélène.

Bons princes, nous n'en voulons pas à Gérald de nous avoir abandonnés, avec joie anxieuse et précipitation, aux premières heures du 10 mars... Nous le félicitons chaleureusement et avec amitié; nous adressons une gerbe de vœux et pensées à Hélène et souhaitons joie et prospérité à Nadia.

NF

Les Moulins de Sion cambriolés Un butin de 12 000 francs

SION. - Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs ont pénétré dans les bureaux des Moulins de Sion, en enfonçant la porte. Ils se sont attaqués au coffre-fort, au moyen d'un chalu-

meau, prenant les bouteilles voulues au dépôt Tavernier, situé à proximité. Dans le coffre, ils ont pu s'emparer de 12 000 francs environ.

Il ne devait pas s'agir de

simples débutants, car pendant le travail au chalumeau, qui a dû durer environ deux heures, ils ont constamment arrosé la moquette avec de l'eau, pour éviter un incendie. La police enquête.

Coup d'œil sur le petit écran

Quel grand homme !

Jean Piaget, avec Destin, ne pouvait que plaire dans l'objectif de cette intéressante émission d'Augustin Oltramare. Et, de fait, l'émission fut passionnante d'un bout à l'autre. Du moins à nos yeux, car nous nous imaginons aisément que

de nombreux téléspectateurs auront préféré la facilité d'un film sur une chaîne française.

Jean Piaget ! Pour cerner ce philosophe, scientifique, mathématicien, logicien, il fallait pour le moins une émission aussi importante que Destin. Et pourtant, j'en suis persuadé, nous n'avons pas

tout appris sur cet octogénaire créateur, assimilateur si passionné de recherches, sur cet « anxieux que seul le travail soulage ».

Nous nous souvenions, hier soir, d'une émission que nous avions appréciée il y a quelques années, une émission qui nous présentait Piaget dans le seul domaine de l'épistémologie. Destin nous en apprit davantage sans entrer dans de nombreux détails. Il est vrai que, notamment dans la partie initiale, nous avons cru reconnaître certaines séquences vues il y a quelques années. A moins que le fabuleux décor de livres et dossiers entremêlés dans son bureau...

Par ailleurs nous dirons que, toujours dans cette première partie, certaines scènes illustrant la vie de Piaget enfant et jeune homme, quoique réalisées proprement avec une louable simplicité, enlevaient à l'émission Destin un peu de son authenticité. Mais ce n'est là qu'un détail mineur.

En fait, l'émission nous apprit à mieux connaître cet homme fabuleux qui passe très bien à l'écran grâce à sa splendide sérénité. Elle nous a même donné l'envie de lire l'un ou l'autre de ses livres, pour autant qu'ils soient accessibles au profane, ce qui n'est pas certain.

Et Jean Dumur nous plut aussi dans l'interview de la troisième partie. Le journaliste semblait à tel point passionné lui-même qu'en aucun moment il ne paraissait faire son travail, mais bien s'enthousiasmer personnellement à ce génie accommodant.

Aussi fit-il effectivement son travail non en tant que journaliste professionnel, mais en téléspectateur moyen, permettant à celui-ci d'apprécier le naturel et même la spontanéité de l'émission.

Quand on présente, même sommairement, le destin d'un tel homme qui, loin des tribulations terrestres, a su guider sa vie en fonction de ses généreuses aspirations, on découvre soudain combien futiles sont toutes ces nouvelles dont la télévision s'enivre à longueur de programme. Qu'il s'agisse de guerres en Iran, de « petits pas » en Egypte, ou de procès à Sion. Vraiment, l'exemple d'un Piaget nous réconcilie avec l'ici-bas ! Merci à la TVR d'y avoir songé !

N. Lager

Le Panathlon-Club Valais a remis la médaille du mérite sportif



M. Ramseyer recevant des mains de M. Roger Blanc, président du Panathlon-Valais, la médaille du mérite sportif 1979.

SION. - Réuni hier soir à l'hôtel Continental à Sion, le Panathlon-Valais a eu le plaisir de remettre à Emile Ramseyer de Collombey la médaille du mérite sportif 1979.

Comme nous le relevions déjà, cette médaille est accordée à une

personne qui, sans être à l'avant-scène du sport, se dévoue sans compter pour le promouvoir et l'entretenir dans une discipline déterminée. M. Ramseyer, que nous félicitons vivement, s'occupe très activement de tir.

Difficultés de la mission Carter

ou les limites de la diplomatie non conformiste

Le président Carter a annoncé, hier, à Jérusalem, son intention de faire escaler, aujourd'hui, au Caire, avant de mettre le cap sur Washington. La mission Carter est-elle déjà un échec ? Il semble qu'une fois encore de graves divergences opposent Israël et l'Egypte sur l'autonomie de Gaza et de la Cisjordanie.

Mais, au-delà des rumeurs pessimistes entourant le voyage du président Carter au Proche-Orient, il apparaît d'ores et déjà qu'un ajournement de la signature du traité de paix, entre Jérusalem et Le Caire, aurait des conséquences incalculables sur la situation politique dans cette partie du monde et sur l'image des Etats-Unis. Tout donne à penser que le président Sadate, par l'une de ces volte-face dont le monde arabe est coutumier, pourrait rejoindre le camp des nations arabes les plus intrinsèques, favorisant ainsi le retour en force de l'URSS. Mais, pour le président Carter surtout, l'échec de cette initiative, voulue par lui et conduite personnellement, avec la dernière énergie, en dehors des canons traditionnels de la diplomatie, lui serait fatal, à moins de deux ans des élections présidentielles.

Alors, la véritable question, aujourd'hui, c'est de savoir pourquoi le chef de la première puissance mondiale s'est engagé dans une voie aussi difficile. Sans doute la personnalité de l'homme explique-t-elle beaucoup de choses, son moralisme et sa volonté de paix, sa détermination à aller jusqu'au bout et à payer de sa personne. Mais la conviction morale est une chose, les relations internationales une autre. Et la vérité première de la diplomatie, celle que développa Clausewitz, qu'appliqua aussitôt Metternich, puis, 150 ans après, Henry Kissinger, son historiographe, c'est que « la politique n'est que la guerre continuée par d'autres moyens » ; l'histoire contemporaine enseigne, à cet égard, que les traités de paix les plus durables ont toujours entériné les résultats de longs conflits, qu'il s'agisse du congrès de Vienne, qui sauvegarda l'or-

dre européen pendant un siècle, ou de Yalta, dont les résultats fondent encore l'ordre européen actuel... N'y a-t-il pas chez le président Carter une réelle présomption à vouloir imposer à Israël des concessions que le sort des armes ne lui a pas dictées ? N'y a-t-il pas, d'autre part, une excessive confiance du président américain dans la capacité du président Sadate à résister à la formidable pression de ses voisins arabes galvanisés par le renouveau de l'islam ? Même l'Arabie saoudite, gage de paix au Proche-Orient, mais fâcheusement impressionnée par la chute du régime du shah, semble faire pression sur le président Sadate pour le dissuader de signer un traité de paix séparée avec Israël ; Ryad aurait, à cet effet, différé le paiement de l'aide annuelle à l'Egypte, soit 1 milliard de dollars.

Comment, face à une telle situation, le président Carter peut-il imaginer forcer le cours de l'histoire ? Il y a là une attitude qui est bien dans la logique du personnage, mais l'expérience aurait sans doute dû l'incliner à plus de classicisme, celui-là même qui justifia l'immixtion d'Henry Kissinger au Proche-Orient, après la guerre de 1973, et qui permettait ainsi au président Nixon de rester sur la réserve.

En accordant leur confiance au président Carter, pour 30% seulement d'entre eux, les Américains méditent sans doute, aujourd'hui, sur les vertus d'une présidence plus traditionnelle. Un échec de la mission de paix de Jimmy Carter aurait, en tout cas pour lui, des conséquences immédiates puisque la campagne électorale s'ouvre, exactement dans un an, avec la désignation d'un candidat démocrate dans le New Hampshire. Le bilan de la présidence Carter a, alors, toutes chances de se révéler négatif, car, aux déboires diplomatiques, pourraient s'ajouter les échecs économiques. Le président aura, en effet, les plus grandes difficultés à appliquer son programme d'austérité, alors même que la majorité qui l'a élu est hostile au freinage

des dépenses sociales et que le sénateur Kennedy, son challenger numéro un, ne cesse de faire campagne pour le développement des dépenses sociales. Le président Carter l'a si bien compris que les premières renégociations de conventions collectives se traduiront sans doute par une augmentation supérieure aux plafonds annoncés et que le budget américain restera en déficit en 1980.

Malgré des augures défavorables, le président Carter aurait le plus grand besoin d'un succès de dernière heure au Proche-Orient, ne serait-ce que pour faire mentir le dernier slogan qui court aux Etats-Unis : A B C... anybody but Carter. PS

† EN SOUVENIR DE Monsieur Louis BAGNOUD



13 mars 1978 - 13 mars 1979

D'où tu es, veille sur ceux que tu as tant aimés et qui t'ont tant aimé. Que ta vie nous soit un exemple. Que la volonté de Dieu s'accomplisse.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Saillon, le jeudi 15 mars 1979, à 8 h. 30.

†

Le groupe folklorique de la Chanson de la Montagne, à Nendaz

à le regret de faire part du décès de

Madame Alexandrine CARTHOBLAZ

tante de Georgy Praz, Jeanne et Michel Michelet.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1919 de Nendaz

à le regret de faire part du décès de sa contemporaine

Madame Alexandrine CARTHOBLAZ- PRAZ

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le FC Chippis section seniors

à le regret de faire part du décès de

Madame Marguerite ZUFFEREY

mère de son joueur Jean-Claude.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Madame Rose-Marie TORNAY-MAY



13 mars 1978 - 13 mars 1979

Déjà un an que tu nous as quittés. Que le souvenir de ta bonté et de ta gentillesse nous aide à vivre dans la paix et l'amour. Rien ne pourra combler le vide que tu as laissé ici-bas.

Ton époux, tes enfants et tes parents

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Orsières et à Sembrancher.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame Rosalie DELALOYE

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Mars 1979.

†

Parce que nous aimons nos frères, nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie.

Réconfortée par l'affection de sa famille, l'onction des malades et le Pain de Vie,

Monsieur Modeste SIERRO

est entré dans la joie du Christ ressuscité, le 12 mars 1979, dans sa 54^e année.

Font part de leur peine, ses frères et sœurs : Monsieur et Madame Emile SIERRO-LOGEAN, leurs enfants et petits-enfants, à Hérémece ; Madame veuve Rosalie PUGIN-SIERRO et son fils, à Sion ; Madame et Monsieur Joseph SCHMELZBACH-SIERRO, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Zurich et Soleure ; Madame et Monsieur Lucien DAYER-SIERRO, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Genève ; Madame veuve Anne-Marie GENOLET-SIERRO, ses enfants et petits-enfants, à Hérémece, Sion, Lavey et Genève ; Madame veuve Julienne SIERRO-AYMON, ses enfants et petits-enfants, à Sion et Vevey ; Monsieur et Madame Aristide SIERRO et leurs enfants, à Lausanne ; ainsi que toutes les familles parentes et alliées.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu à Hérémece, le mercredi 14 mars 1979, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte d'Hérémece.

Une veillée de prières a lieu à Hérémece, aujourd'hui mardi 13 mars 1979, à 19 h. 20.

Ni fleurs, ni couronnes, pensez à Caritas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Très touchée par la sympathie et l'affection qui lui ont été témoignées par votre présence, vos messages, vos dons et vos envois de fleurs, la famille de

Madame Marie WEBER

vous prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue pour la part que vous avez prise à son deuil.

Un merci spécial au docteur Galletti et à M^{mes} Kramer et Seydoux, infirmières.

Collombey, mars 1979.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Olivier MARGELISCH

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs messages, se sont associées à sa peine.

Un merci particulier au révérend père Victorien Beytrison, aumônier, ainsi qu'à tout le personnel du Sana valaisan.

Mars 1979.

†

La famille du petit

PATRIK Venetz-Vuistiner

remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont manifesté amitié et sympathie lors de son deuil.

Sion, mars 1979.

†

Très sensible aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Henri ALLEMANN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Martigny, mars 1979.



Madame Alphonse MELLY-POUGET, à Sierré ;
Monsieur et Madame Pierre MELLY-FUX, à Sierré ;
Monsieur et Madame André MELLY-PETRIG et leurs enfants
Claudia et Sandra, à Monthey ;
Monsieur Jacques MELLY, à Sierré ;
Madame Lucie REY-LEHNER, à Sierré ;
La famille de feu Jacques-Philippe MELLY-MÉTRAL ;
La famille de feu Maurice POUGET-LEHNER ;
Les familles parentes et alliées ;
ont la profonde douleur de faire part du décès subit de leur cher
époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et neveu

Monsieur Alphonse MELLY

que Dieu a rappelé à Lui, le 11 mars 1979, muni des sacrements de
l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Sainte-Catherine à
Sierré, le mercredi 14 mars 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Rond-Point Paradis 5, à Sierré.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Eugène CARTHOBLOZ, à Brignon ;
Monsieur Alphonse PRAZ, à Beuson ;
Madame et Monsieur Edouard CHARBONNET-PRAZ, leurs
enfants et petits-enfants, à Nendaz ;
Madame veuve Angèle PRAZ-FOURNIER, à Nendaz, son enfant
et ses petits-enfants, à Nendaz ;
Madame veuve Rosine PRAZ-BROCCARD, ses enfants et petits-
enfants, à Nendaz ;
Monsieur et Madame René VERGÈRES-PRAZ et leurs enfants,
à Plan-Conthey ;
Famille Lucie CERISE, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Famille Georges CERISE, ses enfants et petits-enfants, à Vétroz ;
ainsi que les familles parentes et alliées PRAZ, FOURNIER,
THÉODULOZ, MICHELLOD, CARTHOBLOZ, ont le regret de
faire part du décès de

Madame Alexandrine CARTHOBLOZ

née PRAZ

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine
et amie, survenu subitement le 11 mars 1979, dans sa 60^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le mercredi 14 mars
1979, à 10 heures.

Une veillée de prières aura lieu en la chapelle de Beuson, aujour-
d'hui mardi 13 mars 1979, à 20 heures.

Le deuil ne sera pas porté.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société des téléphériques de Nendaz S.A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Alexandrine CARTHOBLOZ

son employée au restaurant de Tracouet.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



L'Administration communale de Bagnes

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean VAUDAN

père de M^{lle} Bernadette Vaudan, sa dévouée secrétaire, de
M^{lle} Aline Vaudan, institutrice, et de M. Guy Vaudan, conseiller
général.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame veuve Clémentine BORNET-DÉLÈZE, à Fey, ses enfants
et petits-enfants, à Fey, Haute-Nendaz et Salins ;
Monsieur Jules LAMBIEL-BORNET, à Fey, ses enfants, petits-
enfants et arrière-petits-enfants, à Fey, Aproz et Haute-
Nendaz ;
Monsieur et Madame Clément BORNET-LATHION, à Fey, leurs
enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Fey et
Aproz ;
La famille de feu Pierre-Louis MARIÉTHOZ, à Fey ;
La famille de feu Maurice MARIÉTHOZ, à Fey ;
La famille de feu Jules MARIÉTHOZ, à Fey ;
La famille de feu Lucien DÉLÈZE-MARIÉTHOZ, à Fey ;
La famille de feu Jacques BORNET, à Fey ;
La famille de feu François FOURNIER, à Fey et Haute-Nendaz ;
La famille de feu François BORNET, à Fey ;
La famille de feu Jean BORNET, à Fey ;
ont le profond regret de faire part du décès de

Madame veuve Antoinette BORNET

née MARIÉTHOZ

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-
maman, cousine et marraine, enlevée à leur tendre affection à l'âge
de 91 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Fey, le jeudi 15 mars
1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Clément Bornet à Fey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Julie PUTALLAZ-BAVAREL, ses enfants et petits-
enfants, à Saint-Pierre-de-Clages ;
Madame veuve Octavie BAVAREL, à Saint-Pierre-de-Clages ;
Monsieur Pierre GAY-BAVAREL, ses enfants et petits-enfants,
à Fully ;
Madame veuve Lucienne BIOLLAZ-BAVAREL, ses enfants et
petits-enfants, à Chamoson ;
Madame René PRODUIT, ses enfants et petits-enfants, à
Lausanne ;
Monsieur Albert BAVAREL, à Chamoson ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond regret de
faire part du décès de

Monsieur Abel BAVAREL

leur bien cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami,
survenu à l'hôpital de Sion, le 12 mars 1979, dans sa 73^e année,
réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chamoson, le mercredi
14 mars 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : crypte de Chamoson.

Heures de visites : aujourd'hui mardi 13 mars 1979, de 19 heures
à 20 heures.

Départ du convoi mortuaire : La Pallud.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**Le conseil d'administration,
la direction et le personnel
de la maison Alphonse Orsat S.A., à Martigny**

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Abel BAVAREL

leur ancien et estimé vigneron au domaine de Montibeux durant
de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'harmonie « La Villageoise » de Chamoson

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Abel BAVAREL

ancien membre actif et ancien sous-directeur.

La société participera en corps aux obsèques, qui auront lieu à
Chamoson, le mercredi 14 mars 1979, à 10 heures.



Monsieur Rodolphe ZUFFEREY-GUTMANN, à Chippis ;
Madame et Monsieur Paul AIGROZ-ZUFFEREY, à Serrières
(Neuchâtel) ;
Monsieur et Madame Jean-Claude ZUFFEREY-DEVANTHÉRY
et leur fils Claude-Alain, à Chippis ;
Madame et Monsieur Arthur GANDER-GUTMANN et leur fils
Georges, à Chiasso ;
Monsieur Gustave ZUFFEREY, ses enfants et petits-enfants, à
Sierré, Veyras et Venthône ;
Madame et Monsieur Georges PERRUCHOUD, leurs enfants et
petits-enfants, à Chalais, Réchy et Montreux ;
Madame Lina ZUBER, ses enfants et petits-enfants, à Vercorin et
Lausanne ;
Monsieur et Madame Calixte ZUFFEREY, leurs enfants et petits-
enfants, à Chippis et Sierré ;
Monsieur et Madame Maurice PIGNAUD et leurs enfants, à La
Londe-les-Maures (France) ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de
vous faire part du décès de

Madame Marguerite ZUFFEREY

enlevée à leur tendre affection à l'âge de 75 ans, munie des sacre-
ments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chippis, le mercredi
14 mars 1979, à 10 heures.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église de Chippis à 9 h. 50.

Le corps de la défunte repose en la chapelle ardente du cimetière
de Sierré.

La famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

*Il n'y a pas de plus grand amour
que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.*
(S. Jn.)

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Municipalité de Chippis

a le regret de faire part du décès de

Madame Marguerite ZUFFEREY

épouse de Rodolphe, ancien concierge.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur Roger BORELLA, à Saint-Aubin, et ses enfants, à
Monthey et Avon (France) ;
Monsieur et Madame Charles BORELLA-GIOVANOLA, leurs
enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Madame veuve Elsa BORELLA, son fils et son petit-fils, à
Genève ;
Madame veuve Marguerite ZOPPI, à Lucerne, ses enfants et petits-
enfants ;
Madame veuve Clara ZOPPI, à Bâle, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph ZOPPI, à Zurich et
Lucerne ;
Les familles FAVRE, GRAU, BARLATHEY, DONNET,
TORNAY, MOUTHON ;
Ses amies Madame BUGNA et Mademoiselle VALOTTON ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde
douleur de faire part du décès de

Madame veuve Fernand BORELLA

née Marie ZOPPI

leur très chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-
tante, cousine, parente et amie, survenu au home « Les Tilleuls » à
Monthey, le lundi 12 mars 1979, dans sa 79^e année, munie des
sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de
Monthey, le mercredi 14 mars 1979, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey, où la famille sera
présente aujourd'hui mardi 13 mars 1979, de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : avenue de la Plantaud 1, Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Union Technique Suisse, section Chablais

a le regret de faire part du décès de

Madame Marie BORELLA

mère de Roger, membre de son comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Si le désir de qualité vous tenaille...
 Une véritable menuiserie sur un m2!
 Du 15 au 17 mars

Grande démonstration «Kity»
 par le spécialiste d'usine

Conditions spéciales de vente à cette occasion

agence Publivision

QUINCAILLERIE
Fefferlé & Cie SA
 SION
 ROUTE DES RONOUZOZ
 TEL. 027/22 10 21

MACHINES
 QUINCAILLERIE
 JARDINAGE
 ROBINETTERIE ETC.
 SERVICE
 APRÈS-VENTE

A VOTRE SERVICE

En suite de succession, nous sommes chargés de liquider par

vente aux enchères
 le 14 mars 1979 à l'hôtel du Cerf à Monthey de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Visite 1 heure avant la vente

Desserte Napoléon III, bronze doré, garantie d'époque
 Bureau dos d'âne marqué
 Table valaisanne
 Armoire singinoise XVIII^e
 Automate ancien représentant un accordéoniste (grandeur nature)

Tout un mobilier ancien - chambres à coucher de style - salons - salles à manger - armoires - tables - chaises - commodes - bibliothèques - fauteuils, etc.

Anciennes machines à coudre
 Toiles de maîtres suisses, français, italiens
 1 collection de monnaies anciennes
 1 collection de timbres-poste, Suisse, P.P., P.y., nombreux bibelots

La vente aura lieu à tout prix - sans garantie - échute 2%
 Demandez la liste détaillée, gratuite.

Chargé de vente: L'Atelier, N. Roux, 1400 Yverdon
 Tél. 024/24 45 60

36-95

Achat immédiat «cash»
 voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
 Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures
 AUTO-KLOTI
 Chexbres-Puidoux

A vendre

belle robe de mariée

Mod. septembre 1978 avec long voile, gants crinoline, bouquet
 Taille 38
 Valeur Fr. 1500.-
 Cédée Fr. 900.-

Tél. 027/41 36 65
 36-22558

Peugeot 305
 De la classe et du tempérament.



Du tempérament pour rester calme. Un tempérament qui vous pousse rapidement hors de la zone critique. Un moteur en aluminium de conception nouvelle à arbre à cames en tête donne à la Peugeot 305 ses performances sportives.

Sécurité pour votre tranquillité. Freinage à double circuit. Répartisseur de freinage. Arceaux de sécurité. Barres de raidissement dans les portes. Car vous êtes rarement seul sur la route.

Robustesse et fiabilité pour votre tranquillité. Nos véhicules sont testés sur des circuits spéciaux et en rallyes. Pour que vous sachiez que vous pouvez toujours compter sur votre voiture, dans toutes les situations.

Sobriété pour votre tranquillité. La faible consommation de la 305 SR aux 100 km à différentes vitesses stabilisées: à 90 km/h 6,2 litres, à 120 km/h 8,4 litres, en ville 8,9 litres.

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur la Peugeot 305.

305 GL 1300 cm³ Fr. 12 300 -
 305 GLS 1500 cm³ Fr. 13 100 -
 305 SR 1500 cm³ Fr. 13 900 -

Nom: _____
 Adresse: _____
 NPA/Lieu: _____
 A envoyer à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31. N 2

305
PEUGEOT



Peindre, c'est chouette!

C'est facile de tout rendre plus gai, plus propre, plus facile à entretenir: façades, parois extérieures ou intérieures, clôtures, boiseries, meubles, sols, cuisines!
 Vous saurez comment vous y prendre en assistant à nos cours-démonstrations (c'est gratuit) des vendredi 16 et samedi 17 mars.

OBIRAMA
 Tout pour tout faire chez soi

Centre Magro Sion-Uvrier 027/31 28 94

VENEZ VENDREDI OU SAMEDI



Pour celles qui vivent avec leur temps

claude havrey

...c'est la mode

MOU POUR MOU

Imperwear de ligne sport à emmanchures confortables dans un tissu laqué d'aspect brillant

La Croisée, SION Montana

Après l'assassinat du caporal Heusler L'appointé Rychen tente de se suicider

Surprise, hier matin, dans les prisons de Delémont où, vers 7 h. 20, le geôlier a découvert l'agent de police André Rychen, incarcéré depuis tantôt onze mois, sous la prévention du meurtre de son collègue, le caporal Rodolphe Heusler, étendu sur le sol, les poignets tailladés et fortement ensanglantés. L'appointé Rychen avait tenté de mettre fin à ses jours en se coupant les veines du poignet au moyen d'une lame de rasoir. Dans une lettre déposée sur sa table, et adressée au juge d'instruction Arthur Hublard, il indique qu'il a pris cette tragique détermination, afin de ne pas être condamné pour un crime qu'il n'a pas commis. L'agent Rychen a été immédiatement soigné, puis conduit à l'infirmerie avant d'être transféré à l'hôpital, où les soins nécessaires lui ont été prodigués. Il se remettra de ses blessures et ses jours ne sont

pas en danger.

La tragique décision d'André Rychen, 40 ans, est à rapprocher de ses réponses incohérentes et inconstantes aux différentes questions posées par le juge d'instruction. Rychen avait notamment reconnu être l'auteur du meurtre de son collègue, affirmant qu'il avait commis cet acte à la suite d'un moment de panique. Plus tard, il prétendit que le criminel était une tierce personne, dont il ne pouvait révéler le nom, par crainte de représailles. Si cette version était plausible, estiment les enquêteurs, Rychen avouerait le nom du prétendu coupable plutôt que de tenter de mettre fin à ses jours. Il semble, hélas, que cette tentative de suicide fasse partie de la personnalité d'André Rychen, révélée tout au long des interrogatoires menés par le juge d'instruction.

V. G.

Le compte 1978 de la Confédération meilleur que prévu ... de près d'un demi-milliard de francs

BERNE (ATS). - Au lieu d'un excédent de dépenses budgétisé à 1,2 milliard de francs, le compte financier de la Confédération, pour 1978, se solde par un déficit de 720 millions (contre 1,46 milliard en 1977). Les dépenses se montent à 15,825 milliards, les recettes à 15,106 milliards. Hier à midi, à l'issue de la séance hebdomadaire du Conseil fédéral, au cours de laquelle le compte a été adopté, M. Georges-André Chevallaz, chef du Département fédéral des finances et des douanes, s'est livré à une analyse qui peut tenir en trois points : efforts de modération de la Confédération sans démantèlement social ou militaire, pas d'optimisme effréné, TVA toujours nécessaire.

Les comptes 1978 de la Confédération sont « les moins mauvais » que nous ayons enregistrés depuis 1972, a déclaré M. Chevallaz. Inférieur de 500 millions aux prévisions budgétaires, en réduction de 50 % par rapport à 1977, ce déficit est inférieur aux 780 millions de 1975, où la Caisse fédérale n'avait pas 700 millions de déficits CFF à couvrir.

Des recettes en hausse, des dépenses en baisse

Les plus-values de recettes proviennent surtout de ressources, dont le rendement reste éphémère : part fédérale aux bénéfices des PTT (150 millions), rentrées supplémentaires de la garantie contre les risques à l'exportation - mais

de ce côté, les dépenses ne vont pas tarder à augmenter, remboursements de prêts plus forts que prévus, suppléments de prix sur les importations fourragères. En ce qui concerne les dépenses, les efforts

Une banque américaine a-t-elle trompé le fisc suisse ?

BERNE (ATS). - Les prétendus transferts de bénéfice opérés par la City Bank de Zurich, plusieurs fois cités dans la presse, font actuellement l'objet d'une enquête ordonnée par l'administration fiscale du canton de Zurich. C'est ce que révèle le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Carobbio (PSA/TI). Le député tessinois se réfère aux articles de presse selon lesquels la City Bank admet que des opérations bancaires effectuées par ses succursales en Europe ont violé les lois fiscales de pays étrangers, et notamment celle de la Suisse. La banque, précise le Conseil fédéral, a pris spontanément contact avec les autorités fiscales et les a assurées de sa pleine collaboration. Dans l'hypothèse où le fisc fédéral, respectivement le fisc zurichois, aurait subi des pertes, ce qui n'est pas établi, la banque ferait d'elle-même les déclarations d'impôt complémentaires.

Rapperswil : le bébé dauphin n'aura vécu que 4 jours

RAPPERSWIL (ATS). - Dans la nuit de dimanche à lundi, le bébé dauphin né jeudi dernier au zoo pour enfants de Rapperswil est décédé de manière inattendue. Les causes du décès ne sont pas encore connues. Le jeune dauphin, de sexe féminin, sera soumis à un examen scientifique.

CE SOIR Eclipse de lune

ZURICH (ATS). - Ce soir, la lune disparaîtra à près de 86% dans l'ombre de la terre. Le phénomène commencera à partir de 19 h. 11 avec l'entrée de la lune dans la pénombre mais ne sera observable qu'à partir de 20 h. 29. A ce moment-là, le satellite terrestre entrera dans l'ombre absolue. A 22 h. 28, l'éclipse sera à son milieu. Un mince croissant de lune deviendra visible et le reste de la lune apparaîtra sous une lumière cuivrée. Le croissant allant en s'élargissant, à 23 h. 47, la pleine lune apparaîtra à nouveau et le satellite sortira de la pénombre à 1 h. 05.

de modération de la Confédération portent leurs fruits : de 343 millions plus basses que prévu, les sorties sont inférieures au niveau de 1976, bien que légèrement supérieures (2%) aux dépenses de 1977. Le coup de frein est surtout marqué, si l'on considère l'évolution des dépenses depuis 1970. De cette année-là jusqu'en 1974, la croissance moyenne annuelle a été de 14%. De 1974 à 1978, cette hausse est tombée à 4,8% (compte tenu du milliard qu'a coûté la relance de 1976). Depuis deux ans, il y a croissance zéro.

Pas de démantèlement social ou militaire

Cette modération des dépenses n'a pas porté atteinte à l'acquis social, ni réduit le budget militaire, ni ralenti les investissements, explique M. Chevallaz. Les dépenses pour les assurances sociales sont, par rapport à 1977, en croissance de 175 millions et de 700 millions, par rapport à 1977, plus 351 millions par rapport à 1974. Les investissements enfin ont été maintenus au niveau des années précédentes.

Equilibre par la... TVA

Il sera possible d'atteindre l'équilibre financier de la Confédération

EN BREF

Hier, au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a - fixé à 65 millions de francs le crédit 1979 pour l'encouragement de constructions destinées aux invalides (60 millions en 1978) et à 80 millions de francs le crédit subventionnant la construction de maisons pour personnes âgées (75 millions) - décidé de poursuivre la participation suisse à un projet de la RFA

tion en 1981, compte tenu de cette modération des dépenses et, a précisé M. Chevallaz, des recettes résultant de la réforme des finances fédérales. Cette réforme et en particulier l'institution de la TVA sont nécessaires, car de grosses dépenses pointent à l'horizon, alors que certaines positions des recettes tendent à baisser. La 9^e révision de l'AVS, adoptée par le peuple l'an dernier, prévoit 400 millions de versements supplémentaires d'ici 1982. La situation des paysans de montagne doit être consolidée. Il faut venir en aide aux régions qui souffrent de problèmes économiques. En ce qui concerne les recettes fiscales, on note un recul de 400 millions par rapport au budget en raison notamment de la diminution des effectifs d'étrangers et de la stabilisation des salaires. Un clin d'œil du côté des banques et des effets de leur imposition (vivement demandée par certains milieux) : l'impôt anticipé rapporte 331 millions de moins que prévu. Les droits de timbre sur les opérations bancaires - après une augmentation de 50%, le taux le plus haut pratiqué en Europe - sont en baisse de 80 millions par rapport au budget. Outre les effets de l'interdiction de placement, explique M. Chevallaz, l'imposition sectorielle des banques ou de leurs clients exerce un effet dissuasif sur les opérations, la matière imposable se déplaçant avec facilité.

Voir nos commentaires en page 1

Au Conseil national: bon départ de l'assurance-accidents obligatoire

BERNE (ATS). - Le projet de réforme de l'assurance accidents, dont la commission a délibéré durant une année et demie, a reçu un bon accueil, hier, au Conseil national. Les 19 orateurs qui ont pris la parole au cours du débat acceptent l'entrée en matière. Mais certains d'entre eux - en particulier les socialistes et les populistes - émettent des réserves sur certains points qui pourraient influencer leur vote final. L'obligation de s'affilier pour

tous les travailleurs et la possibilité de contracter une assurance pour les indépendants ont été saluées comme un important progrès social. Si l'on peut estimer que les 95% des travailleurs sont assurés actuellement contre les accidents, il n'y en a qu'un tiers - ceux qui le sont obligatoirement - dont on a la certitude qu'ils ont une assurance suffisante. L'extension de l'assurance obligatoire aux deux autres tiers est donc indispensable.

Les pierres d'achoppement

La discussion d'hier - le conseiller fédéral Hürlimann doit encore prendre la parole ce matin pour répondre aux orateurs avant que la Chambre se prononce sur l'entrée en matière - a déjà permis de discerner quelles seront les pierres d'achoppement lors de l'examen de détail de la loi. Il y a d'abord le rôle futur de la Caisse nationale d'assurance (CNA). Le projet prévoit qu'elle doit continuer à assurer ceux qui lui sont affiliés actuellement, tandis que les nouveaux se verront confier aux compagnies privées, lesquelles seront régies par une réglementation qui garantisse des prestations suffisantes. Les orateurs, qu'on peut rattacher à la gauche, ont souhaité au contraire que la CNA devienne le seul assureur reconnu, alors que ce « gonflement » des attributions de notre Caisse nationale fait peur aux partisans du libéralisme. Le libéral genevois André Gautier a en particulier exprimé la crainte d'un nouvel interventionnisme de l'Etat.

Un autre point contesté est la base de calcul pour la fixation des prestations. Une proposition minoritaire visera à faire admettre le salaire net au lieu du salaire brut. La bataille sera chaude sur ce point. Enfin, un autre problème aigu sera soulevé au sujet de la coordination avec les autres assurances sociales. Alors que, pour la commission, le projet satisfait au besoin d'harmonisation, le député UDC bernois, Hans Utschi, a dénoncé la disparité existante. Un invalide, bénéficiant de l'assurance accidents, peut toucher 90% de son salaire antérieur, tandis qu'un invalide dépendant d'une assurance maladie ne reçoit que les 60%. Le projet ne va pas assez loin dans le sens d'une indispensable harmonisation. Le débat se poursuit ce matin.

Démission du conseiller aux Etats Vincenz

COIRE (ATS). - M. Gion Clau Vincenz (PDC/GR) a indiqué, dans une courte déclaration écrite remise à l'Agence télégraphique suisse, qu'il renonçait avec effet immédiat à son mandat au Conseil des Etats. La chancellerie d'Etat à Coire a confirmé cette décision de M. Vincenz.

M. Gion Clau Vincenz est âgé de 57 ans. Il a obtenu le diplôme d'ingénieur agronome de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich en 1947 et un doctorat de sciences techniques en 1960. Il a été élu en 1968 au Conseil des Etats en remplacement de M. Gion Darms, démissionnaire.

DANS DES CONDITIONS REGRETTABLES

La démission du conseiller aux Etats Vincenz est en rapport avec une procédure pénale fiscale qui est venue au jour ces dernières semaines. Comme l'a personnellement déclaré le démissionnaire, l'affaire porte sur un dédommagement reçu s'élevant à 51 000 francs. Le conseiller aux Etats avait bien déclaré cette somme au titre de la fortune sur sa feuille d'impôts, mais ne l'avait pas fait paraître comme revenu pour les années 1972/73. M. Vincenz a déclaré qu'après avoir rempli ses obligations envers l'Etat à la suite de la procédure et payé un

montant arriéré de 27 600 francs il en tirait maintenant les conséquences politiques. Le comité du parti démocrate-chrétien des Grisons a pris connaissance de la démission du conseiller aux Etats Gion Vincenz lors de sa séance de lundi après-midi. Malgré les circonstances regrettables qui ont conduit à ce retrait, il a remercié M. Vincenz pour les services rendus au canton des Grisons. La prochaine assemblée du PDC Grison s'occupera de la question de la succession de M. Vincenz à la Chambre des cantons.

JURA Programme routier 1979 transitoire

Le Service des ponts et chaussées du canton du Jura a fait connaître hier les détails du programme routier 1979 approuvé par le Gouvernement jurassien. Portant sur des dépenses de 5,3 millions de francs, ce programme présente un caractère transitoire entre le programme bernois et un nouveau plan directeur jurassien qui est encore en cours d'élaboration. Il n'y a donc rien d'étonnant si la grosse part de la dépense, par ailleurs relativement modeste, est consacrée à des aménagements de routes secondaires, soit pour 3,5 millions.

A peine un million de francs sera consacré aux routes principales

L'ingénieur Eckert a relevé que tout est conditionné par l'élaboration du plan directeur qui lui-même dépend de la construction de la transjurane. Pour cette dernière, les autorités fédérales vont examiner incessamment les trois variantes du tracé et se prononcer pour l'une d'elles après avoir entendu le Gouvernement à ce sujet.

Quant au Parlement, il ne devrait pas être tenu à l'écart de la question, puisque la transjurane sera intégrée au plan directeur qu'il aura à approuver ou à modifier. En maintenant le système bernois du saupoudrage sectoriel, le Jura ne fait

certes pas preuve de beaucoup d'esprit novateur. Mais il faut savoir que les communes sont appelées souvent à participer aux frais d'aménagement et que ce saupoudrage a aussi une portée politique. Quant à lui, l'ingénieur se dit persuadé que le choix d'objectifs prioritaires est de loin plus rationnel. Compte tenu que la transjurane améliorera les liaisons nord-sud, il voit dans la jonction est-ouest Glovelier Franches-Montagnes une des tâches les plus urgentes à entreprendre. Elle devra par conséquent figurer au plan directeur. Les projets touchant les routes principales ont également trait à la suppression du passage à niveau de Soyhières dont on parle depuis plus

de quinze ans, en l'occurrence, le retard de Berne a du bon puisque, depuis quelques mois, les chemins de fer fédéraux ont mis au point un nouveau projet que le canton du Jura a fait sien. Ce projet vise à 15 millions pour la route et 9 millions pour le rail, prévoit la dérivation de la Birse, le percement d'un tunnel sous les roches de Courroux et la jonction du rail actuel en amont de l'usine de Bellèrive. Il a le mérite de résoudre l'épineux nœud du passage à niveau de Soyhières sans recourir à la construction onéreuse d'ouvrages d'art tels que viaducs et ponts supérieurs. On s'étonne à vrai dire que les services du canton de Berne n'y aient pas songé plus tôt... Un autre projet consiste dans le contournement de la capitale par le sud. Encastré dans le tracé de la trasjurane, cette déviation résoudrait le lancinant problème de la traversée de Delémont qui perturbe la vie citadine.

L'ingénieur a encore relevé que son bureau n'établit plus que de petits projets et que tous les travaux d'étude de l'Etat sont désormais attribués à l'économie privée. Con-

cernant le passage de Soyhières, il a encore indiqué que, à sa connaissance, la politique d'austérité des chemins de fer fédéraux ne le remettait pas en cause, attendu que sa réalisation entre dans le cadre du doublement de la liaison Laufon-Delémont et dans la recherche de solutions permettant d'accélérer notablement la vitesse des trains sur cet axe.

Décentralisation administrative maintenue

Dans sa réponse aux maires francs-montagnards qui s'inquiétaient des rumeurs selon lesquelles il était question d'implanter finalement à Delémont les bureaux des personnes morales et des assurances sociales que la Constituante avait attribués aux Franches-Montagnes, le Gouvernement jurassien indique qu'il n'a pas la compétence de modifier les décisions antérieures des organes législatifs jurassiens. Il ajoute qu'il respectera donc les décisions de déconcentration admi-

5,3 millions

nistrative décidée. Les rumeurs dont les maires s'étaient fait l'écho résultent du fait qu'il se révèle difficile de trouver le personnel nécessaire pour les unités administratives précitées, sans doute parce que ce personnel n'est pas désireux de s'établir aux Franches-Montagnes dont on craint, souvent à tort d'ailleurs, le climat un peu rude certes, vu l'altitude, 1000 mètres environ, mais très sain.

V.G.

Un sacristain attaqué

GENEVE (ATS). - Le sacristain de l'église Notre-Dame, à Genève, a surpris hier un individu qui fracturait un tronç de l'église. Il voulut intervenir, mais l'individu, sortant un couteau, lui porta un coup au ventre, le blessant grièvement. L'agresseur a pris la fuite. Le sacristain, âgé de 45 ans, a été hospitalisé.

Piccard à la recherche d'un cadavre

ROMANSHORN (ATS). - Une équipe de cinq personnes, l'océanographe lausannois Jacques Piccard a plongé hier après-midi à bord d'un submersible dans le lac de Constance pour le compte du Ministère public de la ville d'Ulm (RFA) toujours à la recherche de la victime dans l'affaire « Blass ». Werner Blass, âgé de 47 ans, avait été arrêté par la police criminelle d'après des indices découverts à bord du yacht Calypso, renfloué en octobre. Sa femme Doris, 44 ans, serait décédée lors du naufrage purement accidentel du bateau, selon ses propres déclarations. Mais des indices récents indiqueraient plutôt un homicide perpétré avant le naufrage. A ce jour, le détenu Werner Blass nie cependant toujours les faits.

Malgré des recherches effectuées par la police fluviale puis par un sous-marin zurichois, le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

La rançon Caransa «planquée» à Lugano!

LUGANO (ATS). - La Feuille d'avis officielle du Tessin vient d'annoncer la saisie par l'Office de poursuites et faillites de Lugano des biens de propriété du couple Alvarez qui résidait à Los Angeles, mais dont le domicile actuel est inconnu. Les créances s'élèvent à plus de neuf millions de francs et les créanciers sont M. Maurits Caransa, de Vinkeveen aux Pays-Bas, l'homme d'affaires enlevé le 28 octobre 1977, et la Caransa B.S.S.A., à Amsterdam. Une caution de 10 millions de florins avait été versée pour la libération de M. Caransa.

La somme demandée est déposée dans une banque de Lugano et Luis Alvarez est recherché par le Ministère public de cette ville, étant accusé d'y avoir caché des sommes de provenance délictueuse avec l'aide de trois complices. C'est en juillet 1978 que le Ministère public, en collaboration avec les polices néerlandaise et américaine, avait découvert des comptes ouverts par quatre Sud-Américains dans une banque de Lugano qui avait photographié les passeports. Un mandat d'arrêt international avait alors été lancé. Alvarez, arrêté et interrogé à Los Angeles, avait nié toute participation à l'enlèvement de M. Caransa. Il n'avait pu pourtant justifier la provenance de l'argent qui a été mis sous séquestre à Lugano.

Proche-Orient: vers de plus grandes difficultés encore

M. Carter doit retourner au Caire

JÉRUSALEM (ATS/Reuter). - Après une série de faux départs, qui ont laissé croire que le président Carter s'appropriait à rentrer aux Etats-Unis les mains vides, hier en fin de journée, on apprenait

Comment dit-on «aïe» en japonais?

KUSHIRO (Japon) (ATS/AFP). - Un système d'alarme qui réagit au cri humain en provoquant l'arrêt immédiat des machines agricoles en cas d'urgence, a été mis au point au Japon. Pour 60 000 yens, soit 480 francs suisses, les cultivateurs japonais prudents pourront désormais équiper leurs tracteurs de cet appareil de la taille d'un litre de poche et qui peut arrêter un moteur en une seconde, dès qu'il «entend» un signal vocal.

que le chef de l'Etat américain retardait son départ jusqu'à aujourd'hui, et qu'au lieu de revenir directement à Washington, il effectuerait une escale au Caire, afin d'y rencontrer le président Sadate. Avant de s'envoler pour la capitale égyptienne, il aura une ultime entrevue avec M. Menahem Begin, avec lequel il prendra le petit déjeuner.

Cette décision est intervenue après une réunion de deux heures entre les délégations américaine et israélienne, réunion à laquelle M. Carter lui-même n'a pas participé. A l'issue de celle-ci, M. Menahem Begin déclarait que de «grands progrès» avaient été réalisés. Il ajoutait, néanmoins, que plusieurs problèmes restaient en suspens, mais qu'il espérait qu'ils seraient résolus.

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, pa-

raissait moins enthousiaste que le président du Conseil. Il a estimé que peu de progrès avait été enregistrés et il s'est borné à indiquer que des conversations supplémen-

Une histoire «bestiale»

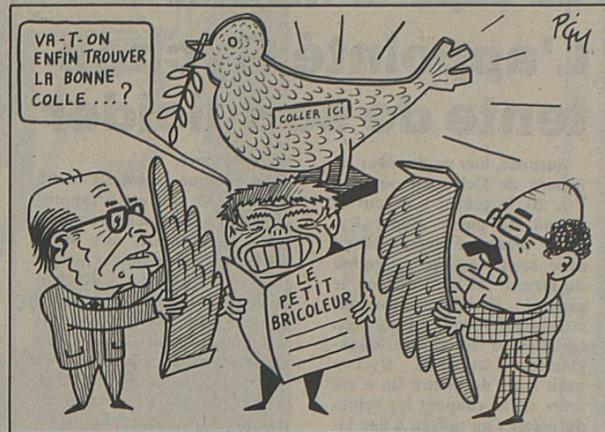
AUCKLAND (ATS/Reuter). - La police néo-zélandaise a neutralisé hier en douceur un homme qui s'était enfermé chez lui en menaçant sa femme d'un couteau à cran d'arrêt. Les policiers ont simplement emprunté au zoo d'Auckland une sarbacane pour endormir les animaux récalcitrants.

L'homme s'est endormi après avoir reçu dans la cuisine un projectile contenant un tranquillisant.

taires auraient lieu dans les prochaines heures.

M. Begin a en effet annoncé qu'une réunion se tiendrait, aujourd'hui, entre dirigeants israéliens et américains, pour sauver la mission de paix du président Carter. Le président du Conseil israélien a rendu la nouvelle publique après une réunion avec ses principaux ministres.

A Beyrouth, M. Yasser Arafat, président de l'OLP, a commenté l'initiative de paix du président Carter, en l'accusant de vouloir établir une alliance égypto-israélienne-américaine, qui jouerait, a-t-il dit, le rôle de gendarme du Proche-Orient, auparavant dévolu à l'Iran.



Raid rhodésien au Mozambique

SALISBURY (ATS/AFP). - Les forces rhodésiennes ont lancé hier un raid aérien contre la province de Gaza, en territoire mozambicain, a annoncé un communiqué du haut commandement militaire de Salisbury. Cette opération - le sixième raid rhodésien en 25 jours - visait, précise le communiqué, le dépôt d'armes de la région de Chocue et des bâtiments militaires des guérilleros nationalistes du «Front patriotique».

Belgique: quatrième mois sans gouvernement - question d'habitude?

BRUXELLES (ATS). - A l'échec du formateur Maertens a succédé la démission conjointe des deux comédiateurs nommés par le roi - MM. Nothomb et Claes - dont la mission a, elle aussi, échoué.

Les partis - fortement divisés sur les questions linguistiques - restent sur leur position et refusent de temporiser. Pendant ce temps, le gouvernement du premier ministre Vanden Boyenants continue à expédier les affaires courantes; cette situation n'est pas sans poser quelques problèmes épineux. Rappelons encore que vendredi, le roi Baudouin n'avait pas accepté la démission de M. Boyenants et l'avait prié de poursuivre sa mission. Certains parlementaires com-

mencent à trouver désagréable que le Parlement élu en décembre ne puisse réellement travailler en l'absence d'un gouvernement issu du même scrutin.

D'autres conséquences sont d'ordre plus matériel: les ministères seront d'ici peu dans l'impossibilité de fonctionner et de payer leurs employés, car le budget accordé est en fin de course et seul un nouveau gouvernement pourrait valablement voter les nouveaux budgets nécessaires.

Pendant ce temps, la situation ne cesse de se dégrader dans la région des Fournons - communes francophones rattachées à une province flamande - où des manifestations se sont déroulées ce week-end. Malgré les dispositions prises par les autorités concernées pour sauvegarder l'ordre public, des heurts se sont produits. En outre, le Ministère belge de la culture néerlandaise veut faire interdire la radio privée «Fourron-Wallonie», qui émet depuis peu à l'initiative de l'Action fouronnaise francophone.

Comme on le voit, la crise belge n'est pas près de se résoudre et l'on craint des répercussions dans le déroulement de la campagne électorale européenne.

Le bon tuyau...

PARIS (ATS/AFP). - Pour lutter contre le chômage en France, il suffit de remplacer les conduites de gaz et d'eau détériorées. Cette idée originale est exposée dans une lettre ouverte adressée au premier ministre, M. Raymond Barre, par M. Louis Ducatel, candidat à la présidence de la République en 1969.

M. Ducatel affirme que ces travaux, qui permettraient de réduire la crise de la sidérurgie, seraient rentables, compte tenu des économies d'énergie - plus de fuite des vieilles tuyauteries - de la meilleure santé des usagers et de la préservation des vies humaines.

MANILLE (ATS/AFP). - Des «centaines» de conseillers militaires soviétiques et cubains faisaient partie des 180 000 soldats, venus du Vietnam, qui ont envahi le Cambodge, a affirmé, hier à Manille, un représentant du régime khmer rouge déchu.

EN BREF...

- **UM AL BASATIN (Jordanie) (ATS/Reuter).** - Quatorze personnes ont été tuées et quarante autres blessées par l'explosion, qui a détruit, dimanche soir, un dépôt de dynamite, à Um Al Basatin, près d'Amman. Six personnes sont dans un état grave.
- Les quatorze victimes ont été enterrées, hier, dans des fosses communes.
- La déflagration a été entendue à plus de 100 kilomètres au nord d'Amman, et selon un policier, une maison située à une dizaine de kilomètres des lieux est tombée en ruines.
- **PARIS (ATS/AFP).** - Le système monétaire européen (SME) sera mis en vigueur, à compter d'au-

- jourd'hui, dès l'ouverture des marchés des changes.
- **NEW YORK (AFP).** - Un diamantaire new-yorkais, d'origine indienne, M. Satya Gupta, 27 ans, n'a pas reparu depuis vendredi dernier, alors qu'il transportait pour 300 000 dollars de pierres précieuses, a révélé la police de New York. C'est le deuxième diamantaire qui disparaît ainsi en moins de quatre jours, après M. Martin Paretzky (71 ans), dont on est sans nouvelles, alors qu'il devait voir des clients avec 500 000 dollars de gemmes.
- **PESHAWAR (ATS/AFP).** - Le Front national de libération afghan a annoncé, hier, qu'il avait lancé l'ordre de soulèvement général et de «guerre sainte» (Jehad) à ses partisans dans tout l'Afghanistan.

PANKOWITE

BERLIN-EST (ATS/Reuter). - M^{me} Inge Goliath, assistante personnelle du porte-parole en politique étrangère du parti chrétien-démocrate d'Allemagne fédérale, M. Werner Marx, a passé samedi en compagnie de son mari Wolfgang en Allemagne communiste, a annoncé hier l'agence officielle est-alle-

mande ADN. C'est la troisième personne qui passe à l'Est ces dernières semaines.

Dans le courant de la semaine, la police avait arrêté une secrétaire soupçonnée d'espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est au siège du parti chrétien-démocrate à Bonn.

Avalanches dans l'Himalaya 200 morts en 2 semaines

NEW DELHI (ATS/AFP). - Deux cents personnes ont été tuées par des avalanches dans les vallées de Lahaul et Spiti dans l'Himalaya, à 400 km au nord de New Delhi, à 100 km de la frontière chinoise, depuis le 1^{er} mars dernier, selon des informations reçues à New Delhi. Les avalanches ont enseveli 188 villages comptant quelque 5000

habitants disséminés sur près de 2000 km² situés dans des vallées encaissées entre 3000 et 4000 m d'altitude, dominées par des pics de 7000 m, ils sont très difficiles d'accès. Depuis samedi dernier, des hélicoptères de l'armée ont déjà lancé aux sinistrés quatre tonnes de médicaments, de vivres et des couvertures.

Bras droit de Mesrine arrêté

BRUXELLES (ATS/AFP). - La police judiciaire belge a arrêté dimanche après-midi à Bruxelles François Besse, le bras droit de «l'ennemi public numéro un» français, Jacques Mesrine, a annoncé lundi un porte-parole officiel. Cinq personnes de nationalité française, trois femmes et deux hommes, ont été arrêtées au cours de l'opération de police à Ixelles, a-t-il précisé. Jacques Mesrine court toujours.

transférés à la prison de Qasr, à Téhéran. Il s'agit d'une prison pour les condamnés de droit commun, où les conditions de détention ne sont pas conformes au Pacte international des droits civils et politiques, selon lequel les prévenus doivent être soumis à un régime distinct, approprié à leur condition de personnes non condamnées.

Justice expéditive

GENÈVE (ATS). - La Commission internationale de juristes (CIJ) a fait état, hier à Genève, d'informations «extrêmement préoccupantes», relatives aux procédures, selon lesquelles les tribunaux islamiques opèrent actuellement en Iran.

«Il semble qu'il s'agisse de tribunaux d'exception, créés «ad hoc», sans aucun fondement juridique. Les accusés, indique la CIJ, sont jugés non pas selon des dispositions légales déterminées à l'avance, mais selon des principes généraux de justice islamique issus du Coran». Par conséquent, constate la CIJ, ces accusés «peuvent être condamnés pour des actions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international.»

Par ailleurs, constate la CIJ, «il n'existe pas d'acte d'accusation et l'accusé ne dispose pas du temps nécessaire pour préparer sa défense. Il n'a droit ni à l'assistance ni même aux conseils d'un avocat». D'autre part, «aucun droit de recours n'est admis et une condamnation à mort est exécutée dans l'heure qui suit». Pour la CIJ, «de tels procès et exécutions sommaires sont en violation de tous les principes de justice universellement reconnus».

Enfin, la CIJ se déclare «très préoccupée» d'apprendre que l'ancien premier ministre, M. Hoveida, ainsi que ses ministres ont été

la démocratie. Les manifestantes, parmi lesquelles la féministe américaine Kate Millet, levaient le poing et proclamaient l'égalité avec les hommes.

Au fur et à mesure, alors qu'apparaissaient quelques «moudjahedine» armés, le groupe des contre-manifestants auxquels s'étaient jointes une cinquantaine de femmes portant le voile, a grossi et a commencé à crier des slogans favorables à la République islamique et

hostiles aux manifestants.

Au passage du cortège, les fenêtres s'ouvraient. Devant un hôpital, des infirmières en bonnet blanc ont applaudi. Plus loin, des employées d'une compagnie d'assurances, à leur tour, ont levé le poing. Les contre-manifestants, parmi lesquels quelques provocateurs, débordèrent alors de plus en plus le cortège, insultant les femmes, sans toutefois réussir à les frapper.

LE LEVAIN DANS LA PÂTE ?...

Peu avant d'arriver à la place de la Liberté, le cortège ne progressait plus que lentement. Il était entouré de toutes parts par les contre-manifestants qui arrivaient les uns en voitures, les autres en camions, d'autres encore à pied. La manifestation des femmes paraissait alors submergée par la foule, qui proclamait: «L'Islam triomphera dans le monde.» Après une demi-heure d'affrontements verbaux, le cortège féministe, qui avait peu à peu diminué, fut englouti par les con-

Iran: curieux, les femmes tiennent à leur statut d'êtres humains!...

TÉHÉRAN (ATS/AFP). - Quelque 5000 femmes harcelées en permanence par des groupes de contre-manifestants, ont défilé hier dans les rues de Téhéran pour défendre leurs droits. Parties de l'université, elles ont mis plus de quatre heures pour gagner la place de la Liberté (ancienne place Chahyad), distante de quatre kilomètres, située à l'entrée occidentale de la capitale.

tre-manifestants qui se rendaient maîtres de la rue et faisaient leur propre manifestation, sans toutefois provoquer le moindre incident.

Une longue «passe»...

TÉHÉRAN (ATS/AFP). - Un ingénieur de Chahr-Ekor, près d'Ispahan, a été contraint à épouser une prostituée, en raison de l'application stricte des principes islamiques en Iran.

M. Bani-Talebi, rapportait hier le journal Kayhan, après de longs pourparlers, s'était mis d'accord, dimanche soir, avec une prostituée de la ville. Il se hâta vers un lieu d'accueil quand la femme qui marchait à son côté a été reconnue par des habitants.

Tous deux ont été entraînés vers le comité révolutionnaire local, où un mollah (prêtre chiite) les a déclarés immédiatement mari et femme, en leur ordonnant de mener une vie pieuse.

CEE: francs-tireurs unis...

PARIS (ATS/Reuter). - Les chefs d'Etat ou de gouvernement des neuf pays de la Communauté économique européenne se sont retrouvés, hier à Paris, pour leur premier Conseil européen de l'année. Accueillis par le président Valéry Giscard d'Estaing, au centre des conférences internationales de l'avenue Kléber, ils ont entamé leurs travaux à 15 heures.

L'inflation et le chômage dans les pays du Marché commun et la crise internationale de l'énergie sont les principaux sujets de discussion de cette réunion au sommet, qui doit prendre fin, aujourd'hui, en milieu de journée.

CHACUN POUR SOI, DIEU POUR TOUS ?
Le premier ministre britanni-

que, M. James Callaghan, a menacé de plafonner, après 1981, la contribution britannique au budget de la CEE si, d'ici là, les huit partenaires de Londres au sein de la CEE n'avaient pas accepté une transformation radicale de la politique agricole commune, apprend-on de source britannique.

Pour appuyer sa thèse, M. Callaghan a expliqué aux autres chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE, réunis à l'occasion du Conseil européen, qu'il était absolument indispensable de remédier au gaspillage actuel de la politique agricole commune et en particulier de geler les prix agricoles européens à leur niveau actuel jusqu'à la disparition des excédents structurels dans les secteurs du lait, de la viande et du sucre.

Que reste-t-il du CENTO ? L'Iran et le Pakistan se retirent

TÉHÉRAN (ATS/AFP). - L'Iran a annoncé officiellement, hier soir, qu'il cessait de se considérer lié par les dispositions du «CENTO», l'alliance militaire, conclue avec la Turquie, le Pakistan, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. La déclaration du ministre iranien des affaires étrangères est intervenue immédiatement après l'annonce d'Islamabad d'une décision identique du Pakistan.

L'annonce simultanée du retrait de l'Iran et du Pakistan du «CENTO» a été décidée lors de la récente visite à Téhéran de M. Agha Chahi, conseiller de politique étrangère du président du Pakistan, apprend-on de source diplomatique.

LE DERNIER CERCLE

Le CENTO, organisation du traité du centre est l'héritière du Pacte de Bagdad, que les Etats-

Unis et la Grande-Bretagne avaient mis en place en 1957. Pour ses deux grands promoteurs, le pacte était destiné à devenir la charnière entre l'OTAN et l'OTASE, para- chevant ainsi l'encerclement de l'Union soviétique contre laquelle il avait été expressément conçu. En font partie l'Iran, le Pakistan, la Turquie, la Grande-Bretagne. Les Etats-Unis ont le statut de membre associé. L'évolution de la situation politique dans le monde (détente Est-Ouest) a cependant rapide-

ment conduit les partenaires du CENTO à s'interroger sur les vertus de l'organisation. Aujourd'hui, si nombre de projets présentent d'abord un intérêt stratégique (construction de routes, amélioration des télécommunications), il s'agit avant tout de lutter contre la «subversion communiste» par l'élévation du niveau de vie des populations.

Le CENTO n'a pas été épargné dans le passé par les tensions internes. Il n'a cependant jamais été question de faire disparaître l'organisation, comme ce fut le cas de l'OTASE, l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est, dont la dissolution a eu lieu à la fin de l'année 1977.